

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

30 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION 3 24 01  
REDACTION (039) 2 53 77/3 24 03



## LE TRAIN DIRECT BERNE-PONTARLIER-PARIS DÉRAILLE À QUATRE KILOMÈTRES D'ARBOIS Deux cheminots tués 45 voyageurs blessés

● LIRE EN DERNIÈRE PAGE LE RECIT DE CET ACCIDENT FERROVIAIRE ET LES IMPRESSIONS  
RAPPORTÉES PAR NOTRE ENVOYÉ SPECIAL

### Condamnation du procès de Moscou

La Commission internationale de juristes (CIJ) à Genève invite les autorités soviétiques à publier elles-mêmes, même tardivement, et à mettre à disposition le procès-verbal intégral du récent procès de quatre jeunes intellectuels russes à

Moscou. «Ce geste pourrait atténuer le mal qui vient d'être fait à l'image de la justice soviétique».

La CIJ regrette en effet que les autorités de l'URSS aient fait peser un voile de secret sur le déroulement du procès de Galanskov, Guinsbourg, Dobrovolski et Lachkova. L'exclusion du prétoire des représentants de la presse mondiale, des agences de presse et des observateurs étrangers a été une mesure aussi fâcheuse qu'inconsidérée.

La CIJ souligne, d'autre part, que la déclaration universelle des droits de l'homme et le pacte des Nations Unies sur les droits civils et politiques précisent clairement la notion du droit à un procès public, droit reconnu dans tous les pays civilisés du monde entier, et que la législation de l'URSS elle-même reconnaît spécifiquement. (ats)

### La Grande-Bretagne se met à l'heure

La Chambre des communes a approuvé à une majorité de 110 voix un projet de loi visant à abandonner de façon permanente l'heure GMT et à garder ce qui était autrefois «l'heure d'été», c'est-à-dire l'heure GMT plus une heure.

Les Britanniques avanceront donc leurs pendules d'une heure le 18 février prochain pour ne plus revenir en arrière — à moins d'une nouvelle loi. (upi)

### Le cap Horn en kayak

Un Yougoslave, Mirko Tapavica, a annoncé son intention de doubler le cap Horn en kayak. Il compte mettre quinze jours pour réaliser cet exploit.

L'intrépide navigateur compte partir d'Ushuaia à bord de son embarcation baptisée «Foi, amour et persévérance» et couvrir quelque 520 km. Il attend des autorités chiliennes l'autorisation de naviguer dans les eaux territoriales, ainsi qu'une surveillance aérienne. (upi)

### Disparition de trois enfants au Tessin

Hier matin, deux frères et un camarade, tous trois domiciliés à Bellinzona, ont quitté la maison paternelle pour une promenade à bicyclette.

En fin d'après-midi, leurs parents ne les voyant pas rentrer au logis, donnèrent l'alerte.

Les recherches entreprises par la gendarmerie et des volontaires ont permis de retrouver les trois vélos au pied de la montagne d'Arbedo.

Toutefois, aucune trace des enfants, âgés de 10 à 13 ans, n'a pu être découverte. (ats)

### Cinq malfaiteurs condamnés à Bienne

● VOIR EN PAGE 19.

### Sanctions contre les mauvais paysans polonais

Le Parlement polonais a approuvé une loi, selon laquelle les paysans privés qui cultivent mal leurs terres pourront être forcés de les vendre. L'Etat aura un droit de préemption, mais un autre propriétaire privé pourra acheter les terres offertes. (reuter)

### Devant la Cour d'assises du Doubs

### Procès d'un Italien domicilié au Locle

● Lire le compte rendu d'audience en page 7.

### Les journalistes bien accueillis à Grenoble



Aux Jeux olympiques, les journalistes seront bien accueillis. Dans le Centre de presse, à Grenoble, et les sous-centres dans les stations, de nombreuses et charmantes hôtesses leur faciliteront la tâche. Leur uniforme, bleu et rouge, est de Cardin. Ces hôtesses ont suivi des cours où elles ont appris à connaître à fond tous les détails de l'organisation. Chaque hôtesses connaît au moins deux langues étrangères en plus du français. Voici un groupe d'hôtesses, à la sortie d'un cours au Centre de presse. (photo ASL)

### DOLLAR ET SOLIDARITÉ OCCIDENTALE

La décision du président Johnson d'abandonner partiellement la couverture or du dollar témoigne bien du tempérament fonceur du Texan et aussi d'une conception pratique des choses, qui ne surprendra personne.

En effet, à quoi rimait l'obligation pour la banque centrale américaine de n'émettre pas de billets au-delà d'un montant garanti au quart par la réserve d'or? A rien du tout, puisqu'on peut aisément tourner cette règle et que d'autre part la création de réserves d'or ne garantit aucune stabilité monétaire. Ainsi le franc suisse est couvert peut-on dire à 120 ou 140 pour cent par de l'or. Or on sait parfaitement que si un jour une dévaluation du dollar intervenait, il serait contraint de dévaluer le lendemain comme toutes les autres monnaies.

C'est dire à quel point le rôle attribué à l'or n'est ni aussi décisif ni aussi important que d'aucuns,

dont le président de Gaulle et les spéculateurs, le supposent.

En fait, en donnant aux opérations contre le dollar une réplique percutante, le président Johnson affirme que le dollar reste payable en or et que pour cela les Etats-Unis jugent inutile de garder les 10,7 milliards de ce métal conservé précieusement à Fort Knox. Ces 10,7 milliards d'or deviennent une masse de manœuvre, au lieu de convoitises, et à supposer que la spéculation continue, un symbole. Bien entendu, les Américains n'attendraient pas de se défaire de leur dernier lingot. Si les réserves tombaient au-dessous d'un certain montant, ils réagiraient. Comment? D'abord en dissociant leur monnaie de l'or. Leur puissance économique énorme leur en donne les moyens. Nous aurions alors au lieu de l'étalon-or, l'étalon dollars. Ou bien demeurerait la possibilité d'une revalorisation de l'or. Ou enfin resterait l'épilogue fatal: la dé

valuation, entraînant dans le monde entier un cortège de ruines.

C'est bien cette éventualité qui démontre le mieux l'inanité des querelles monétaires actuelles et le danger qu'elles font courir au monde occidental en particulier.

Certes le président de Gaulle a raison lorsqu'il s'insurge contre une balance des paiements américains déficitaire, ou lorsqu'il proteste contre une surestimation du dollar permettant aux Américains d'acheter à bon compte les valeurs européennes ou les entreprises elles-mêmes. Nous sommes les premiers à le reconnaître.

Mais où il a tort, c'est de jouer la carte de l'or contre celle du dollar et de contribuer ainsi à créer un état d'incertitude ou de panique dont la livre sterling a été la première victime et dont la seconde pourrait être le dollar.

Paul BOURQUIN.

Fin en page 2.

### Fin du séjour moscovite de M. Wilson



Hier ont pris fin, à Moscou, les entretiens anglo-soviétiques qui avaient commencé au début de la semaine. MM. Wilson (à gauche) et Podgorny, président du Presidium du Soviet suprême, se sont rencontrés au Kremlin. Lire notre information en dernière page. (bélimo AP)

### Joséphine Baker à New York



Joséphine Baker est arrivée aux Etats-Unis pour tenter de recueillir des fonds pour réaliser son rêve, l'Ecole internationale de la fraternité qu'elle souhaite fonder dans son château des Milandes, en Dordogne.

Elle estime qu'une dizaine de millions de dollars sont nécessaires pour concrétiser son désir.

La chanteuse restera trois ou quatre jours à New York avant de retourner en France. Elle doit discuter avec des auteurs au sujet d'un livre et d'une comédie musicale sur sa vie. (upi)

### Basketball

### Tirage au sort de la Coupe de Suisse

● Lire en page 12 le résultat de cette opération.

### Notes d'un passant

Mille milliards de livres! Ce n'est pas un juron italien, mais la dette de la ville de Rome...

Et cet exemple de déficit budgétaire colossal n'est pas isolé puisque l'endettement général des communes de la Péninsule a, paraît-il plus que doublé en dix ans. Dans le Sud 84 pour cent des collectivités locales financent leurs dépenses grâce à des emprunts. D'Etat, naturellement, car plus aucun particulier ne se hasarderait à leur prêter un sou.

Ainsi à Marsala, en Sicile, l'Hôtel de Ville, un somptueux palais, vient d'être mis en vente. Le maire de cette ville de 83.000 habitants réputée pour son vin doux, doit se rendre dans un café pour les communications téléphoniques officielles. Il a été chassé de son bureau dont le mobilier a été saisi. Le courant et le téléphone ont également été coupés!

Après ça, ce qui vous étonnera le moins c'est d'apprendre qu'une autre municipalité prélève régulièrement une part de son maigre budget pour jouer au «toto-calcio», autrement dit pour parier sur les matchs de football du dimanche. Hélas! comme votre serviteur qui remplit parfois ses bulletins du «Sport-Toto» elle n'a jamais rien gagné!

— Qu'elle essaie à la Romande! a suggéré mon ami Barraud. Elle aura d'autant plus de chances que nul n'est prophète en son pays...

Espérons tout de même que ni M. Schlaeppli ni mon vieux copain Favre-Bulle n'en arriveront jamais là!

Le père Piquerez.

— Depuis que je suis un régime anticholestérol dans mon alimentation, s'écriait l'autre jour un jeune mari — de quarante ans — je me porte cent fois mieux. Regardez : je viens de monter quatre étages à pied et je ne suis pas essoufflé.

Nous lui avons alors répondu :

— Oui, mais les autres sources de cholestérol ? Les avez-vous éliminées ?

Il eut l'air surpris. D'autres sources de cholestérol ? Lesquelles ?

C'est ainsi qu'un mouvement d'opinion déclenché par certaines recherches et hypothèses médicales, il y a plusieurs années, a laissé dans l'esprit du public un malentendu qu'il convient d'éclaircir. Pour un grand nombre de gens, la source essentielle des accidents cardiaques et, en particulier, du redoutable infarctus, réside dans l'accumulation du cholestérol dans les artères — ce qui est en gros assez vrai jusque-là — cholestérol dû à l'abus d'une alimentation grasse.

Or, ce dernier point prête à contestation. Il est vrai que les aliments gras et certains autres tels que les œufs, le beurre, la crème fraîche, la cervelle, les rognons, le foie de bœuf, qui ont fait les frais de ce mouvement d'opinion, sont particulièrement riches en cholestérol ; il est vrai que, consommés en excès, ils contribuent à augmenter le taux du cholestérol qui se dépose sur les parois des artères, en provoquant leur rétrécissement ; par conséquent, il est également vrai que ces dépôts de cholestérol favorisent les accidents de la circulation sanguine cités plus haut.

Mais il n'est pas du tout prouvé que l'élimination à peu près complète du cholestérol d'origine alimentaire supprime ces risques d'accidents, pas plus qu'il n'est vrai que l'on peut ainsi « libérer » l'organisme de l'hypothèque des dangers dus à l'excès de cholestérol. L'organisme fabrique lui-même son propre cholestérol, substance indispensable à maintes fonctions, en particulier à l'élaboration de nos hormones, et l'on peut trouver autant de dépôt de cholestérol sur les artères d'un végétarien que sur celles d'un bon vivant.

### Le cholestérol n'est pas toujours un ennemi mortel

Il n'est pas non plus prouvé que le cholestérol est invariablement un ennemi mortel lorsqu'il se trouve en excès dans le sang. La dose moyenne, qui est de 1 gr 50 à 2 gr par litre de sang, peut être largement dépassée chez certaines personnes qui pourtant progressent légèrement vers leurs quatre-vingts, voire leurs quatre-vingt-dix ans, sans inconvénients apparents.

Cela reviendrait-il à disculper totalement le cholestérol et à encourager les inquiets à se gaver d'œufs et de crème fraîche ? Non, et pour deux raisons : la première, c'est que chez les personnes présen-

## Les Conseils de « l'Homme en blanc »

# La bonne humeur est une arme efficace contre l'excès de cholestérol

par le Dr André SOUBIRAN

tant déjà un taux élevé de cholestérol dans le sang, il vaut évidemment mieux éviter de faire encore monter ce taux.

La seconde, c'est que cette substance se trouve généralement dans les matières grasses et que, à partir justement de l'âge où l'on commence à se préoccuper de son chiffre de cholestérol, il vaut mieux, pour d'autres raisons, observer un régime raisonnable qui n'entraîne pas sur la pente de l'obésité.

Mais, si nous tirons ici une sonnette d'alarme, c'est pour deux autres raisons qui n'ont rien à voir avec une supposée défense du cholestérol d'origine alimentaire. D'abord trop de gens qui se soucient de ne pas augmenter leur taux de cholestérol en prennent prétexte pour s'imposer une alimentation déficitaire qui n'est utile à aucun âge et qui peut entraîner une dénutrition plus ou moins grave.

Ensuite et c'est là l'essentiel, les chercheurs américains nous ont appris il y a quelques années que le régime le plus sévère est inefficace si l'on n'élimine pas les « autres » sources de cholestérol que nous citions plus haut : la tension nerveuse permanente, le surmenage, les soucis.

répandus particulièrement dans les professions libérales — que parmi les autres.

Il n'entre pas ici dans nos intentions de vous pousser à adopter cette attitude de passivité mystique que préconisent certaines doctrines orientales, mais au contraire à vous demander un effort supplémentaire si vous êtes réellement préoccupé par le cholestérol : celui de ramener toujours les événements à leur juste mesure, de ne pas toujours faire d'une souris une montagne et de respecter un rythme de vie qui ne vous mette pas constamment à l'épreuve.

C'est un devoir quasi médical pour les épouses que de veiller à l'équilibre de l'emploi du temps et de l'humeur de leurs maris, devoir tout aussi impérieux que celui de surveiller — discrètement — leur régime alimentaire. En effet, les statistiques semblent démontrer que les hommes sont beaucoup plus sujets que les femmes aux accidents provoqués par l'excès du cholestérol sanguin.

### Où l'hygiène rejoint la gastronomie

Que faut-il enfin penser de la distinction opérée depuis plusieurs années par les diététiciens entre les fameux corps gras saturés — ce

sont ceux d'origine animale, particulièrement riches en cholestérol — et les corps gras non saturés — ceux d'origine végétale, inoffensifs ? C'est une distinction fondée sur des recherches tout à fait sérieuses et, dans une large mesure, justifiées. Elle est surtout utile pour ceux qui sont déjà alertés par l'excès de cholestérol dans leur sang. Elle leur permet de suivre un régime alimentaire à peu près normal et pourtant n'aggrave pas les risques présentés par ce fameux cholestérol. Il est, en effet, relativement facile de s'habituer à consommer des aliments préparés avec des huiles végétales au lieu de graisses animales : la gastronomie n'y perd rien, l'hygiène peut y gagner.

Mais attention ! Cette substitution ne règle pas tous les problèmes. Il ne suffit pas de remplacer le beurre, par exemple, par l'huile de germes de blé ou toute autre, pour s'estimer quitte vis-à-vis de l'hygiène : le cholestérol se trouve aussi bien dans les viandes, en particulier les viandes grasses, dans les abats, dans les fromages gras, etc.

Bien des recherches devront encore être effectuées sur le cholestérol, sa production et son assimilation, avant que l'on puisse en déterminer le rôle exact dans l'organisme. En attendant, ne vous hâtez pas d'en faire votre bête noire ; mais ne vous pressez pas non plus de l'innocenter. Commencez par diminuer ses possibilités éventuelles de nuire : ne vous faites pas à vous-même la guerre des nerfs !

Droits réservés Impartial et Opera Mundi.

## Suite de la première page

### Dollar et solidarité occidentale

La façon dont la spéculation a utilisé l'atmosphère ainsi créée démontre bien qu'il s'agissait en fait — le mot n'est pas de nous — d'un « sabotage de la solidarité occidentale » au profit d'une illusoire prééminence de l'or ne répondant que de loin aux nécessités et réalités du moment.

De l'avis des experts, il ne fait aucun doute qu'à la suite des mesures prises aussi bien en Angleterre qu'aux USA deux conséquences surgiront inmanquablement dans un proche avenir. La première est une aggravation de la concurrence internationale ; la seconde une hausse des taux d'intérêts. On n'avait certes besoin ni de l'une ni de l'autre. Et cela ne peut que jeter

une ombre nouvelle sur un avenir plus ou moins incertain.

En revanche, ce qu'il importe de souligner, comme nombre d'économistes clairvoyants le font, c'est que « vingt ans de progrès rapides ont essoufflé tous les grands pays industrialisés ; qu'il conviendrait en l'occurrence de ralentir quelque peu la cadence ; et surtout de s'asseoir autour d'une table pour discuter raisonnablement des questions monétaires mondiales ». On a déjà essayé de le faire et de remettre les choses en ordre. Si l'on n'a pas abouti du premier coup, ce n'est pas une raison pour ne pas recommencer ! Car ce serait conserver une illusion fatale que de croire que la révolution technologique actuelle pourra s'accomplir sans heurt, si on la réalise dans une atmosphère de crise, de panique ou de guerre monétaire. Paul BOURQUIN.

### Ne faites pas une montagne d'une souris

Plusieurs enquêtes ont démontré que l'on trouve autant de cholestérol dans le sang de personnes surmenées, agitées ou excessivement nerveuses mais suivant un régime normal, voire strict, que dans celui de personnes qui ne manquaient guère les occasions de « donner des coups de canif » à leur régime de santé, mais dont l'humeur était généralement détendue et la vie acceptée avec philosophie.

Sans entrer ici dans le détail biochimique, fort complexe, de l'accroissement du cholestérol par l'excitation nerveuse, on peut affirmer, sur la base d'enquêtes multiples effectuées par plusieurs groupes médicaux à travers le monde et pendant des années, que les gens exposés aux accidents cardiaques se « recrutent » beaucoup plus parmi les nerveux, ceux qui ont tendance « à se faire du souci pour tout » — cas

# BULLETIN DE BOURSE

Table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, Genève, and Lausanne, including various indices and company shares.

Table of stock market data for New York, including various indices and company shares.

Table with 4 columns: INDICE, BOURSIER, DE LA S. B. S., and values for 24 janv., 23 janv., 28 déc.

Table with 4 columns: Fonds de Placement, Prix officiels, Cours hors bourse, and values for various financial instruments.

y venir, c'est y revenir

**Giuliano**  
3 61 61

RESTAURANT - TAVERNE - BAR

fermé tous les mardis

Salle réservée pour toutes réceptions

### CAFÉ DE BEL-AIR

Vendredi 26 janvier, à 20 heures

### match aux cartes

Prière de s'inscrire au tél. 2 74 76  
Se recommande : Mme C. Silacci

### Bar «l'Escale», Le Châble

à 10 minutes de VERBIER

### chambres

avec petit déjeuner : Fr. 12.50 par personne. Téléphone (026) 7 14 48.

### A vendre d'occasion

salle à manger en noyer ronceux, comprenant 1 buffet de service avec vitrine, 1 table à rallonges, 6 chaises, 1 lustre, 1 table ronde et 2 fauteuils. Prix intéressant. A vendre en bloc ou au détail.

Téléphone (039) 3 11 42.

A remettre, pour raison de santé, à Neuchâtel

### magasin de tabacs

de 20 m2, situation privilégiée. Bon chiffre d'affaires. Possibilité de développement. Prix Fr. 40 000.— plus Fr. 10 000.— stock et agencement.

Ecrire, avec références, à Case postale 477, 2001 Neuchâtel.

### Peugeot 204

De particulier, à vendre voiture impeccable, grand luxe, radio, toit ouvrant, 30 000 km., expertisée. Prix Fr. 6550.—.

Téléphone (039) 3 28 05.

Si, par hasard,  
vous avez besoin

### d'argent

...pour vous procurer  
quelque chose dont vous  
avez un urgent besoin

Chacun le sait:  
Celui qui paie comptant est le roi des acheteurs;  
il a droit au rabais ou à l'escompte! Aussi pour-  
quoi attendre? Avec un Prêt-Rohner, vous êtes  
le maître de la situation. Ecrivez ou téléphonez-  
nous encore aujourd'hui!

**Banque Rohner Cie S.A.**  
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330  
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir,  
récemment introduit pour vous. Télé-  
phonez sous No 071 233922 entre 19 h.  
et 21 h. et nous vous donnons tous les  
renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner  
accorde des prêts rapides, discrets et  
favorables.

Nom:

Rue:

Localité: 111/337

Si vous  
les\* avez en réserve,  
vous pouvez en cas de  
refroidissements  
intervenir  
instantanément

Tous ceux qui sont sujets  
aux refroidissements  
devraient avoir sous la main  
ces auxiliaires de qualité.  
Car plus on s'y prend tôt  
pour couper un refroidisse-  
ment, plus on le maîtrise  
aisément.

#### \* Le Baume Libérol

agit rapidement dans les cas de toux,  
bronchite, rhume, grippe.  
L'application en est simple: le soir,  
frictionner la poitrine et le dos avec  
du baume Libérol. Pendant la nuit,  
les substances curatives pénètrent  
à travers la peau jusqu'aux  
organes respiratoires enflammés,  
suppriment l'envie de tousser,  
soulagent les douleurs, désinfectent  
et réchauffent. Le lendemain déjà,  
la respiration est bien plus dégagée,  
le poids sur la poitrine a disparu.

Pour les tout petits malades,  
il existe maintenant le

\* Libérol Bébé  
particulièrement doux.

#### \* Le Liberosin Spray

se vaporise en sus dans le nez, en cas  
de rhume. Il dégage la respiration,  
régénère la muqueuse nasale  
et accélère la guérison.

Deux bons produits Galactina, en vente dans les pharmacies et les drogueries



Ce soir  
à 20 h.  
précises

## MATCH AU LOTO

A L'ANCIEN-STAND Alexis-Marie-Piaget 80

1er CARTON

1 TÉLÉVISEUR

2e CARTON

1 TAPIS D'ORIENT

Abonnements à Fr. 10.- pour les 25 premiers tours — LES 15 PREMIÈRES MINUTES GRATUITES



Aéro-Club  
de Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

# Un très grand interprète: Gérard Souzay

La voix de Gérard Souzay, timbre et technique, l'intelligence presque instinctive de ses interprétations, la qualité de l'accompagnement ont conféré au récital donné hier soir à la Salle de Musique, le caractère d'une éblouissante réussite.

C'est ainsi que dans les airs extraits d'opéras de J.-B. Lully, Gérard Souzay apparaît comme l'interprète idéal, rêvé, alliant la noblesse de son style à une certaine froideur — disons plutôt une certaine objectivité — qui, dans ces pages, s'avère nécessaire.

Debussy, plus encore que Fauré, est le musicien de Verlaine, il « vit » le poème, transpose son émotion en musique en trouvant sa forme au fur et à mesure, il vibre à chaque détail du texte; cela, nous l'avons saisi grâce à une technique vocale très sensible qui correspondait toujours à l'esprit secret de ces mélodies.

Quant au cycle des six chansons villageoises, écrites en 1942 sur des poèmes de Maurice Fombeure, Francis Poulenc qui, ne l'oublions pas, a écrit plus de cent mélodies, parvient à créer une atmosphère nettement

déterminée, en recourant à des moyens très simples, à un vocabulaire choisi et précis qui se garde de la phraséologie nébuleuse... D'une invention mélodique spontanée, ses chansons ont des liens, non pas avec le « lied » allemand, mais bien avec la romance française dont elles ont conservé les attraits espiègles ou pittoresques.

Le célèbre cycle des Dichterliebe, op. 48, que Schumann écrit sur des poèmes de Heine, demeure l'une des œuvres les plus parfaites dans l'art du lied. Les seize mélodies qui le composent nous frappent par leur étonnante diversité de ton et d'accent, par l'originalité de chacune des pièces par rapport à un ensemble qui ne manque pas pour au-

tant de nous persuader de son unité.

En bis, nous eûmes « Zueignung » op. 10 No 1 de Richard Strauss et une délicieuse « Jota » de Manuel de Falla.

Les interprétations de Gérard Souzay sont fidèles. L'art du lied est peut-être l'un des plus difficiles qui soit et le chanteur angevin y a acquis une telle maîtrise, tant vocale que scénique, que sa très haute renommée est parfaitement justifiée.

Enfin, le pianiste Dalton Baldwin par un jeu clair et plein de verve parfois, par la vivacité de ses répliques soutenait admirablement son prestigieux partenaire.

E. de C.

## Décès de M. Hans Schneider ancien directeur de l'usine Philips

Hier après-midi, dans sa villa du chemin de Pouillerel 1, M. Hans Schneider, ancien directeur de l'usine Philips S.A. de La Chaux-de-Fonds, est mort subitement, frappé par une crise cardiaque.

Né le 14 janvier 1902 à Bienne, d'où il était originaire, le défunt a fait ses études à Berne, puis à l'Ecole polytechnique fédérale qui lui décerna le diplôme d'ingénieur électricien. Après avoir travaillé en France pour le compte de Brown-Boveri, il entra à la maison Philips de Zurich le 12 novembre 1930 en tant que chef du département des services (réparations), et y resta dix-neuf ans.

Le 1er mars 1949, il était nommé directeur de l'usine chaux-de-fonnière où il succédait à quatre directeurs hollandais (1932 à 1949).

Le 12 novembre 1955 il avait été fêté pour un quart de siècle au service de la maison Philips. Lors du jubilé (25 ans) de l'usine de La Chaux-de-Fonds, qui fut célébré le 12 mai 1958, M. Schneider qui présidait cet anniversaire avait offert au personnel une magnifique sortie dont chacun garde le souvenir.

Le 30 avril 1967, le directeur avait pris sa retraite après trente-sept ans d'activité et de dévouement. Il continua cependant à participer à la vie de l'usine de la ville comme représentant de la direction générale de Philips suisse. Une fois par semaine, il s'entretenait avec les directeurs locaux MM. Widmer et de Blaireville avec qui il se trouvait avant-hier encore, pour préparer le futur programme de fabrication 1969-70. Aujourd'hui, il de-

vait aller à Zurich avec les prénommés pour une réunion générale avec leurs collègues hollandais et suisses.

M. Hans Schneider laisse le souvenir d'un homme discret, à l'abord réservé. D'une droiture absolue, grand travailleur strict quant aux questions de gestion, de technique et de travail dans les ateliers, il donna constamment l'exemple à ses subordonnés, payant sans compter de sa personne. Il passait à juste titre comme un ardent défenseur des intérêts du personnel, et administrait l'usine avec un paternalisme qui lui valut le surnom familier de « Vater » en même temps que la sympathie du personnel et des cadres.

Il participa activement à la vie de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise en siégeant au Synode. Il se dévoua pour la paroisse de langue allemande, le Home des jeunes filles et il fut de tout temps un fidèle du Club 44, de la Salle de Musique, du Théâtre, et un membre actif de la Société suisse des ingénieurs et architectes. Il voulait un intérêt inlassable à l'équipe de football de l'usine qui fut deux fois championne de l'ACFA.

Père de famille exemplaire, il trouva en son épouse qu'il connut à Philips Zurich une compagne dévouée et compréhensive, qui lui donna trois enfants, un fils qui est au Polytechnicum de Zurich; et deux filles, l'une au service de la Croix-Rouge en Afrique, l'autre laborantine à Genève.

A son épouse, à ses enfants, à toute sa famille, à la maison Philips-Suisse nous disons nos condoléances et notre sympathie.

G. Mt

## Il y a sirènes et sirènes



« L'essai des sirènes aura lieu une fois tous les trois mois ; prochain essai le 27 janvier » (les journaux). Moi je préfère les vocalises de la mienne...

### Mauvaise chute

Mme Germaine Gruet, 68 ans, de la ville, a fait hier une mauvaise chute alors qu'elle passait devant le No 41 de l'avenue Léopold-Robert. Victime d'une fracture du col du fémur gauche, elle a été transportée en ambulance à l'hôpital.

### Chaussée glissante

Hier soir, sur le coup de 22 heures, une voiture circulant à la rue Alexis-Marie-Plaget est venue se jeter contre un véhicule roulant en sens inverse après avoir glissé sur une plaque de glace.

La collision se solde par de la tôle froissée.

### Sept condamnations au Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds

Le Tribunal de police de la ville a siégé hier sous la présidence de M. Alain Bauer, M. Urs Aeschbacher fonctionnant comme greffier. Il a prononcé les condamnations suivantes :

R. S., 1929, chauffeur, La Chaux-de-Fonds, pour infraction à la LCR, à 150 fr. d'amende et 30 fr. de frais, par défaut ;

U. C., 1939, chauffeur, détenu à La Chaux-de-Fonds, pour abus de confiance, à 10 jours d'emprisonnement, réputés subis par la détention préventive, avec sursis pendant deux ans, et 160 fr. de frais ;

A. F., 1935, hôtelier, Les Fins sur Morteau, pour ivresse au volant, à 400 fr. d'amende et 130 fr. de frais ;

S. C., 1941, manœuvre, La Chaux-de-Fonds, pour infraction sur le séjour et l'établissement des étrangers, à 30 fr. d'amende et 30 fr. de frais par défaut ;

C. B., 1916, pour ivresse au volant et infraction à la LCR, à 4 jours d'emprisonnement sans sursis et 160 fr. de frais ;

A. R. de L., 1938, manœuvre, La Chaux-de-Fonds, pour infraction à la LCR et à l'OCR, à 20 fr. d'amende et 30 fr. de frais ;

L. L., 1923, expert-comptable, La Chaux-de-Fonds, pour infraction à la LCR et à l'OCR, à 50 fr. d'amende et 50 fr. de frais.

### Etat civil

#### MERCREDI 24 JANVIER

##### Promesses de mariage

Biaggi Dario-Silvio-Felice, industriel, et Méroz Nelly-Charlotte. — Bühler Michel-Pierre, employé de bureau, et Ballmer Claudine-Simone.

##### Décès

Perret Charles-Edouard, manœuvre, né en 1896, époux de Hélène-Marguerite née Tripet.

## COMMUNIQUÉS

### Match au loto.

Ce soir à 20 h., à l'Ancien Stand, par l'Aéro-club de Suisse.

### Conférence Ch. Joris.

Le directeur du Théâtre populaire romand (TPR) parlera du « Théâtre en Suisse romande » le vendredi 26 janvier à 20 h. 30 au théâtre ABC (Serre 17). Un sujet très actuel traité par un connaisseur. Entrée libre.

### « L'Homme qui trahit la Mafia ».

Un film policier français d'une puissance inouïe et remarquablement documenté sur les activités secrètes du plus redoutable syndicat du crime international, interprété par Robert Hossein, Claude Mann, Claudine Coster, etc. Au cinéma Eden, dès ce soir, à 20 h. 30.

### Les programmes du cinéma Ritz.

Tous les soirs à 20 h. 30, avec matinales à 15 h. samedi et dimanche : « Les Demoiselles de Rochefort » en grande première, avec Catherine Deneuve, Françoise Dorléac, George Chakiris, Danielle Darrieux, Michel Piccoli.

Samedi et dimanche à 17 h. 30, nos séances culturelles, en première vision le film du jeune réalisateur allemand Ulrich Schamoni : « ES ».

### Une extraordinaire exposition à la Galerie du Manoir.

Air-France a commandé, voici deux ans, à l'un des plus percutants génies de la peinture contemporaine, Georges Mathieu, prince du tachisme, qui a révolutionné tant les arts plastiques que la chronique, quinze affiches sur divers pays ou continents, dont on a jusqu'ici exécuté quatorze. Du 20 janvier au 14 février à la Galerie d'art du Manoir.

## CHRONIQUE HORLOGÈRE • CHRONIQUE HORLOGÈRE

# Nouvelle machine-transfert pour le finissage

Quelques représentants des organisations horlogères suisses ont été conviés par la direction de la maison H. Sandoz & Co., Bezzola & Kocher successeur, à La Chaux-de-Fonds, à assister à une démonstration d'une nouvelle machine transfert pour le finissage.

Dans son exposé introductif, M. R. Ingold, chef du département technique, a rappelé que Sandoz, pour pallier la pénurie de main-d'œuvre et introduire une production à des prix compétitifs, décidait, il y a une dizaine d'années, de créer et de mettre au point dans son usine de Moudon un premier outillage utilisé dans la terminaison de la montre. D'emblée il en est résulté des gains de temps substantiels qui se sont produits par une production individuelle moyenne de 500 finissages par jour, portée plus tard à 700 lors de l'introduction du tournevis électrique.

Bien décidés à ne pas en rester

là, face à une concurrence étrangère toujours plus menaçante, les dirigeants de la maison Sandoz, sous l'impulsion dynamique de M. Bezzola, ont recherché, dans l'automatisation des procédés d'assemblage, une solution leur permettant d'accroître sensiblement leur production tout en stabilisant leurs prix de revient. Partant de l'idée que les opérations de finissage étaient celles permettant de tirer le maximum d'enseignement, leurs efforts se sont orientés vers la création d'une première machine capable de mettre automatiquement en place le pont de finissage ainsi que les trois vis nécessaires à sa fixation. Une fois le problème posé, restait sa réalisation. Des contacts furent établis avec le Bureau d'études mécaniques électroniques ISOMECA, que dirigeant à La Chaux-de-Fonds, MM. Pellaton et Jeanmairet, lequel se chargea d'entreprendre l'exécution de cette machine, quelques éléments étant fournis, sur indication d'ISOMECA, par les élèves du Technicum de la métropole horlogère, exemple intéressant de ce que peut être une collaboration intelligemment menée entre école et entreprise industrielle.

Grâce à la diligence dont chacun fit preuve, il a suffi de dix mois à peine pour la fabrication de ce prototype, premier maillon d'une chaîne de machines transfert dont le but est d'automatiser successivement d'autres procédés de montage, tels que la mise en place du barillet et du pont de barillet, la pose du mécanisme de mise à l'heure puis celle de la roue de grande moyenne, un jour enfin peut-être celle du balancier, bien qu'ici le problème soit beaucoup plus difficile à résoudre.

La maison Sandoz, comme l'a relevé M. Ingold, n'envisage pas de tirer parti pour elle seule de cette invention, mais bien d'en faire bénéficier l'ensemble de l'industrie

horlogère suisse qui pourra ainsi disposer d'un nouvel instrument de travail capable de répondre aux exigences actuelles que réclament la concentration, la rationalisation et la fabrication en grande série.

Cette machine transfert pour le finissage, que les participants à cette séance d'orientation ont pu voir en action dans les locaux d'ISOMECA, est conçue, en effet, en fonction d'un calibre déterminé, ce qui implique automatiquement une production de masse. Changer de calibre équivaldrait à une transformation complète des installations, ce qui revient à dire qu'il serait préférable, en l'occurrence, de faire l'acquisition d'une seconde machine adaptée à ce nouveau calibre.

Quoi qu'il en soit, la machine présentée par Sandoz et ISOMECA montre qu'un nouveau pas important vient d'être franchi dans le domaine de l'automatisation des opérations d'assemblage du mouvement. Elle suscitait certainement une très vive attention dans les milieux professionnels.

(La Suisse horlogère)

## MEMENTO

### JEUDI 25 JANVIER

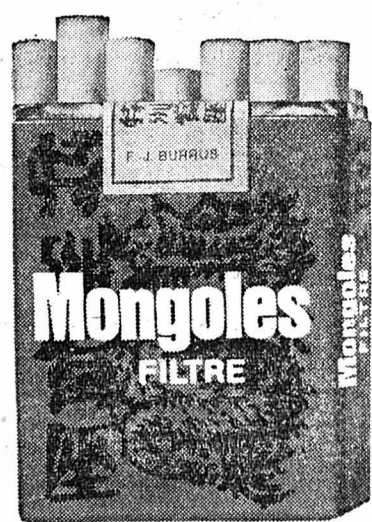
MANOIR : 10 h. à 12 h., 14 h. à 19 h., Affiches de Georges Mathieu.  
MUSEE DES BEAUX-ARTS : De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.  
MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE : 14 h. à 16 h. 30.  
MUSEE D'HORLOGERIE : 19 h. - 21 h., Chefs-d'oeuvre du 16e siècle.  
THEATRE : 20 h., Soirée théâtrale et musicale du Gymnase et des Ecoles secondaires.  
PHARMACIE D'OFFICE : jusqu'à 22 h., Robert, Léopold-Robert 66.  
Ensuite, cas urgents tél. au No 11.  
SERVICE D'URGENCE MEDICALE et DENTAIRE : Tél. No 21017 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
FEU : Tél. No 18.  
POLICE SECOURS : Tél. No 17.

**Vous êtes sans complexe !**

Vous pouvez alors fumer la cigarette qui vous plaît, même — et surtout — si elle ne fait pas (distinguished) !

Une cigarette franche, virile, généreuse, à la mesure de votre personnalité.

fr. 1.—



avec et sans filtre

### Les exportations horlogères en décembre 1967

En décembre 1967, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 208 millions 785.533 fr. contre 230 millions 433.738 fr. en novembre 1967 et 205 millions 837.219 fr. en décembre 1966.

Pour janvier-décembre 1967, les exportations ont atteint le total de 2 milliards 171 millions 052.088 fr., soit une augmentation de 136 millions 992.140 fr. ou de 6,7 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Quant aux exportations de montres et mouvements, l'évolution a été la suivante : 5.967.469 pièces pour 190 millions 767.410 fr. en décembre 1967, contre 6 millions 694.379 pièces pour 210 millions 845.348 fr. en novembre 1967 et 6 millions 131.178 pièces pour 187 millions 519.929 fr. en décembre 1966. Pour l'année 1967, les ventes de ces produits à l'étranger se sont élevées à 63 millions 213.428 pièces valant 1 milliard 966.153.296 fr., chiffres reflétant une augmentation de 4,4 % en quantité et de 6,8 % en valeur par rapport à l'année 1966. (ats)

LA CHAUX-DE-FONDS

Le Dispensaire boucle son exercice 1967 avec un déficit de 1600 francs

Il est un proverbe disant : « Les années passent, mais ne se ressemblent pas ». Le Dispensaire, pour sa part, en fait l'expérience lors de chaque bouclage ; qu'il y ait gain ou perte, cela dépend des événements qui se produisent au cours de l'année. La situation financière finissant toujours par s'équilibrer, l'activité de l'Oeuvre se continue avec le même idéal, la même pitié pour la même souffrance.

Dans l'exposé de l'exercice 1967, l'on remarque d'emblée qu'il représente l'un des efforts les plus importants accomplis jusqu'à ce jour, vis-à-vis des protégés du Dispensaire. Disposer de 4.873 fr. 55 pour médicaments et produits pharmaceutiques correspond pour le Dispensaire, à un élan de vitalité des plus remarquables. 38 malades, parmi lesquels 21 Neuchâtelois, 15 Confédérés et 2 étrangers, ont sollicité son intervention en soumettant à son visa 188 ordonnances, correspondant à 543 remèdes et spécialités. En face de ce que le Dispensaire a payé, les recettes ne se sont élevées qu'à la somme de 3.225 fr. 50 ; l'on constate donc, que cette année-ci, les dons ont été plus rares et plus modestes, alors que les cotisations des membres passifs, toujours dévoués, ont été légèrement en hausse. Le découvert de caisse est de 1.648 fr. 05, soit l'un des plus forts enregistrés jusqu'ici. Il n'y a cependant pas lieu d'être trop affecté de cette

situation, laquelle, on peut l'espérer, ne sera que passagère. Le but essentiel est d'avoir réussi à apporter aux malades toute l'attention et les secours nécessaires.

Au nom des protégés, le comité désire exprimer, ici, sa profonde reconnaissance et les remerciements les plus chaleureux à tous ceux qui ont accordé à l'Institution un intérêt bienveillant.

Le Dispensaire sera évidemment heureux de recevoir toute somme, qu'elle qu'en soit la valeur.

Les dames du comité restent à la disposition des malades indigents honorables, qui peuvent adresser leurs demandes de secours, sur présentation d'ordonnances médicales.

Quant au comité pour 1968, il se présente comme suit :

Mmes Henri Jaquet-Capt, présidente ; Henri Audétat, Arnold Christen, René Erard, Walther Gilgen, Charles Gunther, Marguerite Jaquet-Frei, René Neuschwander, André Pettavel, Mariette Pfeiffer, Henri Rosat, Paul Ulrich, Arthur Vuille et Mlle Anne-Marie Gigon.

LA SAGNE

Les écoliers à ski

Par une magnifique journée, les élèves des classes de M. Gaconé et de Mme Stauffer, sont partis mardi pour une randonnée à ski. Au nombre de 26, ils sont montés jusqu'au Mont-Dar pour ensuite atteindre Tête-de-Ran où ils purent skier à volonté. Grâce au télé-cabine, les « cracs » ont fait jusqu'à 4 descentes.

Vers 17 heures, les petits skieurs étaient tous de retour. La classe de M. Ferrari est aussi partie l'après-midi en direction de la Roche-des-Crocs pour gagner le Mont-Dar et revenir par les Cugnets. (et)

SEMAINE DE PRIERE POUR L'UNITE. — Comme ces dernières années, un culte unissant catholiques et protestants est célébré à La Sagne, établissant des contacts toujours plus confiants. Avec la participation du Choeur mixte, sous la direction de Mme Stauffer, le culte auquel participait un grand nombre de paroissiens, était présidé par l'abbé Robatel et le pasteur Huttenlocher. (et)

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Inauguration du Centre neuchâtelois de documentation pédagogique

Le Centre neuchâtelois de documentation pédagogique a été officiellement inauguré hier en présence du chef du Département de l'Instruction publique, le conseiller d'Etat Gaston Clottu.

M. André Perrenoud, président de la Commission du centre félicita M. Eric Laurent, préposé à la recherche et à l'information pédagogique, pour le grand travail accompli afin que le Centre demeure ce qu'il est : un précieux instrument au service des enseignants.

M. Clottu rappela que la réforme scolaire est en voie d'application depuis quatre ans et demie et qu'elle fait son chemin loyalement.

Structure et programme scolaire ont été touchés par la réforme ce qui prouve son caractère global. L'un des soucis des promoteurs de la réforme a été d'inclure dans le mouvement des institutions péri ou para-

scolaires. C'est ainsi que l'exposition scolaire permanente, vieille de plus de 50 ans, a évolué, s'est adaptée aux besoins du jour et est devenue la base sur laquelle le Centre d'information pédagogique s'est élevé et dont le but a été élargi.

A DISPOSITION

Le Centre est à disposition de tous ceux qui en ont besoin, de l'école primaire à l'université en passant par l'école normale. M. Clottu émit le voeu que le Centre ne soit pas utilisé par des spécialistes seulement.

On insiste aujourd'hui sur la collaboration intercantonale dans le domaine de l'enseignement. Des centres de documentation cantonaux peuvent être un dénominateur commun très valable de cette collaboration. L'école romande sera un jour une réalité et elle aura besoin de manuels et de programmes communs, les centres feront en la matière œuvre utile pour l'élaboration des cours et des livres romands.

La conférence de juin 1967 des chefs des Départements cantonaux de l'Instruction publique a décidé à l'unanimité de tout mettre en œuvre pour qu'en 1972, l'année scolaire commence en automne et que les entrées dans toutes les classes primaires se fassent en même temps.

Des plans communs sont dressés : manuels et programme seront harmonisés. L'enseignement de la langue maternelle et de l'arithmétique sera uniformisé pour les quatre premières années scolaires.

Les centres d'information pédagogique ont un rôle à jouer dans cette préparation. Il appartient à M. Eric Laurent de présenter le Centre, nouveau service du Département de l'Instruction publique. Il définit les buts de ce Centre qui sont :

- Le perfectionnement professionnel ;
- L'enrichissement des connaissances personnelles des maîtres de toutes les disciplines ;
- La préparation et l'enrichissement des leçons (prêts de matériel spécial).

Si la ville de Neuchâtel est favorisée par la présence du Centre en ses murs, les autres régions du canton n'en seront pas pour autant des parents pauvres : un service de prêts par poste fonctionne à satisfaction.

Une visite du Centre permet à chacun de se rendre compte enfin, de l'importance de la documentation offerte à ceux qui en ont besoin. Espérons qu'il connaîtra un succès mérité et qu'il prenne un jour des locaux à la mesure de ses besoins toujours croissants. (II)

Les «18» en Turquie

1968 sera, pour les «18» l'année des cinquante ans. Il y aura donc un beau voyage en perspective, puisque ce sympathique groupement a choisi Istanbul, en Turquie, comme but de sortie. Le départ est fixé à l'Ascension.

Tôles froissées

Une collision entre une voiture, conduite par M. P. E., de Saignelégier et une camionnette du Locle, pilotée par M. H. M. s'est produite hier à 11 h. à l'intersection des rues du Parc et de l'Avenir. Légers dégâts matériels.

PAYS NEUCHATELOIS

Les nouveaux uniformes de L'Ouvrière de Fontainemelon

Samedi aura lieu le concert annuel de la fanfare L'Ouvrière, qui présentera à la population ses nouveaux uniformes.

Pour marquer ce grand jour, elle offrira au public un programme musical de choix. Elle a en effet engagé la Fanfare de Corgémont. Cet ensemble, sous l'expertise direction de M. Brechbuhl, qui dirige également la fanfare du rgt. inf. 9, a obtenu une couronne avec franges or à la dernière Fête fédérale de musique à Aarau. Elle a également participé avec grand succès au dernier cortège de la Fête des vendanges de Neuchâtel ainsi qu'à différentes autres manifestations.

Nul doute que les nombreux amis de la musique, ainsi que toute la population du village et des environs, se donnent rendez-vous à Fontainemelon. Ceci d'autant plus qu'après ce grand concert musical, une joyeuse soirée familiale s'y déroulera. (pg)

L'activité de la Fédération suisse des Femmes protestantes à l'échelon cantonal

Fondée en 1947, la Fédération suisse des Femmes protestantes compte actuellement 74 associations, dont 25 en Suisse romande. Ses activités dominantes, à l'échelon national, sont les mêmes d'année en année (service d'entraide au Tiers mode, Journée mondiale de prière, problème oecuménique), mais à l'échelon cantonal on constate une grande diversité et un renouvellement constant des actions entreprises par les Femmes protestantes. Voici quelques exemples de ces initiatives cantonales :

Dans le Jura bernois, l'organisation la plus originale est une journée annuelle pour femmes seules (veuves, divorcées et célibataires), consacrée à des conférences et entretiens sur la solitude, la souffrance, la rencontre du prochain, mais aussi aux intérêts juridiques de la femme seule. Ces journées remportent toujours plus de succès (200 participantes en 1967).

La Fédération neuchâteloise s'occupe de Vaumarcus, du Pré-des-Sauges (vacances pour femmes surmenées), de trocs amicaux et, par des groupes de discussion mixtes, s'attache à approfondir le dialogue oecuménique. (spp)

Huit mois d'emprisonnement avec sursis

Le Tribunal correctionnel a tenu hier après-midi une courte audience à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel sous la présidence de M. Yves de Rheidmont entouré de Mme Jeanne Schumig et de M. Gilbert Wavre, jurés.

Il s'agissait du relief d'un premier jugement prononcé par défaut à 10 mois d'emprisonnement contre C. R., jeune femme grisonne en place à Neuchâtel. La prévenue était accusée d'escroqueries, de filouterie d'auberge et de soustraction sans dessein d'enrichissement au détriment d'un portier d'hôtel de la place.

C. R. s'est vu infliger par le Tribunal correctionnel une peine de 8 mois d'emprisonnement avec sursis et à 300 francs de frais. (II)

Accrochages

Hier soir, à 18 h. 30, à la place de l'Hôtel-de-Ville, un accrochage s'est produit entre deux voitures. Dommages aux deux véhicules.

A 19 h. 55, une autre collision était signalée à Port-Rouland entre deux véhicules où l'on déplore également des dégâts matériels.

Enfin, à 21 h. 15, à la rue des Poudrières, deux machines se sont heurtées. Dégâts matériels et pas de blessés dans ce troisième accident comme pour les précédents.

Nominations

Le Conseil d'Etat a nommé M. François Dumont, originaire du Locle, aux fonctions de commis au secrétariat du Département de l'Intérieur ; le canonnier Jeannin Marcel, né en 1932, domicilié à Fleurier, en qualité de membre de la Commission de tir 2, en remplacement de M. Robert Switalski, décédé.

Banque cantonale neuchâteloise

Plus de 2 millions de bénéfice net en 1967

Le Conseil d'administration de la Banque cantonale neuchâteloise a approuvé les comptes de l'exercice 1967 qui, après les amortissements d'usage et une attribution à la réserve de constructions, accusent un bénéfice net de 2.177.384 fr. 15 contre 1.404.597 fr. 48 en 1966. Compte tenu du report de l'exercice précédent, le bénéfice à disposition permet la répartition suivante :

1.350.000 fr. pour l'intérêt du capital de dotation à 4 1/2 % ; 500.000 fr. versés à l'Etat de Neuchâtel à titre de part au bénéfice de la banque ; 300.000 fr. versés à la réserve légale de la banque ; 135.108 fr. 98 reportés à nouveau.

Le bilan au 31 décembre 1967 atteint le total de 538.755.542 fr. 71 contre 476.911.443 fr. 11 au 31 décembre 1966, soit une augmentation de près de 62 millions de francs. Au passif, le record atteint par les dépôts d'épargne, soit un accroissement de 23.368.000 fr., permet à la banque de maintenir ses taux hypothécaires qui sont aujourd'hui parmi les plus bas de Suisse.

On n'a rien sans rien

Le dictionnaire donne du mot « réussite » une définition brève et juste : « Issue heureuse d'une affaire qu'on a préparée ». Rien n'est plus vrai. Si capricieuse que soit la chance qui choisit ses élus au hasard, il faut néanmoins être là quand elle se manifeste.

La Loterie romande vous donne l'occasion de vérifier cette vérité première. A chacun de ses tirages, le sort désigne des gagnants dont la vie se voit soudain transformée par le gain d'un gros lot ou d'un lot moyen. C'est que ces heureux élus ont pris au préalable un billet et qu'ils étaient là au moment opportun. C'est en s'abstenant qu'on est sûr de ne jamais gagner alors que l'espoir est toujours permis à ceux qui font le geste qu'il faut.

...D'autant plus que ce geste permet de soulager les nombreuses misères qui existent — hélas ! — même au sein de la prospérité. Nous vous conseillons donc de vous hâter car le tirage de la deuxième tranche de 1968 approche, et il serait dommage de manquer cette occasion. Prochain tirage, le 3 février à Gland !

DANS LE VAL-DE-TRAVERS

La semaine à Travers

On a appris que, par les enfants des écoles, c'est 2003 fr. de timbres « Pro Juventute » qui ont été placés au village, chiffre encore en augmentation sur les résultats écoulés.

Mais la neige encore alimente davantage les conversations. Le réseau de chemins communaux est maintenant bien ouvert, presque partout. Souffleuses et fraiseuses ont raison de tronçons exposés, réputés difficiles. Le tronçon Le Sapelet - Monsegand - La Bosse reste bloqué ; depuis le gel, certains passent par-dessus ! Par contre Travers d'ouvert le Crêt de la Mosse sur Couvet pour pouvoir sortir. Du collège du Mont, on roule maintenant jusqu'à Martel-Dernier ; le trajet Combe-Varin - Joratel a lui aussi été ces jours ouverts, en collaboration avec la commune de Brot-Dessus.

Côté montagne sud, peu ensoleillé, il y a déjà quelques sorties et issues ; d'autres se feront. Le cimetière, où heureusement aucune fosse encore n'a été creusée cette année, est débloqué et la patinoire nouvelle encombrée de montagnes de neige gelée a été en grande partie débarrassée. Tout cela est mené au mieux des possibilités. Là, sur le verglas du village, on a sablé et re-sablé ; route du Mont, des demi-lunes pour croisements se font à l'heure où je trace ces lignes. Les skieurs partout s'en donnent à cœur joie, le skiffist connaît une belle saison et les vacances blanches de nos 600 hôtes belges à la colonie de sur le Van sont réussies dans le grand soleil, les arbres givrés par le brouillard nocturne de l'Areuse donnant au paysage une parure de toute beauté.

Il est à prévoir que les 4000 francs du budget communal prévu à l'ouverture des chemins seront dépassés. Ce qui finira par poser des problèmes à notre exécutif, car enfin, les dépenses multiples en cours ou plus ou moins imposées aux communes ne trouvent guère de couverture financière correspondante. Qu'on en juge plutôt : adaptation du réseau local pour le raccordement aux installations collectives

du réseau intercommunal. De gros travaux sont prévus avec passage en aval du vieux pont historique et les problèmes posés par la route alors... Pour suite des travaux des chemins secondaires ; mise sous câble du réseau à basse tension au village ; remaniement parcellaire du Val-de-Travers-est ; destruction des ordures ménagères, puisqu'un jour tout de même le Loclat sera comblé ; répercussion de la réforme scolaire sur les bâtiments et salles d'école ; transformation des printemps de l'école ménagère, provisoirement en salle de jeu de scolaires ; l'école ménagère ayant alors lieu provisoirement à Môtiers. Que d'études à faire, de travaux à entreprendre, d'argent à trouver, sans compter ce qui est déjà acquis : ouverture d'une nouvelle section au cimetière, lutte contre la pollution des eaux et abattoir intercommunal...

Pour l'heure, ce sont les plaisirs de l'hiver et dimanche par 3 fois le message missionnaire délivré au Temple et au Mont, avec le soir le passage d'un film fort intelligent, très apprécié d'un nombreux public, « Le monde du Bouddha », commenté par son auteur, le pasteur G. Deluz, de Neuchâtel ; et que de chaleur ensoleillée sur cette bande ! une provision pour la semaine, au moins... R.

Et encore de la neige !

Après avoir profité de quelques belles journées ensoleillées, procurant un décor hivernal exceptionnel, la neige s'est remise à tomber hier sur tout le Vallon. Bien que les rues aient été dégagées, dans chaque localité, il est encore difficile à trouver des places de stationnement pour les véhicules. Les travaux publics ont partout fait un effort supplémentaire pour rendre la chaussée accessible à la population. Et l'hiver se poursuit gentiment pour le plus grand plaisir des sportifs et des enfants.

LES BAYARDS

Des Boudryens en vacances

Le bâtiment baptisé «Echanges scolaires», accueillera prochainement une centaine de personnes venant spécialement de Boudry et ses environs. Elles passeront des vacances blanches dans la petite village des Bayards bientôt caché par les amoncellements de neige, mais très bien exposé pour la luge et le ski. La détente y sera certainement appréciée par tous ceux qui en profiteront.

MEMENTO

Neuchâtel

JEUDI 25 JANVIER

Musée d'ethnographie : 175 ans d'ethnographie à Neuchâtel, de 10 h. à 12 h., de 14 h. à 17 h.  
Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Kreis, rue du Seyon.  
Ensuite, cas urgents, tél. No 17.

CINEMAS

Apollo : 14 h. 30, 20 h., F comme Flint.  
Arcades : 14 h. 45, 20 h. 15, Guerre et paix 1805.  
Palace : 15 h., 20 h. 30, Un certain M. Bingo.  
Studio : 15 h., 20 h. 30, Un homme pour l'éternité.  
Rex : 20 h. 30, Trente fusils pour un tueur.  
Bio : 18 h. 40, ES ; 20 h. 45, Ma soeur, mon amour.

LA VIE ECONOMIQUE

Groupe Migros : 2,8 milliards en 1967

En 1967, le chiffre d'affaires des Coopératives Migros a atteint un total de 2 milliards 389 millions de francs contre 2 milliards 138 millions en 1966. L'augmentation est de 11,7%. Ce chiffre concerne les ventes de détail dans les supermarchés, magasins et camion-ventes dont l'assortiment se compose exclusivement ou principalement de denrées alimentaires. Le chiffre d'affaires de tout le « consortium » Migros, y compris l'agence de voyages, le Club du Livre, la Migrol, etc., peut être estimé pour 1967 à 2 milliards 835 millions de francs.

Jusqu'ici, on connaissait le chiffre des magasins et l'on savait qu'il talonnait celui de l'Union suisse des coopératives de consommation. Avec les entreprises annexes, Migros passe au premier rang et figure parmi les premières entreprises de Suisse, au 4e rang, semble-t-il, avec un chiffre d'affaires qui voisine avec celui d'entreprises comme Brown Boveri et Hoffmann - La Roche. Encore celles-ci réalisent-elles une bonne part de leurs affaires hors du pays. Il s'agit certes d'entreprises de caractère très différent. Cela donne cependant une idée de l'importance réelle de Migros en Suisse.

Ces indications ont été rendues publiques à Zurich au cours d'une conférence

de presse présidée par le conseiller national R. Suter, président de la délégation administrative de Migros. La forte progression du chiffre d'affaires permettra à Migros de poursuivre son expansion, qui a été marquée l'année dernière par des investissements de l'ordre de 150 millions de francs.

La discussion qui a suivi la conférence de presse a notamment porté sur les problèmes agricoles. En ce qui concerne les produits laitiers, les dirigeants de la Fédération des coopératives Migros estiment que la politique actuelle aboutit à une impasse. C'est sur la production qu'il faut agir. M. Pierre Arnold, vice-président de la délégation administrative, a pour sa part déclaré que le projet « Optiporc » se précise. La décision définitive n'est pas encore prise, mais les préparatifs sont très avancés. Il s'agit de créer avec la collaboration de quelques centaines d'agriculteurs des centres de production porcine selon des méthodes industrielles dont le rendement permet un sensible abaissement des prix. Les autorités fédérales, a précisé M. Arnold, sont favorables à ce plan. La loi sur l'encouragement de la production animale, dont le projet vient d'être retiré à la suite d'une forte opposition, prévoyait en effet une exception en sa faveur. (ats)

CINÉMA  
CASINO

LE LOCLE

Ce soir jeudi, pas de cinéma - Vendredi 26 janvier à 20 h. 30

Samedi soir, pas de cinéma - Dimanche 28 janvier, à 14 h. 30 et 20 h. 15

Le film de Robert Bresson d'après l'œuvre célèbre de Georges Bernanos, avec NADINE NORTIER

## MOUCHETTE

Un des films les plus sévères et les plus beaux de l'histoire du cinéma

Location à l'avance au magasin de tabacs Simone Favre, rue Daniel-JeanRichard 33, tél. 5 32 66

Admis dès 18 ans

AU LUX  
LE LOCLECe soir, dernière de  
**MEURTRE AU SOMMET**  
Admis dès 16 ans

ENTREPRISE

**BATTISTOLO**CHAUFFAGE - VENTILATION  
LE LOCLE Téléphone (039) 5 14 37. Entre  
les heures des travail: 5 48 36

A LOUER pour le 30 avril 1968, éventuellement plus tôt

**un magasin  
moderne**à deux vitrines, avec arrière-magasin, cave et WC.  
S'adresser à S. I. Jeanneret 17-19 S.A., rue Girardet 57,  
2400 Le Locle, tél. (039) 5 12 86.

VILLE DU LOCLE

La Ville du Locle met au concours un poste d'

**EMPLOYÉ  
QUALIFIÉ**

aux bureaux de l'état civil et de la police des habitants.

Exigences: diplôme de l'école de commerce ou certificat d'employé de commerce.

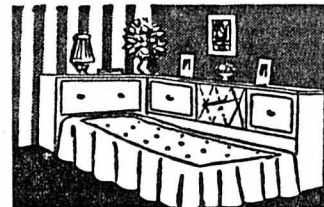
Renseignements sur la nature du travail peuvent être obtenus à la Direction de police.

Salaire à convenir, suivant qualification et pratique.

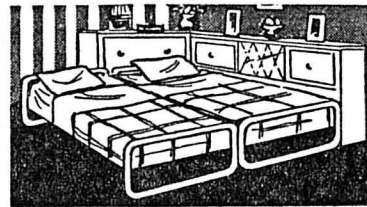
Offres manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser à la Direction de police, jusqu'à fin janvier 1968.

CONSEIL COMMUNAL

La meilleure solution... un lit double!



... DE JOUR



... DE NUIT

2 lits superposés, 2 protège-matelas

2 matelas à ressorts confortables, complets

**298.-**Livraison franco domicile.  
Sur désir, facilités de paiement.

La maison du choix immense

**meubles  
MEYER**NEUCHÂTEL  
Faubourg de l'Hôpital  
Tél. (038) 5 75 05« PEUPLE ET CULTURE »  
présente**2 films vietnamiens:**« ARRETEZ LES MAINS  
DES ASSASSINS »« LA GLORIEUSE RESISTANCE  
DE HANOT »Durée: 1 heure 30  
Brochures vietnamiennes**A LA SALLE DES MUSÉES  
LE LOCLE**Vendredi 26 janvier 1968, à 20 h. 30  
Rue M.-A.-Calame 6, 1er étage  
Entrée: Fr. 1.50

VILLE DU LOCLE

**Enlèvement de la neige**

Le Conseil communal rappelle, conformément aux articles 46 et 47 du Règlement de police, que les propriétaires sont tenus, dans la zone intérieure, d'enlever la neige. Toits, trottoirs et abords de maisons doivent être débarrassés. La neige doit être enlevée et non pas abandonnée sur la voie publique.

En cas d'inexécution, le Conseil communal pourra faire déblayer la neige aux frais des propriétaires.

Les trottoirs ne doivent pas être détériorés. Les propriétaires ou les gérants sont responsables des dégâts causés par leurs employés.

CONSEIL COMMUNAL

**EMPIERREUSES**

seraient engagées immédiatement.

Se présenter Concorde 51, Le Locle.

URGENT! On cherche

**HORLOGER**

pour contrôles.

**OCCUPATION ACCESSOIRE**, environ  
2 heures par jour.Ecrire sous chiffre LR 30153, au bureau  
de L'Impartial.**A louer Monsieur**pour le 1er mars  
**APPARTEMENT**  
2 1/2 pièces  
sans confort.S'adresser L. Ciprian  
Jeanneret 34,  
Le Locle.

sérieux, cherche studio ou chambre indépendante meublée(e) avec tout confort. Pour tout de suite ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre  
SZ 1510, au bureau  
de L'Impartial.Pour le printemps  
1968,  
**jeune  
employée  
de commerce**

de langue maternelle allemande, cherche place pour perfectionner ses connaissances en langue française. — Faire offres sous chiffre L D 1454, au bureau de L'Impartial.

**MACULATURE**  
à vendre au bureau  
de L'Impartial**Fr.  
15 000.-**sont cherchés  
à emprunter.  
(Garanties.)

Tél. (039) 5 66 46

**Soudeur**sur pièces laiton est demandé.  
Personne soigneuse serait mise au courant.Place stable et bien rétribuée.  
Entrée immédiate ou à convenir.S'adresser à Roulet S.A., Beau-Site  
17, 2400 Le Locle, tél. (039) 5 20 43.On cherche pour tout de suite,  
cause maladie**deux  
jeunes  
filles**comme employées de maison et de cuisine. Semaine de 5 jours. Bons salaires.  
Faire offres au Foyer Tissot,  
2400 Le Locle, tél. (039) 5 18 43.

Abonnez-vous à «L'IMPARTIAL»

Importante maison d'ameublements, très connue et en pleine expansion, engage

**VENDEUR DE MEUBLES**

pour vente en magasin.

**Nous offrons:**très grande exposition (6 étages - 3000 m<sup>2</sup>), choix extrêmement varié, soutien constant par publicité intense  
ambiance agréable, avantages sociaux, gain très élevé.**Nous demandons:**

collaborateur capable, de bonne présentation, à même de justifier expérience dans la branche

âge souhaité: de 25 à 40 ans.

Seul bon vendeur, désirant se créer une situation stable et d'avenir est prié de nous adresser ses offres écrites (ne pas téléphoner), accompagnées d'un curriculum vitae et photographie.

Nous garantissons une discrétion absolue.

**MEUBLES MEYER, faubourg de l'Hôpital, 2000 NEUCHÂTEL**

On cherche

**JEUNE FILLE**dans maison de médecin à LUGANO pour aider au ménage et s'occuper de deux enfants. Pas de gros travaux. Appartement moderne. Bons soins et bon salaire. Occasion d'apprendre l'italien.  
Entrée le 1er février 1968 ou à convenir.  
Ecrire sous chiffre A 6254, à Publicitas, 6901 Lugano.

Ensuite d'accident, je cherche une

**employée de maison**

pour un mois, pour tenir un ménage moderne de 4 personnes, dont 3 enfants.

Logée si nécessaire. Urgent.

Offres sous chiffre SK 1345, au bureau de L'Impartial.

NOUS CHERCHONS

**horlogers**

à qui serait confiée la responsabilité de nouveaux départements créés dans le cadre de notre centre de production.

Travail intéressant et varié exigeant des aptitudes de chef et le sens de l'organisation.

Faire offres à DÉPRAZ-FAURE S.A., fabrique d'horlogerie, 1348 Le Brassus (Vd).

On cherche une bonne

**SOMMELIÈRE**Horaire réduit. Congé le dimanche.  
S'adresser à Gino Corsini, Café du Marché, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 18 09.

# Le Calabrais qui avait tiré sur une jeune fille de Villers-le-Lac devant la Cour d'assises du Doubs

De notre correspondant particulier en Franche-Comté

Joli mois de mai, quand reviennent-ils ? On en était loin hier alors que la neige blanchissait doucement les toitures du Palais de justice de Besançon. Il était aussi l'image des amoureux qui par les beaux jours de mai, s'en vont la main dans la main, à la cueillette du muguet.

Mai 1967 à Villers-le-Lac : Antonio Mercurio, l'amoureux à qui le président des Assises du Doubs disait en conclusion de son interrogatoire : « Si vous avez su saisir le plaisir, vous n'avez pas su conquérir le bonheur », était porteur, lui, d'un revolver.

Et son ex-fiancée, Renée de Vuiecuez n'a dû qu'à la science d'un chirurgien de Pontarlier d'avoir la vie sauve après avoir reçu deux balles dont l'une tua l'enfant qu'elle attendait, l'enfant de Mercurio.

Ce qui avait débuté comme un amour romantique entre deux danses au Locle en octobre 1966, se terminait dramatiquement dans les rues de Villers-le-Lac, le 3 mai 1967.

Huit mois d'amour, de passion, de nuages, de querelles, de ruptures avec au terme, cette idée de meurtre. Bien que n'ignorant pas que sa fiancée avait connu d'autres hommes avant lui, un Espagnol et aussi un Italien, Antonio Mercurio avait fait de son premier amour, un amour exclusif. Il avait 19 ans, elle en avait 17.

Où sont les raisons, où sont les torts ? Les jurés de la Cour d'assises du Doubs auront bien de difficultés à les définir. Les débats se poursuivent aujourd'hui.

## ON AVAIT FAIT CONNAISSANCE A « LA CANASTA »

Toute la journée d'hier, on avait cherché une insaisissable vérité à travers de pitoyables histoires d'amour et de brutalités.

Et comment la trouver cette vérité dans cette jeunesse un peu folle de la jeune fille de Villers-le-Lac qui fréquentait les bars et les bals du Locle dès l'âge de 16 ans et l'amour passionné que lui porta Antonio qui était venu de Vecchia-di-Calabria rejoindre sa famille

le déjà implantée dans la cité horlogère.

En se rendant un soir au bar-dancing « La Canasta », Antonio et Renée s'en allaient vers leur destin.

On est frappé cependant par la cruauté du sort pour ces deux jeunes gens. Il les a mis face à face, il les a unis avant de les conduire à une issue qui aurait pu être fatale si Renée de Vuiecuez n'avait pas été secourue à temps, si Antonio avait réussi à se détruire comme à trois reprises il chercha à le faire après avoir commis sa tentative de meurtre.

## VENU AU LOCLE CHERCHER UN MONDE NOUVEAU

Venu au Locle d'un autre monde pour connaître un univers nouveau, Antonio connaissait son premier amour. Le sort voulait que Renée soit une fille coquette dont la vie sentimentale était déjà passablement encombrée. Elle était surtout incapable de bien comprendre le sentiment profond du Calabrais qui, la sachant enceinte de ses œuvres, se fixa ensuite à Villers-le-Lac, contre l'avis de ses parents, dans l'intention de l'épouser.

Elle se détacha de lui peu à peu jusqu'à la plus complète indifférence, jusqu'à la rupture. Et la vérité, elle l'a, dans ses éléments qui provoquent la crise émotionnelle conduisant ce garçon impulsif, coléreux et au sang chaud à être le héros de ce drame d'amour.

Après sa tentative de mariage, il était retourné en Calabre. Mais il ne pouvait oublier Renée, la petite Française au cœur léger. Il lui écrivit pour lui dire encore son amour et ne reçut pas de réponse. Revenant au Locle pour le mariage de sa sœur, il s'arma d'un revolver, passa la frontière en stop dans la voiture du curé de Morteau, désireux d'un ultime entretien.

« Elle sera à moi ou à personne d'autre » telle était sa décision. Comme Renée répondait « non », il l'abattait de deux coups de revolver dont un tua l'enfant qui allait naître et l'autre faillit coûter la vie à la maman.

« Ce n'est qu'un geste de meurtrier banal », précisait l'expert psychiatre ; « il a vécu d'une façon anormale un certain nombre d'événements qui l'ont conduit là ».

Mais il y a une nette préméditation et cet élément doit peser dans la décision que les jurés du Doubs prendront aujourd'hui, après avoir entendu le réquisitoire de l'avocat général et la plaidoirie du défenseur. (cp)

## Deux voitures quittent la route

Un accident de la circulation qui aurait pu avoir de graves conséquences a eu lieu hier en début d'après-midi vers 13 h.45, à l'entrée est du Locle, à la hauteur du garage Charpillot.

Une voiture bâloise qui roulait en direction de la ville, voulut dépasser l'automobile neuchâteloise qui la précédait.

Au cours de cette manœuvre, le véhicule de Suisse alémanique, conduit par M. R. S., s'est mis à zigzaguer sur la chaussée, avant d'aller s'immobiliser sur le côté gauche de la route, dans un talus de neige.

Quant à la voiture neuchâteloise, en voulant éviter l'automobile qui la dépassait, elle serra trop sur sa droite et grimpa dans le talus.

Dégâts matériels aux deux véhicules.

## LA CHAUX-DU-MILIEU

### Semaine de prière pour l'Union chrétienne

La Semaine de prière pour l'unité chrétienne a été célébrée avec la collaboration de trois paroisses en l'église du Cerneux-Péguignot le 18 janvier, dans les temples de La Chaux-du-Milieu mardi 23, et pour terminer, hier au Temple de La Brévine. Ces séances furent tour à tour présidées par les pasteurs et curés des propres paroisses.

Le grand rassemblement et cette union de toutes les confessions dans le recueillement en un seul Dieu furent réconfortants pour tous. (my)

## BROT-DESSUS

### Brûlée à une main

Occupée aux travaux ménagers dans la cuisine, la jeune J. M., âgée de 13 ans, a glissé. En voulant se retenir elle a posé la main sur la plaque chauffante du fourneau potager très chaude, se brûlant grièvement. Le Dr Berset des Ponts-de-Martel lui a prodigué les soins nécessaires. (fd)

## LES VACANCES SCOLAIRES 1968 DES JEUNES BRENASSIERS

La Commission scolaire s'est réunie la semaine dernière au collège, sous la présidence de l'abbé M. Vermot.

Elle fixa tout d'abord les vacances pour 1968-69 comme suit, en se basant sur les dates adoptées par les écoles du Locle :

Été : du 1er juillet au 13 août, rentrée le 14 ; Automne : du 7 au 19 octobre, rentrée le 21 ; hiver : du 24 décembre au 4 janvier 1969, rentrée le 6 ; printemps : du 7 au 19 avril 1969, rentrée le 21.

Le président, qui a eu un entretien avec M. R. Hugli, chef de service de l'enseignement primaire et préprofessionnel, proposa une répartition des classes pour l'année scolaire prochaine. Vu le peu d'enfants qui entreront au collège ce printemps, la classe de Mme B. Fellay serait composée des élèves de 1re année et des filles de 2e année. Celle de Mlle M. Gafner, des garçons de 2e et de tous les élèves de 3e année. La classe de Mlle J. Perrelet et celle de M. P. Février accueilleraient respectivement les 4e et 5e années, tandis que les 2 premiers degrés préprofessionnels seraient confiés

à M. P.-A. Felichet. Les membres de la Commission étudieront ce projet de répartition et se prononceront lors de la prochaine séance.

C'est ensuite avec regret qu'on apprit la démission de Mlle J. Boillat, institutrice au collège de La Saignotte. Elle quittera ce poste et l'enseignement au mois d'avril prochain. Le Département de l'instruction publique se chargera de trouver un remplaçant.

La fête de la jeunesse était aussi à l'ordre du jour. Cela semble tôt, mais si l'on veut essayer d'innover, il est indispensable d'y penser maintenant déjà. M. E. Reichenbach préparera un plan d'organisation de cette manifestation.

Pour terminer, la Commission scolaire a décidé de se joindre à la SFG et à l'ADB pour mettre sur pied un concours de ski villageois. L'expérience faite dans ce domaine il y a 3 ans avait été très concluante. C'est donc le 11 février que jeunes et moins jeunes auront l'occasion de s'affronter sur les pentes de Bel-Air, dans une descente, un slalom géant, un slalom spécial et un gymkhana. (li)

## « Au cirque... »



Avec cette photo intitulée « Au cirque », M. François Mercier est sorti premier lors d'un concours interne organisé par le Photo-Club du Locle et dont le thème était « Sur le vif ».

## Voiture contre car

Hier soir, sur le coup de 18 h. 45, à la rue de la Côte, une automobile est venue se jeter contre un car ALL.

On ne déplore que des dégâts aux deux véhicules. Cet accident est dû à la chaussée glissante.

## Bienfaisance

L'Oeuvre des Soeurs visitantes a reçu avec reconnaissance des dames coopératrices la somme de 200 fr.

## On en parle au Locle

Il nous est arrivé à tous d'assister à un spectacle en ayant sommeil. Soit après un repas trop copieux, soit par fatigue tout simplement, plus rarement en raison de la monotonie du programme. J'ai vu maints Loclois faire un bon petit somme réparateur durant un concert ou un autre, pendant la projection d'un film et encore à d'autres occasions, conférence, assemblée, etc. Ça ne gêne d'ailleurs personne, pour autant que les victimes de ces attaques de paupières en restent à une douce somnolence, en opinant largement du chef, mais sans se laisser aller à ronfler plus ou moins discrètement. Car alors, ce sont tous les voisins qui deviennent les victimes et qui n'apprécient guère ce fond sonore imprévu et supplémentaire.

Ainsi, samedi dernier, un monsieur s'est endormi en pleine séance de cinéma. Nul ne l'aurait remarqué sans les bruits étranges de chaudière mal réglée qui suivirent bientôt. Le film était beau et le dialogue délicat. C'est vous dire que bien vite, les gens d'alentours furent agacés. On essaya bien de faire « chut », mais en vain. Au contraire, les ronflements semblèrent s'accroître. Jusqu'au moment où un spectateur assis juste devant l'endormi se retourna et, par dessus le dossier de son fauteuil, serra énergiquement un genou (et non le nez !) du coupable. Celui-ci eut un brusque sursaut ! De quel rêve sortait-il ? Il retrouva lentement ses esprits et réalisa la situation. A ses côtés, deux jeunes filles avaient peine à contenir leur sourire. Pour lui, pas de doute, c'était elles qui l'avaient pincé ! Il marmonna à leur intention quelque vague menace et quelque commentaire désagréable. Et pourtant, elles n'y étaient pour rien. N'empêche qu'à la sortie, elles ont filé sans demander leur reste. Quelle frousse, mes amis !

Ae.

## Les Brenets: le ski-lift est installé

Hier matin, des électriciens ont tiré une ligne depuis les hangars CMN. Elle longe les voies jusqu'à l'entrée du tunnel de Châtelard et passe au-dessus de celui-ci pour arriver à la station supérieure du remonte-pente.

L'après-midi, malheureusement un peu tard, arriva un monteur de la fabrique. Aidé de quelques adultes et d'une dynamique équipe de jeunes du village, il mit en place le ski-lift proprement dit. Il fallut s'y reprendre à deux fois à cause de la configuration du terrain et c'est finalement vers 18 h.30, alors qu'il faisait déjà nuit que les premiers essais de marche purent avoir lieu. Heureusement, tout a fonctionné.

Le remonte-pente se compose d'un câble avec 10 barres de traction, d'une station inférieure, comprenant un dispositif d'ancrage et une roue de guidage, et d'une station motrice. Cette dernière est située juste à côté de l'entrée du tunnel de Châtelard. Un moteur électrique de 380 volts développant 2 chevaux à 3000 tours par minute ac-



C'est sous une tempête de neige que l'on procéda à l'installation des divers éléments du remonte-pente.

tionne une roue caoutchoutée dans laquelle passe le câble à une vitesse de 2 mètres par seconde. Il est muni d'un dispositif d'arrêt automatique au cas où un skieur dépasserait les limites permises.

Cette installation longue d'environ 200 mètres assurera le transport de 160 personnes à l'heure. De par sa construction simple et rationnelle, elle a l'avantage de pouvoir être très facilement déplacée. Un seul inconvénient : le terrain doit présenter un profil très régulier car le câble n'a d'appui qu'à ses deux stations terminales.

Le ski-lift du pré de Bel-Air sera inauguré samedi. Dès lors, il fonctionnera le mercredi après-midi, le samedi et le dimanche toute la journée. Gageons qu'il remportera un grand succès.

(texte et photo li)

## Déblaiement de la neige dans les rues du village



La fraiseuse apporte une aide appréciable aux travaux de déneigement.

Alors que la neige se met à tomber de plus belle, les employés de la voirie poursuivent leurs travaux de déneigement car les rues du village sont encore très étroites, en particulier la Grand-Rue, et posent des

problèmes de circulation et de stationnement aux automobilistes et même aux piétons. Dans leur pénible tâche les cantonniers sont aidés par une puissante fraiseuse.

(texte et photo li)

## RECU-MEMENTO

JEUDI 25 JANVIER

- CASINO : 20 h. 15, Tartuffe.
- CINE LUX : 20 h. 30, Meurtre au sommet.
- PHARMACIE D'OFFICE : Moderne, jusqu'à 21 h., ensuite le tél. No 17 renseignera.
- PERMANENCE MEDICALE ET DENTAIRE : Tél. No 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'urgence et en l'absence du médecin de famille).

## COMMUNIQUÉS

Au cinéma Casino : « Mouchette ».

Ce film de Robert Bresson est identique tout simplement au célèbre roman de Bernanos. En même temps il est dix fois plus beau, car il est œuvre cinématographique. La toute jeune Nadine Nortier, « Mouchette », a l'air de sortir tout droit du livre de Bernanos. Ce soir pas de cinéma, vendredi 26 janvier à 20 h. 30, samedi soir pas de cinéma, dimanche 28 janvier à 14 h. 30 et à 20 h. 15. 18 ans.



Offre spéciale

Spaghetti Scolari

Multipack 2x500 g

Fr. 2.10 au lieu de Fr. 2.60

## Enfin, suppression des hémorroïdes sur la base scientifique

sans opération — démangeaison pénible éliminée en peu de minutes

Une maladie fréquente, ce sont les hémorroïdes prurigineuses : la personne affectée en souffre d'une manière extrêmement désagréable et pénible pendant la journée et surtout pendant la nuit.

Quoi que vous ayez entrepris sans succès jusqu'à présent... peu importe, nous avons de bonnes nouvelles pour vous !

Un institut de recherches scientifiques très connu a découvert une substance curative permettant de réduire les hémorroïdes sans opération. Tout d'abord, le malade constate en peu de minutes un soulagement du prurit, des brûlures et des douleurs — sans recourir à d'autres médicaments. Ensuite, la substance accélère la guérison des tissus blessés et réduit les gonflements douloureux. En même temps,

les tissus acquièrent une certaine souplesse, ce qui rend l'évacuation alvine moins douloureuse. Les essais effectués sous le contrôle des médecins ont confirmé cet effet curatif. Les résultats ont été tellement positifs que les patients ont pu dire : « Les hémorroïdes ne sont plus un problème ! » Parmi les personnes traitées, il y en avait qui ont souffert depuis de longues années. Le secret réside dans la substance curative appelée « Sperti Préparation H ».

Exigez la « Préparation H » (marque déposée) dans votre pharmacie ou droguerie. La pommade (y compris l'applicateur) se vend à Fr. 5.90, et les suppositoires (dont l'application est plus facile, surtout en voyage) à Fr. 6.60.

**CORSO**

2 25 50

SOIRÉES à 20 h. 30  
Mat. à 15 h.  
sam., dim.  
mercredi

**2e SEMAINE**

# LE FILM LE PLUS VIOLENT SUR L'ENFER DES CORPS

**Catherine DENEUVE - Jean SOREL - Michel PICCOLI**

Claude Brûlé  
«CANDIDE»

PARIS MATCH

★★ Excellent

A soixante-sept ans, Luis Bunuel (« Los Olvidados », « Le Journal d'une femme de chambre »), fidèle au surréalisme de sa jeunesse, traite avec dignité et simplicité le sujet le plus osé qui soit. « Belle de Jour » est un film-dynamite qui contient une belle charge de défi et de scandale. Il effarouchera beaucoup de spectateurs et pourtant l'audacieux « Belle de Jour » est aussi très chaste et, finalement, très moral. Il plaide, comme Bunuel l'a fait toute sa vie, pour la libération de l'homme et surtout de la femme. Chez Catherine Deneuve, au visage plus lisse et plus pur que jamais, le feu couve sous la glace: c'est son meilleur rôle. Tous les acteurs sont remarquables et d'une rare justesse de ton comme sont justes les couleurs automnales qui baignent ce film d'une intensité et d'une force peu communes.



**MEILLEUR FILM  
VENISE 1967**

admirable... osé...  
passionnant...

«Figaro Littéraire»

18 ans

**Le film à voir plus d'une fois pour en saisir les plus intimes subtilités...**

**EDEN**

2 18 53

SOIRÉES à 20 h. 30  
Mat. à 15 h.  
sam., dim.  
mercredi

**DÈS CE SOIR**

Admis dès 18 ans

Un puissant film policier français remarquablement documenté sur les activités secrètes du plus redoutable syndicat du crime international...

**LE QUAI DES ORFÈVRES  
CONTRE LES TUEURS PROFESSIONNELS !**



**L'HOMME  
QUI TRAHIT  
LA MAFIA**

FRANSCOPE-EASTMANCOLOR

avec :

**ROBERT HOSSEIN  
CLAUDE MANN  
CLAUDINE COSTER  
J.-L. de VILLALONGA**

**PLAZA**

2 21 23

SOIRÉES à 20 h. 15  
MATINÉES à 15 h.  
sam., dim.

Après «LES TONTONS FLINGUEURS» et «LES BARBOUZES», voici le nouveau film de «L'ÉQUIPE DU RIRE» **GEORGES LAUTNER - MICHEL AUDIARD**

un film impeccable

des dialogues incisifs

**ADMIS DÈS  
16 ANS**



suspense... humour... action... rire...  
dans cette percutante réalisation

**Mauvais garçons  
et cie**

FRANSCOPE-EASTMANCOLOR

DIALOGUE DE  
**MICHEL AUDIARD**

AVEC  
**ANOUK FERJAC**

ET  
**HENRI GARCIN**

ET  
**RENEE SAINT CYR**

AVEC LA PARTICIPATION DE  
**MAURICE BIRAUD**

**RITZ**

2 93 93

Tous les soirs à 20 h. 30  
MATINÉES à 15 h.  
sam., dim.

**DÈS CE SOIR**

**EN GRANDE PREMIÈRE**

**CATHERINE DENEUVE - FRANÇOISE DORLEAC**

**GEORGES CHAKIRIS - DANIELLE DARRIEUX - MICHEL PICCOLI**

# LES DEMOISELLES DE ROCHEFORT

de JACQUES DEMY - Musique de MICHEL LEGRAND - Chorégraphie de NORMAN MAEN

DE LA MUSIQUE... DE LA DANSE... DE LA COULEUR... BEAUCOUP D'AMOUR !

**Tout est frais, beau, pur, agréable à l'œil, merveilleusement réalisé,  
DANS UN ÉCLAT DE JOIE!**

Franscope - Couleurs

Location ouverte: Jeudi-vendredi dès 16 h.

**SCALA**

2 22 01

Dès ce soir à 20 h. 30

Matinées: Samedi et dimanche à 17 h. 30

Voici la MAFIA, la MAIN NOIRE, la COSA NOSTRA, qui doit primer sur la femme, la famille, le pays et la religion

# L'ENNEMI No 1 DU F. B. I.

avec

**Efrem ZIMBALIST Jr. - Walter PIDGEON et Susan STRASBERG**

EN GRANDE PREMIÈRE

DÈS 18 ANS

TECHNICOLOR

Samedi-dimanche  
et mercredi à 15 h.

**LE CAPITAN**  
avec **Jean Marais et Bourvil**

de André HUNEBELLE

**DÈS 12 ANS**



L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

# PROCÈS DU BLS: BATAILLE AUTOUR D'UNE ESTIMATION FINANCIÈRE

Les délibérations relatives au procès du BLS ont repris devant la 3e Chambre civile de la Cour d'appel de Berne, sous la présidence de M. G. Staub. Il devait déclarer que, comme l'échange des pièces a déjà eu lieu, les compléments d'informations apportés par M. Wehrli, représentant de la communauté des actionnaires, ne fournissent aucun élément nouveau. On peut donc, devait dire M. Staub, les rejeter.

La communauté des actionnaires, qui a déposé la plainte, possède cent actions prioritaires en second rang, acquises le 31 août 1966, soit 12 jours avant la décision de rachat par la Confédération. Il faut rappeler que les 33.000 voix dont disposent les actionnaires ont formé un comité de protection, dont est issue la communauté précitée.

M. Wehrli, dans son intervention, devait demander au tribunal de prévoir une annulation de la décision de l'assemblée générale du BLS, concer-

nant le rachat de la compagnie par la Confédération, en arguant du fait que les estimations des biens du BLS sont sujettes à caution. M. Wehrli ajouta qu'en 1965 le conseiller fédéral Spuhler avait donné une valeur de 240 millions de francs au matériel roulant du BLS: si la Confédération entend verser une somme voisine de 100 millions de francs, elle serait donc, aux dires de M. Wehrli, inférieure à la valeur réelle des installations. La valeur réelle du BLS dépasse de 300 pour cent la valeur nominale des actions, dit encore M. Wehrli. Il a enfin rappelé le rachat par la Banque cantonale bernoise des actions BLS détenues par la SNCF, à un prix plus haut que la valeur nominale des actions.

M. F. Gygi, conseiller juridique du BLS combattit les arguments de M. Wehrli en les soupçonnant de cacher des desseins spéculatifs. Il a accusé une certaine catégorie d'ac-

tionnaires de penser surtout à ses intérêts privés. M. Gygi devait ensuite développer sa pensée, en disant que de nouvelles négociations étaient exclues, et qu'une liquidation du BLS n'entraînerait absolument pas en discussion. Le problème concerne une intégration de l'entreprise, sur les plans d'exploitation et des tarifs, dans les CFF, et la Confédération apparaît comme le seul acheteur possible.

L'avenir des actions du BLS semble d'ailleurs incertain, en raison de l'augmentation inévitable des frais. La majorité des actionnaires est d'accord avec le principe de l'assainissement financier et n'entend pas se sacrifier à une minorité dont les buts sont uniquement spéculatifs.

M. Wehrli devait alors s'élever contre ce reproche de spéculation, sur quoi le président fixa au 11 mars, à 9 heures, le début des délibérations devant conduire au jugement.

## Villars deviendrait une station plus populaire

On précise au sujet de la nouvelle annonçant que des tractations sont en cours pour la reprise du Villars-Palace par une organisation de tourisme forfaitaire, que cet hôtel dispose à l'heure actuelle de 280 lits auxquels viennent s'ajouter les cent lits de l'hôtel Bellevue qui servent à l'hébergement du personnel du palace. Selon certains renseignements puisés dans une revue hôtelière le premier établissement de Villars faisait annuellement un déficit d'environ 300.000 francs.

Le Crédit foncier vaudois, majoritaire depuis de nombreuses années au sein de la société du Villars-Palace désirait maintenir le haut niveau qui avait fait le renom de l'établissement. C'est le Crédit foncier

vaudois aussi qui brusquement s'est décidé à mettre fin à cet état de choses en négociant le rachat de l'hôtel avec les représentants d'une société. Cette société, lorsqu'elle sera définitivement constituée, portera le nom de Villars-Palace SA et son principal actionnaire sera le vice-président de Leysin-Tours qui aurait 51% des actions.

L'exploitation du palace se poursuivrait dans les conditions actuelles jusqu'au 20 août prochain. A partir de cette date, il passerait de la catégorie «luxe supérieur» à celle de «luxe» plus accessible aux touristes des voyages organisés. Quant au Bellevue, il serait affecté à un tourisme un peu plus populaire. (ats)

## Le nouveau juge cantonal valaisan a été désigné

A la suite de la nomination de M. Henri Fragnières, au poste de juge fédéral, en remplacement de M. Antoine Favre, juge fédéral atteint par la limite d'âge, le parti conservateur chrétien-social valaisan a présenté hier matin, au Grand Conseil, la candidature de M. Jean Quinodoz, chef du contentieux du Département de l'intérieur.

Alors même qu'on s'attendait à une lutte violente entre les partisans de MM. Quinodoz, Jean-Maurice Gross, juge instructeur à Martigny et Raymond de Torrenté avocat à Sion, M. Quinodoz a été élu avec 83 voix, M. Gross en obtenant 27 et

M. de Torrenté 5. Il reste maintenant à désigner le successeur de M. Quinodoz, et là aussi il y a de nombreux postulants. (vp)

## Un dépôt en feu à Martigny

En fin de journée, hier, un incendie s'est brusquement déclaré dans un grand dépôt de la Coopérative de Martigny-Bourg.

Les pompiers de la localité, immédiatement alertés, ont réussi à circonscrire le sinistre qui a néanmoins causé pour plusieurs milliers de francs de dégâts. (vp)

## Deux Zougois trouvent la mort sur la route

Un grave accident de la circulation s'est produit hier matin, vers 7 heures, entre Holzhaussern et Rotkreuz, dans le canton de Zoug. Une colonne de voitures se dirigeait de la seconde localité vers la première, alors qu'il neigeait légèrement. Soudain, la première voiture de la colonne se trouva bloquée sur la route. Une camionnette arrivant en sens inverse obliqua soudain sur la gauche, heurta la voiture bloquée et fut rejeté contre une voiture lucernoise, qui arrivait alors, avant de se retourner.

Le conducteur de la première voiture, M. Peter Imhof, de Seewen (SZ), âgé de 24 ans, a été tué sur le coup, et son passager, M. Theodor Christen, 26 ans, d'Ebikon, devait décéder peu après son arrivée à l'hôpital. Le chauffeur de la camionnette et son passager furent grièvement blessés, alors que le passager de la voiture lucernoise l'était plus légèrement.

Les trois voitures sont totalement détruites. (ats)

## Le gérant soleurois avait simulé une agression

Il y a un peu plus de deux semaines, ainsi qu'on l'annonçait, soit le 8 janvier, la police cantonale de Soleure, était appelée à Schönenwerd, où une agression avait été commise en effet contre le gérant d'une coopérative. L'enquête menée à ce sujet permit d'établir que toute cette affaire n'était qu'un coup monté. Le gérant en question, un homme de 40 ans, s'était rendu coupable d'escroqueries et de malversations, et avait pensé cacher ainsi ses méfaits. Il a fini par faire des aveux complets, et a été incarcéré. (ats)

## Des reptiles périssent dans le feu à Zurich

Dix reptiles, dont deux exemplaires géants ont péri dans l'incendie d'un terrarium géant, à Urdorf, près de Zurich. Le feu s'est déclaré à la suite d'une défectuosité au dispositif de chauffage. (upi)

## Ils ne passent plus l'inspection militaire

Le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance du 8 novembre 1946 sur les inspections d'armes et d'équipement dans les communes, dans ce sens que les sous-officiers supérieurs (fourrier, sergent-major et adjudant sous-officier), ainsi que les militaires et les complémentaires rangés dans les classes de la fonction 1a à 4 sont désormais dispensés de passer ces inspections. Il est tenu compte dès lors d'un vœu exprimé depuis longtemps par les cercles proches des sous-officiers supérieurs. Les femmes du service complémentaire continuent à être dispensées de cette obligation. (ats)

## LE «CAS PELLEGRINI» REBONDIT

Le procureur public du Sotto Ceneri, Me Adolfo Bader, a tenu une conférence de presse au sujet de l'entretien qu'il a eu avec l'ancien conseiller d'Etat tessinois, Me Angelo Pellegrini. Celui-ci a donné sa démission il y a deux semaines. Il était l'objet d'une campagne de presse depuis plusieurs mois déjà. M. Bader a annoncé que l'ancien chef du Département cantonal de justice et police a résolument repoussé les accusations lancées con-

tre lui par le contrebandier italien Giuseppe Molina, plus connu sous son nom de «travail» de «Beppe il rosso». Celui-ci avait accusé M. Pellegrini d'avoir accepté une somme de 40.000 francs pour le protéger et en particulier pour lui permettre de continuer à résider dans le canton du Tessin malgré un décret d'expulsion des autorités fédérales.

«Beppe il rosso» a maintenant retiré ses accusations contre M. Pellegrini. (ats)

## Une commission du Conseil national a modifié le texte du projet en matière de droit foncier

La Commission la Conseil national chargée d'examiner le projet d'articles constitutionnels en matière de droit foncier, a siégé les 23 et 24 janvier, à Braunwald (Glaris), en présence de M. L. von Moos, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de justice et police.

Elle a voté l'entrée en matière par 24 voix et une abstention. Ensuite, la commission a modifié rédactionnellement le texte adopté par le Conseil des Etats concernant l'article 22 ter, en ce sens que dans les limites de leurs compétences constitutionnelles, la Confédération et les cantons peuvent prévoir par

la voie législative, dans l'intérêt public, l'expropriation et des restrictions à la propriété. En outre, à l'article 22 quater, premier alinéa, elle a déclaré la Confédération compétente pour édicter, par la voie législative, des règles générales pour un plan de zones destiné à l'aménagement du territoire et à l'utilisation rationnelle du sol. L'alinéa 1 bis a été conclu comme suit: «Les cantons appliquent les règles générales et fixent les zones sous la surveillance de la Confédération.»

Au vote final, le projet a été accepté par 16 voix et 4 abstentions. (ats)

## L'«affaire Gygli-Musy» évoquée au Conseil fédéral

Dans sa séance de mercredi, le Conseil fédéral s'est occupé du différend qui a opposé le colonel-brigadier Musy au colonel cdt. de corps Gygli. M. Celio, chef du Département militaire, reste en contact avec l'ancien chef du Service des renseignements et avec ses avocats. Comme l'a fait savoir le chancelier Huber, l'opinion publique sera renseignée dès que ces pourparlers seront achevés.

Le Conseil fédéral a d'autre part donné de nouvelles instructions à sa délégation chargée de négocier avec les syndicats des fonctionnaires fédéraux, qui demandent une augmentation de salaire de dix pour cent. Une nouvelle rencontre avec l'Union fédérative aura lieu ces prochains jours.

En ce qui concerne la révision de l'AVS, le gouvernement a réglé un point encore en suspens: il a déci-

dé de ne pas proposer de cotisation réduite pour les travailleurs indépendants. Une telle réduction entraînerait en effet une diminution des recettes de l'ordre de 50 millions de francs. On peut éviter en outre la création de diverses catégories d'assurés.

On apprend enfin qu'au cours d'une séance extraordinaire, le Conseil fédéral va discuter des méthodes qui doivent être appliquées pour élaborer le «programme gouvernemental» demandé par les Chambres. Cette séance spéciale sera également consacrée au problème des travailleurs étrangers. Le 13 février, en effet, les Départements de l'économie et de justice et police convoqueront en conférence les représentants des cantons et des associations nationales pour leur soumettre une nouvelle réglementation. (ats)

## Le Conseil fédéral accorde un crédit de 83 millions pour une autoroute urbaine

Dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral a approuvé le projet général 1:2000 de la route nationale urbaine SN 6 à Berne, bifurcation N 1/SN 6 Wankdorf - Freudenbergerplatz, et a accordé à cet effet un crédit-cadre de 83 millions de francs. Pour cette section de route nationale d'une longueur de 3,1 km. — y compris la jonction SN 6/N 1 Schermenweg - Papiermuhlestrasse et le raccordement Schermenweg — le coût moyen par kilomètre s'éta-

blit donc à 26,8 millions de francs. Dans ce montant sont également inclus les frais considérables d'adaptation du réseau routier local.

La présente approbation du projet général marque une étape décisive pour la construction de ce tronçon de route nationale, qui revêt une grande importance pour la ville et la région de Berne, et permet également de faire débiter les travaux conformément au programme de construction.

## L'assimilation des réfugiés hongrois

En réponse à une question écrite d'un député qui réclamait une assimilation rapide des réfugiés hongrois, le Conseil fédéral confirme que le Département de justice et police se propose de prendre contact cette année avec les cantons à ce sujet. Il n'est toutefois pas indiqué, estime-t-il, d'entreprendre cette démarche trop tôt.

Selon la loi fédérale sur la nationalité, on ne peut en effet demander l'autorisation fédérale de naturalisation — indispensable pour l'acquisition du droit de cité cantonal et

communal — qu'après 12 ans de résidence en Suisse. Or la plupart des réfugiés hongrois sont entrés dans notre pays à fin 1956 ou au début de 1957.

Toutefois, jusqu'à la fin de l'année passée, 327 autorisations de naturalisation concernant au total 565 personnes ont déjà pu être délivrées à des Hongrois. Il s'agissait de requérants dont le temps passé en Suisse a pu compter double en vertu de l'alinéa 2 de l'article 15 de la loi précitée. Les cantons ont traité ces cas d'une manière libérale. (ats)

## Le Suisse consomme 9,5 kg. de fromage par an

Il ressort des statistiques de l'Union suisse du commerce de fromages que la consommation par tête d'habitant au cours de l'exercice 1966-67 a atteint 9,5 kg. contre 9,14 kg. pour l'exercice précédent.

Dans ces chiffres, le fromage importé représente 2,18 kg. soit 24,1% de la consommation.

La consommation de fromages indigènes s'est élevée à 6,87 kg. ou 75,9%. Dans ce chiffre l'Emmental entre pour 18,1%, le Gruyère et les sortes semblables pour 21,7%, le Tis-sit 29%, le Sbrinz 2,9% et le fromage fondu indigène 5,8%. (ats)

## Nouveaux avions-école

Le Conseil fédéral s'est préoccupé de la question du remplacement des avions-école utilisés dans les cours de l'Instruction aéronautique préparatoire, dans lesquels sont sélectionnés les jeunes gens désirant devenir de futurs pilotes militaires ou professionnels civils. La plupart des avions utilisés dans ces cours datent d'il y a plus de vingt ans et doivent être mis peu à peu hors-service. Le Conseil fédéral, au cours des cinq prochaines années, encouragera par une contribution financière l'achat d'un nombre limité d'avions. (ats)

## Réduction de la subvention pour l'assurance du bétail

Le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance du 17 juillet 1959 sur l'assurance du bétail, en exécution des arrêtés pris l'année passée par les Chambres et réduisant les subventions fédérales. Fait nouveau, la Confédération limitera, d'une part son aide à la région de montagne et, d'autre part, tiendra compte désormais de tous les frais vétérinaires (visite et traitement des animaux assurés). Les prestations étant versées chaque fois pour l'année civile écoulée, la plaine bénéficiera encore cette année de la contribution fédérale. Les nouvelles dispositions n'entreront donc en vigueur qu'en 1969 et se traduiront pour la Confédération par une économie de quelque 850.000 francs par année. (ats)

## La femme à la maison fait 3 km. et porte 500 kg. par jour

Tenir le ménage, s'occuper des enfants, faire la cuisine... avez-vous compté l'effort physique, l'effort nerveux que cela représente ?

Pas étonnant le soir que la femme, au même titre que son mari, se sente le besoin d'un bon «remontant». Ce stimulant, ce tonique général, c'est le VIN DE VIAL qui vous l'offre !

Faites halte, partagez un bon verre de VIN DE VIAL au goût parfait de malaga et vous vous sentirez mieux, car le VIN DE VIAL contient le quinquina, l'extrait de viande et les lactophosphates dont vous avez besoin pour retrouver votre élan et la bonne humeur. Dans toutes les pharmacies et drogueries. Fr. 6.—

**VIN DE VIAL**



# ACTION

sur les yogourts

mocca, framboises, fraises, myrtilles, ananas, bircher, noisettes, mandarine, vanille et nature

# 3 pour 2

Riz italien  
Vialone RB  
Superfino  
2 x 1 kilo

**2.80**  
au lieu de 3.40

Vin blanc  
Riesling de  
Romandie  
la bouteille

**3.10**

AVEC RISTOURNE

## « FRANCE »

### Le rendez-vous des gens qui ont réussi

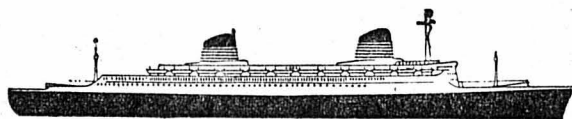
Que ce soit en première classe ou en classe touristique, pour des voyages d'affaires ou de tourisme, FRANCE est devenu un véritable club de ceux qui ont connu le succès dans les domaines les plus divers.

**Toutes les deux semaines:**

Le Havre - Southampton - New York aller et retour à partir de Fr.: 1845.—

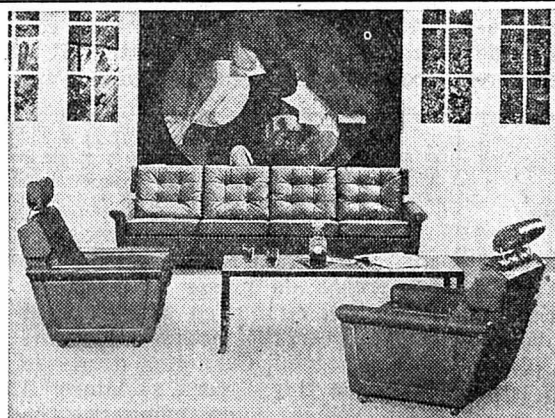
Voyages à forfait en Amérique — Nombreuses croisières

Cie Cie  
Transatlantique



Consultez votre  
agent de voyages

« s/s Antilles »: Voyages de rêve en Mer des Caraïbes: climat, folklore, ambiance.



Visitez  
notre  
grande  
exposition  
de meubles  
à Yverdon

## AMEUBLEMENTS Vionnet SA

Rue du Lac 24 - YVERDON - Quai de la Thièle  
Tél. (024) 2 76 36 (Immeuble Opel)

Le client achetant un mobilier complet bénéficie de nos prix avantageux.

**BON**

Veuillez m'envoyer une documentation:

chambres à coucher - studios - salles à manger  
style / moderne

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

## OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour début mars 1968 ou date à convenir

### aide-comptable

Nous demandons:

- goût des chiffres
- connaissance de la comptabilité en partie double
- notions du principe des cartes perforées
- précision et soin dans le travail.

Nous offrons:

- cadre et ambiance de travail agréables
- une certaine indépendance
- rémunération en rapport avec les exigences.

Prière d'adresser les offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire ou se présenter, après préavis téléphonique, à

## Iemrich + cie

cadrans soignés

rue du doubs 163 - tél. (039) 3 19 78

Fabrique d'horlogerie offre place stable à

### HORLOGER COMPLET DÉCOTTEUR

Magnifique logement à disposition.

Offres sous chiffre DX 1352, au bureau de L'Impartial.

PAUL DUBOIS S.A., 2610 SAINT-IMIER  
Fabrique de décolletages

engage pour tout de suite ou date à convenir

### CHEF D'ATELIER DE REPRISSES

conviendrait à mécanicien de précision ou mécanicien-outilleur

### MÉCANICIENS DÉCOLLETEURS

également pour succursale de Bienne.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire à l'adresse ci-dessus.

NATIONALE SUISSE  
ASSURANCES

### FLORIAN MATILE

agent général  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Léopold-Robert 72 - Tél. 039/3 18 76

Inspecteurs:

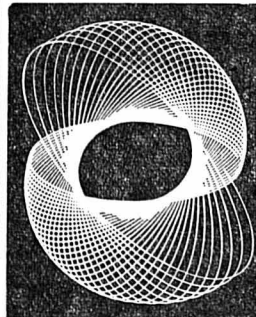
PAUL RAMSEYER Tél. 039/2 17 91

ANDRÉ RYSER Tél. 039/2 73 84

JEAN-FRANÇOIS MATHEY  
France 11, Le Locle Tél. 039/5 21 22

MALADIE / ACCIDENTS / RESPONSABILITÉ CIVILE / AUTOS / MACHINES

INCENDIE / VOL / EAUX / GLACES / BIJOUX / TRANSPORTS



## Contrôle des verres

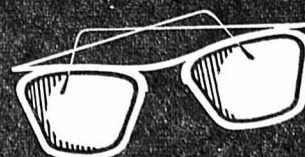
par les deux services spéciaux créés par CLAIRVUE

BASSIN 8  
PORTES-ROUGES 149

Tél. (038) 4 07 22  
Tél. (038) 5 75 09

Ouvert le samedi jusqu'à 17 heures  
Fermé le lundi toute la journée

## CLAIRVUE

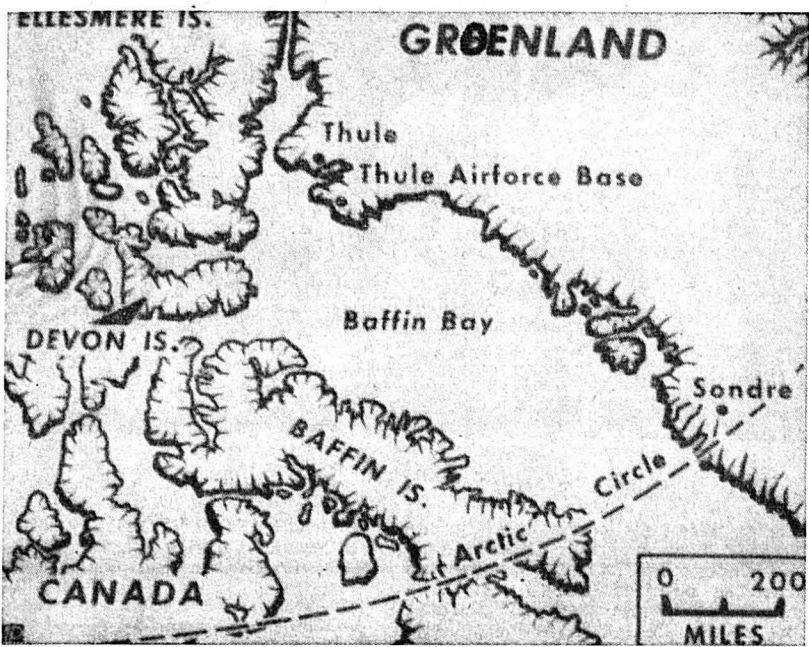


NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 163 + Bassin 8

INFORMATIONS ET DÉPÊCHES INTERNATIONALES

DES RADIATIONS ONT ÉTÉ DÉTECTÉES AU GROENLAND APRÈS LA CHUTE DU B-52



Des radiations ont été détectées dans la région de Thule où quatre bombes à hydrogène ont disparu dimanche après l'accident du bombardier B-52 américain à bord duquel elles se trouvaient. Selon des sources bien informées à Washington, les radiations seraient des rayons alfa provenant du plutonium, matière fissile utilisée conjointement avec l'uranium pour déclencher l'explosion des bombes à hydrogène. L'équipe d'experts atomistes danois s'est rendue sur les lieux. Le groupe de spécialistes effectuera une enquête approfondie pour découvrir si les radiations présentent

un danger pour la population de la région.

Pas de danger d'explosion accidentelle

Les bombes thermonucléaires n'étaient pas amorcées et l'armée de l'air américaine a catégoriquement écarté toute possibilité d'explosion accidentelle. Elle tient toutefois, comme dans le cas de Palomares en Espagne, à récupérer les engins, ne serait-ce que pour des raisons psychologiques et politiques.

Les radiations ont paradoxalement encouragé les équipes de récupération.

Pour les optimistes, cela signifierait que les bombes ne sont pas au fond de la mer mais qu'elles se trouvent plutôt près de la surface emprisonnées dans la glace à proximité de l'endroit où des débris du bombardier ont été aperçus.

Les hypothèses se multiplient

L'avion a dérapé sur plusieurs centaines de mètres avant d'exploser. Les parties fumantes de l'appareil ont sans doute fait fondre la banquise sur deux à trois mètres d'épaisseur. Certains débris ont peut-être traversé la croûte gelée et sombré au fond de la mer, d'autres, et parmi eux peut-être les bombes refroidies par la glace, ont pu rester pris dans la glace à mi-chemin entre la surface et la mer.

Un temps épouvantable

L'obscurité, la température de -30 degrés et, pour couronner le tout, une tempête de neige rendent les recherches pénibles et difficiles.

Des hélicoptères ont dû faire demi-tour, ne pouvant s'orienter vers le lieu de l'accident à cause du temps effroyable. Seuls les sauveteurs progressant à pied peuvent encore aller lentement de l'avant en utilisant des traîneaux à chiens, moyen des plus primitifs, pour retrouver les bombes les plus perfectionnées de la technique moderne.

(afp, béline AP)

Trois personnes, dont un Suisse, arrêtées en Italie, pour trafic de fausse monnaie

La police italienne a annoncé l'arrestation de trois personnes, impliquées dans une affaire internationale de faux dollars : il s'agit d'un industriel suisse, Schaufelberger, 43 ans ; d'un avocat de Milan, Manuello Bertetto, 36 ans, et d'un Viennois, Heinrich Reitman, 49 ans. Bertetto a été arrêté vendredi, en possession de 10.000 dollars en faux billets ; Schaufelberger a été pris lundi à l'aéroport de Milan ; les policiers ont trouvé 10.000 dollars en faux billets cachés dans ses

chaussures. Reitman a également été arrêté à l'aéroport de Milan. Selon la police, Bertetto et Schaufelberger l'ont décrit comme leur « contact ».

Schaufelberger lui-même, qui est né à Thalwil, demeura normalement à Glattburg (117, Schaffhausenstrasse).

Les policiers sont toujours à la recherche du chef de la branche européenne du réseau ; son nom, vrai ou faux, serait Kella (upi)

Des diamants dans un tas d'ordures

Le camion des éboueurs venait de passer quand Mrs Hubner de Seattle (USA), s'aperçut qu'elle avait dû jeter par inadvertance dans la poubelle trois bagues de valeur. Elle téléphona immédiatement au service de la voirie qui détourna le camion vers un enclos où il vida son chargement... Mme Hubner, son fils et un voisin vraiment très complaisant n'eurent plus qu'à explorer minutieusement, trois jours durant, quelques tonnes d'ordures pour retrouver l'anneau de jade, la bague de fiançailles ornée de diamants et l'alliance en brillants de la ménagère étourdie. (upi)

LES ETATS-UNIS PRENNENT CONSCIENCE DU PROBLÈME DE L'EXODE DES CERVEAUX

Le Bureau consultatif de la Maison-Blanche sur les problèmes scientifiques et techniques a déclaré que le gouvernement américain devrait définir clairement sa position en ce qui concerne l'embauche aux Etats-

Unis d'experts étrangers, dans le but d'éviter précisément l'exode des cerveaux des pays en voie de développement. Le Bureau, qui avait été convoqué par une sous-commission de la Chambre des représentants, a toutefois admis que Washington ne pourrait pas faire grand chose pour enrayer le phénomène si les pays qui en sont les victimes ne procèdent pas eux-mêmes à des réformes importantes pour assurer des conditions de vie et de travail satisfaisantes à leurs propres experts.

Plusieurs membres du Bureau ont indiqué qu'à leur connaissance le Département d'Etat était en train d'étudier le problème, qu'il y a un an il avait écarté en le considérant comme de peu d'importance. Ce nouvel intérêt du Département d'Etat est motivé par l'impression que l'exode des cerveaux vers les Etats-Unis risque de s'accroître dans les années qui viennent en raison du relâchement des lois américaines sur l'immigration, en ce qui concerne notamment les quotas d'immigrants en provenance de certaines régions d'Afrique et d'Asie.

Le Bureau a recommandé des limitations du temps que des étudiants étrangers formés aux USA pourraient passer en territoire américain, une amélioration des programmes d'aide à l'étranger, dans le but d'assurer une meilleure formation professionnelle dans les pays en voie de développement et, éventuellement, une politique encourageant les chercheurs de ces pays à rester chez eux ou à y retourner. (upi)

La Corée du Nord refuse catégoriquement de libérer le navire américain « Pueblo »

La Corée du Nord a rejeté la demande américaine d'une restitution immédiate du « Pueblo », arraisonné en mer du Japon, mardi.

Au cours d'une réunion avec les représentants du commandement des Nations Unies, au village de Pan Mun Jom, les Nord-Coréens ont accusé l'équipage du navire tiré sur leurs bâtiments.

Le général Pak Chung-kuk, chef de la délégation nord-coréenne, a déclaré que les Nord-Coréens avaient riposté « et tué et blessé plusieurs Américains ». Il a accusé le « Pueblo » d'avoir commis d'« intolérables provocations » et de s'être « introduit illégalement (dans les eaux nord-coréennes) pour une mission d'espionnage ».

Le vice-amiral John Smith a demandé la restitution du navire intact et de ses 83 hommes.

(A Washington, le Département de la Défense a parlé de quatre marins blessés en tentant de protéger le matériel de communications secret, mais ne fait pas état de morts. On déclare également que le « Pueblo » n'a pas utilisé ses deux mitrailleuses).

Le vice-amiral Smith a également demandé des excuses pour la saisie du navire en haute mer et averti que les Etats-Unis pourraient exiger des compensations. Il a indiqué que le « Pueblo » se trouvait à 15 milles nautiques de la côte nord-coréenne, alors que le général Pak prétend qu'il était à l'intérieur de la limite territoriale de 12 mille nautiques, fixée par son

Japon: un jeune extrémiste a tenté de frapper un ministre soviétique... avec un sabre de bois

Pour protester contre l'annexion par l'URSS des îles Kouriles, après la deuxième guerre mondiale, un jeune Japonais s'est jeté en hurlant, hier matin, à la gare de Nagoya, sur M. Nicolai Baïbakov, vice-premier ministre soviétique, et a tenté de le frapper avec un sabre de bois.

Un garde du corps de M. Baïbakov s'est précipité sur l'assaillant et lui a bloqué le passage. Le ministre soviétique n'a pas été atteint. Aussitôt, une grappe de policiers japonais s'est jetée sur le jeune homme qui a été arrêté instantanément. L'un des policiers a été légèrement blessé.

La police a précisé que Hisataka Suridate, 25 ans, d'agresseur, s'est donné comme chef d'un groupe d'extrême-droite appelé « Showa Seinen Kai », qui comprend... six personnes.

Le sabre de bois est une arme traditionnelle japonaise, utilisée lorsque le but est de blesser et non de tuer l'adversaire.

L'incident s'est produit au moment où le vice-premier ministre soviétique, qui devait partir pour Osaka, faisait ses adieux au gouverneur de la préfecture d'Aichi où est située Nagoya.

Dès que la nouvelle de l'incident

a été connue à Tokyo, le ministre des Affaires étrangères japonais a présenté ses excuses à l'ambassade de l'URSS.

M. Baïbakov est arrivé en visite officielle au Japon, il y a une semaine, afin de développer les relations économiques entre l'URSS et le Japon. Il doit rester dans la région d'Osaka jusqu'au 28 janvier et quitter le Japon le 1er février. (afp)

Un Français défie l'Angleterre

Le Français François Fruitier, heureux propriétaire d'une Ford « modèle T » de 1922, a lancé au « Royal Automobile Club » un défi qui risque, dans un pays comme l'Angleterre, d'être rapidement relevé : si une autre voiture « d'époque » réussit à le battre dans une course avec handicap Londres-Bagnère-de-Bigorre, il cédera au vainqueur son propre véhicule. En attendant un concurrent, François Fruitier va « s'entraîner » sur Londres-Monte-Carlo, qu'il compte parcourir en 36 heures.

Les ambitions de François Fruitier ne s'arrêtent pas là : il compte se lancer dans une course contre la montre autour du monde. (upi)

UN SCANDALE POLITIQUE MENACE DE FAIRE ÉCLATER LA COALITION GOUVERNEMENTALE ITALIENNE

Le débat qui devait commencer hier, à la Chambre, sur les accusations d'« irrégularités » portées contre les Services secrets italiens (SIFAR) a été renvoyé à la suite de graves divergences de vues qui se sont élevées au sein de la coalition gouvernementale (démocrates-chrétiens, socialistes et républicains).

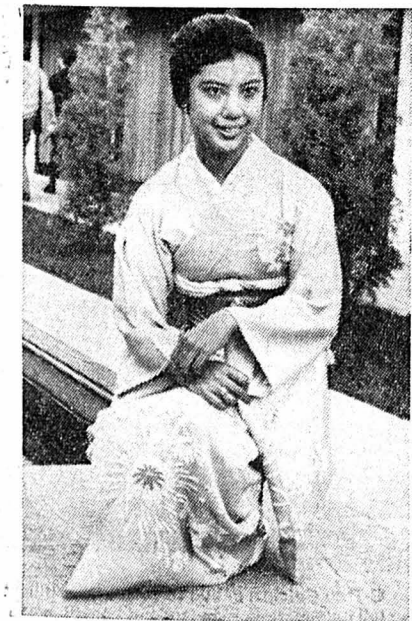
Les accusations, lancées par l'hebdomadaire radical « L'Espresso », l'année dernière, et exploitées par les milieux de gauche, concernent l'établissement de dossiers sur de hautes personnalités politiques, dossiers dont certains auraient mystérieusement disparu.

Tandis que les socialistes sont favorables à l'ouverture d'une enquête parlementaire, comme les oppositions de gauche et de droite, les démocrates-chrétiens s'y opposent. Ils font valoir qu'il y a lieu d'atten-

dre les résultats des deux enquêtes déjà ouvertes — l'une administrative, l'autre judiciaire — ainsi que la fin du procès en diffamation en cours intenté contre « L'Espresso » par le général Giovanni de Lorenzo, qui était le chef des Services secrets avant 1964 et commandant des carabinieri cette année-là. « L'Espresso » l'a accusé d'avoir tenté d'organiser un « coup d'Etat ».

La tension au sein de la coalition est telle que M. Riccardo Lombardi, chef de l'aile gauche du parti socialiste, a déclaré qu'elle mettait en cause la stabilité même du gouvernement. A ce procès, le quotidien turinois « La Stampa », proche des milieux gouvernementaux, titre ce matin : « Les démocrates-chrétiens s'opposent à l'enquête parlementaire et s'il le faut, ils n'excluent pas une crise ministérielle. » (afp)

Une Jeanne d'Arc japonaise



Un groupe d'hôtesse d'Air-France japonaises est actuellement en visite à Nice. Parmi elles se trouve cette charmante demoiselle en costume national, qui répond au nom curieusement français de Jeanne d'Arc ! (Dalmas)



Le vice-amiral américain John V. Smith, chef de la délégation des Nations-Unies de la Commission d'armistice (à droite) proteste auprès du général Park Chong-kook (à gauche). (Béline AP)

pays, mais que les Etats-Unis ne reconnaissent pas.

Le représentant du commandement des Nations Unies a défini l'arraisonnement du bâtiment américain comme « faisant partie d'une nouvelle attitude de belligérance et d'actions agressives de la part des Nord-Coréens qui se sont dangereusement accrues dans cette région et qui ne sauraient se perpétuer dans l'impunité ».

Le vice-amiral Smith a également protesté contre la tentative d'assassinat du président nord-coréen par un commando nord-coréen, dimanche dernier, et l'a qualifié de « crime odieux », ce que le général Pak a refoulé en disant qu'il s'agissait d'un acte de révolte du peuple sud-

coréen qui voulait chasser les Américains et renverser le président Park Chung-hee.

Par ailleurs, à la suite de l'arraisonnement du « Pueblo » que la marine américaine range dans la catégorie des « navires hydrographiques », le porte-avions à propulsion nucléaire « Enterprise » a été envoyé dans les parages ainsi qu'un certain nombre d'autres unités.

L'« Enterprise », qui venait de la base navale de Sasebo, au Japon, était en route pour son théâtre d'opérations, au large des côtes nord-vietnamiennes, lorsque l'incident s'est produit. Ordre lui fut alors donné de faire demi-tour et de se diriger vers le nord, c'est-à-dire vers les côtes nord-coréennes. (upi)

# Les skieurs français s'imposent à Megève

## Favre et Schnider (Suisse): places d'honneur



Killy (à droite), qui n'a pas participé à la course, félicite son camarade Mauduit, vainqueur devant un autre Français, Orcel. (bélino AP)

Le Français Georges Mauduit, de Méribel, vice-champion du monde de slalom géant, et son compatriote Bernard Orcel, ont nettement dominé la première manche du slalom géant du Grand Prix de Me-

gève qui s'est courue sous de légères chutes de neige qui n'avaient toutefois rien de comparable avec les tourmentes ayant sévi à Hindelang et à Adelboden, lors des précédents slaloms géants de la saison. Georges Mauduit n'a battu Orcel que de cinq centièmes mais il a nettement distancé le troisième, le Suisse Willy Favre, battu de 1'54. Ce dernier a lui-même nettement battu son compatriote Kurt Schni-

### Classement

1. Georges Mauduit (Fr) 2'02"90; 2. Bernard Orcel (Fr) 2'02"95; 3. WILLY FAVRE (S) 2'04"44; 4. KURT SCHNIDER (S) 2'05"16; 5. Bill Kid (EU) 2'05"37; 6. Bruno Piazzalunga (It) 2'05"58; 7. Jean-Pierre Augert (Fr) 2'05"74; 8. Haakon Mjoen (No) 2'06"12; 9. Rod Hebron (Ca) 2'06"38; 10. Stefan Sodot (Aut) 2'06"41; 11. Alain Penz (Fr) 2'06"44; 12. Roger RossatMignod (Fr) 2'06"60; 13. Frederic Chaffee (EU) 2'06"74; 14. Bengt-Erik Grahn (Su) 2'07"07; 15. Léo Lacroix (Fr) 2'07"15. Puis: 36. Michel Daetwyler (S) 2'10"15; 59. Jean-François Copt (S) 2'23"07; 73. Maurice Darbellay (S) 2'30"47; 79. Philippe Raymond (S) 2'36"84.

### L'avis des Suisses

«Il y avait du brouillard au début du parcours, une piste glacée. Dans ces conditions, je suis satisfait de ma performance», a déclaré Willy Favre qui, après avoir terminé son parcours, craignait que le temps ne s'éclaircisse, ce qui aurait permis aux coureurs partant parmi les derniers de réussir de meilleurs temps. Mais le brouillard ne s'est pas levé et Favre a pu conserver sa troisième place.

Kurt Schnider était lui aussi satisfait: «A mi-parcours, après la traversée, je suis sorti de la piste et j'ai perdu passablement de temps. Tous comptes faits, je peux donc être content de mon quatrième rang».

### Patinage artistique

## Le couple russe champion d'Europe

Une fois de plus, Ludmilla Belousova (32 ans) et Oleg Protopopov (36 ans) ont plané au-dessus du lot et c'est de façon indiscutable que les deux Soviétiques ont remporté leur quatrième titre européen par couples. Leur exhibition leur a valu un «six» accordé par le juge français et leur note la plus basse a été de 5,6. Les Suisses Mona et Peter Szabo n'ont pas réussi à se placer dans la première moitié du classement, de sorte qu'ils ne seront finalement pas retenus pour les Jeux olympiques. Classement:

1. Ludmilla Belousova - Oleg Protopopov (URSS) 9-312; 2. Tamara Moskvinina - Alexei Mischine (URSS) 30-304; 3. Heidi Marie Steiner - Heinz-Ulrich Walter (All-E) 28-301,6. Puis: 14. Mona et Peter Szabo (S) 263,1.

### En l'absence des «ténors»

Cette première manche s'est résumée à un nouvel affrontement entre Français et Suisses en raison de l'absence des principaux Autrichiens. Cet affrontement a tourné à l'avantage des Français mais il convient toutefois de souligner que les chefs de file des deux pays étaient absents. Edmund Bruggmann et Dumeng Giovanoli ne sont pas présents à Megève alors que chez les Français, après Guy Périllat, toujours grippé, Jean-Claude Killy a déclaré forfait en extremis (fatigué, il aurait décidé de s'accorder quelques jours de repos).

### Football

## Inter Milan pénalisé

Une très grave sanction vient de frapper l'Internazionale de Milan: les membres de la Commission de discipline de la Ligue nationale italienne l'ont privée de la victoire (3-0) qu'elle avait obtenue sur Cagliari lors de la 15e journée, proclamant l'équipe sardaise victorieuse par 2-0. A la mi-temps, le capitaine de l'équipe sarde, Londo, fut atteint à l'œil droit par une pièce de monnaie de 100 lires jetée par un spectateur. Assez sérieusement blessé par ce projectile, le joueur n'avait pas été en mesure de reprendre sa place et son équipe avait joué à dix la seconde mi-temps. A l'issue de la rencontre, les dirigeants sardes avaient déposé une réclamation transmise par l'arbitre, M. de Robbio, à la Ligue nationale. Cette sanction ne va pas manquer de provoquer de vives polémiques et soulever les protestations des «tifosi» de l'Internazionale au moment où leur équipe se rapprochait dangereusement de l'AC Milan, leader du classement. En effet, à la suite de cette décision, l'Inter rétrograde à la 7e place, en compagnie de Cagliari, Bologna et de l'Atalanta, avec 16 points, alors que l'AC Milan compte 23 points.

### Coupe d'Italie

DERNIER QUART DE FINALE: Internazionale - Pisa 1-0.

## L'Angleterre remplacerait l'Italie

La Fédération anglaise est prête à organiser la phase finale du championnat d'Europe des nations au mois de juin au cas où l'Italie ne se qualifie pas. Comme le prévoit le règlement et au cas bien entendu où l'Angleterre serait qualifiée. Telle est l'annonce qui a été faite par M. Dennis Follows, secrétaire de la fédération, à l'issue de la réunion du Conseil de cet organisme qui s'est tenue à Londres.

### Divers

## Erwin Ballabio accusé par un confrère tessinois!

Un des rédacteurs du «Mondo-Sport» accuse Erwin Ballabio d'avoir proposé le 10 juin 1956, à Granges, peu avant la rencontre qui devait opposer le club local à celui de Chiasso, la somme de 350 fr. par joueur, afin que les Chiassini donnent le coup de pouce nécessaire à un sauvetage en extremis. Cette offre a été faite, toujours selon «Mondo-Sport», par Ballabio à l'entraîneur de Chiasso, Tullio Grassi.

Ballabio a appris cette nouvelle avec consternation. Il nie être mêlé à ce marchandage de match. A l'époque, l'entraîneur de Granges était Artimovic et Ballabio n'était même pas membre du comité...

Il vient de prendre les dispositions nécessaires: un avocat vient d'être désigné et s'occupe activement de cette affaire. Un procès aura lieu.

## Plus de Suisses dans le Rallye de Monte-Carlo



L'équipage finlandais Aaltonen - Liddon actuellement 4e du classement. (bélino AP)

Sur les 151 équipages partis mardi, 83 seulement ont regagné la principauté à l'issue du parcours commun Monaco-Vals les Bains - Monaco (1491 km, 500 du 37e rallye de Monte-Carlo. De plus, trois ont immédiatement été mis hors-course pour trop grand retard horaire: les Finlandais Laine-Kestitalo, les Français Goursoias-Lafont et les Britanniques Gordon-Fritschy, ce qui ramène à 80 le nombre des rescapés.

### Vedettes éliminées

C'est ainsi que, déjà, des vedettes comme les Français François Piot et Jean-Claude Andruet, tous deux sur Alpine, ont été éliminés. D'autres, comme le Finlandais Timo Makinen (BMC-Cooper) et l'Italien Cella (Lancia) ont été respectivement pénalisés de sept et six minutes, ce qui leur enlève toute chance de bien figurer au classement. Makinen, un ancien vainqueur de l'épreuve qui faisait figure de grand favori, ne sait d'ailleurs pas s'il pourra repartir, la poulie de vilbrequin de sa BMC étant cassée. Le dernier équipage

sur en course, Lier-Buzzi a été éliminé.

### Les Français en tête

Toujours est-il que le Français Gérard Larrousse, sur Alpine-Renault, en totalisant 2 h. 14'30" pour l'ensemble des sept épreuves à moyenne chronométrée, menait au moment de l'arrivée à Monaco. Ceci bien entendu, sans tenir compte des éventuelles pénalisations aux contrôles horaires. Il précédait le Britannique Vic Elford (Porsche) 2 h. 15'24".

### Classement

1. Larrousse-Callewaert (Fr) Alpine-Renault 8040 p.; 2. Elford-Stone (GB) Porsche 8054; 3. Toivonen-Tinkkanen (Fin) Porsche 8103; 4. Aaltonen-Liddon (Fin) BMC 8157; 5. Anderson-Davenport (SU) Lancia 8219; 6. Hopkirk-Crellin (GB) BMC 8336; 7. Fall-Wood (GB) BMC 8340; 8. Zasada-Dobrzanski (Pol) Porsche 8383; 9. Mikkola-Jarvi (Fin) Datsun 8406; 10. Vinatier-Jacob (Fr) Alpine-Renault 8468, etc.

## B. Liengme, Le Locle, vainqueur à Sainte-Croix



Le futur vainqueur B. Liengme.

Les traditionnels concours alpins de Ste-Croix se sont déroulés samedi dans d'excellentes conditions et plusieurs skieurs de notre région s'y sont brillamment comportés tant en descente qu'au slalom. Ce fut là une excellente confrontation une semaine avant les Championnats jurassiens.

SLALOM: 1. Liengme B. (Le Locle) 67"; 2. Bouquet W. (Buttes) 70"5; 3. Rytter D. (Les Verrières) 70"7; 7. RAWYLER F. (LA CHAUX-DE-FONDS) 75"7. Puis: 18 Vuilleumier Chs. (La Chaux-de-Fonds) 91"6; 22. Graber R. (Le Locle) 94"3 (jun.).

DESCENTE: 1. Gammeter S. (Grindelwald) 1'09"5; 2. Freiner E. (Léman Lausanne) 1'09"9; 3. LIENGME B. (LE LOCLE) 1'10"9. Puis: 10. Feutz F. (La Chaux-de-Fonds) 1'13"; 27. Graber R. (Le Locle) 1'18" (jun.); 35. Vuilleumier Chs. (La Chaux-de-Fonds) 1'19"8; 40. Rawlyer F. (La Chaux-de-Fonds) 1'21"6.

COMBINE: 1. Liengme Bernard (Le Locle) 3234 points; 2. Bouquet Willy (Buttes) 3419. Puis: 5. RAWYLER F.

(LA CHAUX-DE-FONDS) 3626; 17. Vuilleumier Charles (La Chaux-de-Fds) 3908; 19. Graber Rolf (Le Locle) 3918. efbé

## Olympic-Basket recevra Birsfelden en Coupe suisse

Tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de Suisse, qui se joueront entre le 16 et le 18 février: Federale Lugano contre Pully; Olympic Chaux-de-Fonds contre Birsfelden; Stade Français contre Lausanne-Sports et Champel Genève contre Rapid Fribourg.

## C'EST TOUJOURS L'INCERTITUDE dans les séries inférieures en hockey sur glace

Les caprices de l'hiver ne favorisent guère l'évolution du championnat des séries inférieures et le premier tour n'est pas encore terminé.

### DEUXIEME LIGUE

#### Groupe 5 A

Vendlincourt - Crémènes 3-7; Saignelégier - Courrendlin 6-3; Courrendlin - Vendlincourt 8-5; Vendlincourt - Le Fuet-Bellelay 6-2; Saignelégier - Court 4-3; Courrendlin - Le Fuet 3-7. 1. Vendlincourt, 5 m., 6 p.; 2. Le Fuet, 4-5; 3. Saignelégier, 3-4; 4. Crémènes, 3-4; 5. Courrendlin, 4-3; 6. Court, 3-0.

#### Groupe 5 B

Savagnier - La Chaux-de-Fonds II 10-4; La Chaux-de-Fonds II - Noiraigue 11-0. 1. La Chaux-de-Fonds II, 6 m., 10

p.; 2. Noiraigue, 2-2; 3. Sonceboz, 2-2; 4. Savagnier, 2-2; 5. Savagnier, 1-0; 6. Saint-Imier II, 3-0.

### TROISIEME LIGUE

#### Groupe 5 Ca

Les Geneveys - Université 5-5; Savagnier II - Les Ponts-de-Martel 5-5; Montmollin-Corcelles - Savagnier II 20-1; Les Geneveys - Montmollin-Corcelles 0-23.

1. Montmollin-Corcelles, 4 m., 8 p.; 2. Les Ponts-de-Martel, 4-5; 3. Université Neuchâtel, 3-4; 4. Savagnier II, 5-1; 5. Les Geneveys, 2-0.

#### Groupe 5 Bb

Le Locle - Les Brenets 7-9. 1. Corgémont, 1 m., 2 p.; 2. Reuchenette, 1-2; 3. Les Brenets, 2-2; 4. Le Locle II, 2-0; 5. Cortébert, 0-0.

#### Groupe 5 Aa

Delémont - Courtételle 10-1. 1. Lelemont, 3 m., 6 p.; 2. Glovelier, 1-0; 3. St-Ursanne, 1-0; 4. Courtételle, 1-0.

#### Groupe 5 Ab

Delémont II - Moutier II 0-12; Moutier II - Rosières 19-1. 1. Moutier II, 3 m., 6p.; 2. Delémont II, 1-0; 3. Rosières, 1-0; 4. Crémènes II, 1-0.

#### Groupe 5 Ba

Tramelan II - Reconvilier 3-5. 1. Reconvilier, 4 m., 8 p.; 2. Tramelan II, 2-2; 3. Tavannes, 2-2; 4. Court II, 3-2; 5. Sonceboz II, 3-0.

## Ligue nationale A

### Genève-Servette - Grasshoppers 5-3 (2-2, 3-0, 0-1)

Devant 1900 spectateurs, Genève-Servette, sans fournir un très grand match, est logiquement venu à bout d'une formation zurichoise qui ne lui résista que pendant le premier tiers-temps. Menés à la marque pendant de longues minutes au premier tiers, les Genevois parvinrent à égaliser puis à renverser la situation durant la seconde période.

Marqueurs: Henry (4e: 1-0) - Probst (5e: 1-1) - K. Heiniger (6e: 1-2) - Sprecher (19e: 2-2) - Joris (28e: 3-2) - Grey (32e: 4-2) - Naef (38e: 5-2) - K. Heiniger (53e: 5-3). - Arbitres: Gerber - Vuillemin (Muensingen - Neuchâtel).

### Davos-Viège interrompu

Le match de championnat suisse de ligue nationale A Davos - Viège, qui avait débuté devant 2000 spectateurs, a été interrompu après 18 minutes de jeu (0-0) à la suite des chutes de neige. Il sera rejoué jeudi en fin de matinée.

### CLASSEMENT

1. La Chaux-de-Fonds, 18-31; 2. Genève-Servette, 21-28; 3. Kloten, 19-23; 4. Viège, 18-20; 5. Laginay, 19-16; 6. Davos, 18-14; 7. CP Zurich, 20-11; 8. Grasshoppers, 18-9.

### Poule de promotion de ligue B

Ambri - Kuesnacht, 3-3; Thoune - Sierre, 1-4; Sion - Lausanne, 4-7; Berne - Coire, 7-5.

### Matchs internationaux

■ A Stockholm, l'URSS, championne du monde, a battu à deux reprises la Suède, vice-championne du monde, par 5-3 (0-0, 3-1, 2-2) et par 2-0 (2-0, 0-0, 0-0). Les Soviétiques n'ont pas joué dans leur meilleure formation et ils n'ont pas laissé la meilleure impression.

■ A Lubliana, la Yougoslavie a pris le meilleur sur l'Allemagne B par 8-0 (5-0, 2-0, 1-0).

**C-TRON CALCIUM**  
Trade Mark  
augmente votre rendement

C-TRON Calcium orange et citron

C-TRON CALCIUM

C-TRON Calcium est un tonique reconstituant qui augmente la résistance et constitue un aide précieuse lors d'efforts intellectuels et physiques inhabituels.

comprimés effervescents Fr. 3.95/7.50  
comprimés à croquer Fr. 3.95

Si l'on constate une action trop stimulante, ne pas en prendre le soir.

SRC-22

# Baisse

**Beurre fondu**  
paquet de 500 gr.

**2.75**  
NET

**Beurre de cuisine**  
plaque de 250 gr.

**1.50**  
AVEC RISTOURNE

**Graisse Lutta**  
10% de beurre  
le gobelet

**1.75**  
AVEC RISTOURNE

**Graisse Gourma**  
10% de beurre  
le gobelet

**2.30**  
AVEC RISTOURNE

Vendredi  
et samedi

**Tourte à la  
crème d'orange**

+ 10 points CO-OP

**3.-**

AVEC RISTOURNE

Samedi  
Dimanche en musique

**Clef de sol**

au beurre  
(Pain du dimanche)

**1.50**

AVEC RISTOURNE

co-op



**AUX MAGASINS  
DE COMESTIBLES**  
Serre 59  
et Charles-Naine 7

Il sera vendu :

Truites et  
brochets vivants  
Filets de perches  
Filets de soles  
Filets de carrelets  
Filets de dorschs  
Cabillauds  
Truites vivantes  
Cuisses  
de grenouilles  
Moules  
Escargots  
Champignons  
de Paris frais  
Beaux poulets  
de Houdan frais  
Beaux poulets  
hollandais  
frais, le kilo 6.50  
Beaux petits coqs  
du pays  
Belles poules  
Beaux lapins frais  
du pays  
Civet de chevreuil

Se recommande :  
**F. MOSER**  
Tél. (039) 2 24 54  
On porte à domicile

## Armes Cave

tous genres, modernes et anciennes sont achetées au meilleur prix. — P. Augsburg, titulaire d'une patente d'armurier, rue Numa-Droz 6, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 30 85, (039) 3 11 58.

Pour vous dépanner combien vous faut-il :

500 ?  
1000 ?  
2000 fr.

rapidement et sans formalités ? Alors envoyez ce coupon à la Banque de Prêts et de Participations sa 11 rue Pichard 1003 Lausanne Tél. (021) 22 52 77  
Nom et prénom :

Adresse exacte :

Fr. 55.-  
**LE CHAUFFE-LIT**

anti-rhumatismal en polyester et RHOVYL de Wibrusa chez

**H. HOURIET**  
meubles

Hôtel-de-Ville 37  
Tél. (039) 2 30 89

A vendre pour cause de transformations une

**ventilation à 2 bouches**

Convientrait pour bijoutiers ou polisseurs.

S'adresser à M. André Bailod, 2316 Les Ponts-de-Martel, tél. (039) 6 75 21.

## Terminages

Maison établissements de vieille réputation cherche termineur bien organisé pour production régulière calibres 5 1/2" 1677, 5" 1676, 8 3/4" 1240. Qualité CTM.

Faire offres avec prix à Case postale 698, La Chaux-de-Fonds.

ou ENTREPOT

est demandé (e) à louer pour entreposage de matériel. Local avec accès facile aura la préférence. — Offres à Hertig vins, téléphone (039) 2 10 44.

## Porcs

A vendre porcs de 25 à 35 kilos. — S'adresser Henri Rais, Boindod, tél. (039) 2 56 20.

## Meubles anciens

réparations, transformations, restauration. — Se recommande A. Coulet, atelier, rue de la Boucherie 6. Une carte suffit.

# Pourquoi la Gallant

## est-elle si douce ?

Des savants de renom mondial ont attaqué le problème si important du filtrage d'un côté tout nouveau. Le résultat de leurs longues années de recherches est le filtre VALOR. Comme celui d'autres cigarettes, il contient des granules de charbon suractivé, mais il a en plus un grand avantage scientifique: l'adjonction de *Silimagnum\**, une terre spéciale régénératrice, lui confère une sélectivité qui n'avait jamais encore été obtenue. Le filtre VALOR — petit chef-d'œuvre scientifique — vous offre un procédé de filtrage unique au monde!



Qu'il soit en l'air, sur mer ou sur terre — c'est sa Gallant que John Gallant préfère: il sait pourquoi!



**Gallant — sa douceur fait sa force!**

Format King Size:  
Box Fr. 1.50

\* enregistré internationalement

En ayant recours à L'IMPARTIAL, vous assurez le succès de votre publicité

RIGOLET

GALLI

RENAUD

HUGGLER

HUGUENIN

SGUALDO

REINHARD

TURLER

PELLETIER

## Patinoire des Mélèzes - La Chaux-de-Fonds

SAMEDI 27 JANVIER, À 20 h. 30

Championnat suisse ligue nationale A

Prix d'entrée: adultes Fr. 4.50, étudiants et militaires Fr. 2.50, enfants Fr. 1.50 tribunes Fr. 2.—

Location: Grisel Tabacs, Léopold-Robert 12; Graf Tabacs, Serre 79; Sandoz Tabacs des Forges; Buvette de la patinoire.

DAVOS

CHEVALLEY

CURCHOD

JEANNIN

STAMBACH

DIETHELM

POUSAZ

DUBOIS

BERGER

Vendredi 26 janvier

Cercle catholique

20 h. 15 précises

## LOTO DE LA CECILIENNE

Cartes à Fr. 10.-

3 cartons

## OFFRES D'EMPLOIS

MANUFACTURES D'HORLOGERIE  
SUISSES RÉUNIES S.A.  
à La Chaux-de-Fonds

offrent places stables à

- Horlogers - rhabilleurs
- Horlogers complets
- Poseurs emboîteurs (euses)
- Personnel féminin

pour divers travaux d'horlogerie

Les offres, qui seront traitées avec discrétion, sont à adresser aux Manufactures d'Horlogerie Suisses Réunies S.A., 135, rue de la Paix, tél. (039) 211 71.

Manufacture d'horlogerie de réputation mondiale met au concours le poste de

CHEF  
de l'atelier d'ébauches

Nous demandons du candidat :

- une formation de technicien mécanicien, de technicien horloger ou éventuellement de mécanicien
- une bonne connaissance de la fabrication de l'ébauche
- de la psychologie
- la faculté de s'adapter aux méthodes modernes de fabrication.

L'emploi prévoit des responsabilités importantes dans le domaine de la fabrication de la qualité, de la conduite d'un personnel nombreux.

Faire offres détaillées sous chiffre 8000-12, à Publicitas S.A., 2501 Bienne.



Pour faire face à l'augmentation de notre production, nous engageons

visiteur  
d'ébauches

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à la Manufacture des montres Rolex S.A., Haute-Route 82, Bienne, téléphone (032) 226 11.

Nous cherchons pour tout de suite ou à convenir

## mécanicien outilleur

ayant si possible bonnes connaissances de l'entretien d'étampes de découpage.

Situation stable et indépendante.

Faire offres à Brachotte &amp; Cie, Fabrique de ressorts ÉNERGIE, 2610 Saint-Imier, tél. (039) 418 18.

## Stila S.A.

Fabrique de boîtes de montres or et acier  
Rue Alexis-Marie-Plaget 40, La Chaux-de-Fonds

souhaite trouver :

un tourneur-révolver  
une ouvrière habile et soigneuse

pour travaux de visitage et emballage.

Le personnel étranger ne peut être engagé.

Prière de se présenter au bureau de l'entreprise ou d'appeler le tél. (039) 311 89.

Fabrique de verres de montres cherche pour tout de suite ou date à convenir

## chef de fabrication

Personne active pouvant prendre des responsabilités et diriger le personnel.

Place stable. Discrétion assurée.

Faire offres sous chiffre P 50095 N, à Publicitas S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds.

Fabrique de chocolats et de confiserie bien introduite cherche

## COLLABORATEUR

dynamique et dévoué pour visiter toute sa fidèle clientèle de détaillants des Montagnes neuchâteloises et environs.

Nous offrons place stable et bien rétribuée à candidat qualifié.

Fixe, provision, indemnité pour voiture, frais de voyage, caisse de retraite.

Faire offres avec photo et copies de certificats sous chiffre BZ 30157, au bureau de L'Impartial.

Chaque offre sera traitée avec discrétion.



engage

## PERSONNEL FÉMININ

pour travaux de décottage

## HORLOGERS COMPLETS

pour travaux faciles.

Travail en fabrique uniquement.

Faire offres ou se présenter rue Jardinière 147, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 343 37, interne 31.



UNION DE BANQUES SUISSES

engage un

## employé

ayant suivi les cours d'une école de commerce ou terminé un apprentissage commercial

et une

## sténodactylographe

Bons salaires, semaine de 5 jours, excellentes prestations sociales.

Faire offres au chef du personnel. Renseignements: tél. (039) 245 21.

## Méroz "pierres"

Manufacture de pierres d'horlogerie  
Avenue Léopold-Robert 105  
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

engage au plus vite

## une aide-comptable

consciencieuse et apte à seconder le responsable du département comptabilité.

Jeune personne aimant les chiffres serait mise au courant.

Faire offres manuscrites avec références, curriculum vitae et prétentions de salaire.

Bar à café cherche

## sommelière

Congé le dimanche.

Téléphone (039) 287 87 ou 299 08.

## FABRIQUE EBEL

PAIX 113

demande pour tout de suite

## VISITEUSE

pour argentages, dorages et empierrages.

On mettrait au courant personne consciencieuse et ayant bonne vue. Place stable.

Se présenter ou téléphoner au (039) 248 91.

VERRES DE MONTRES

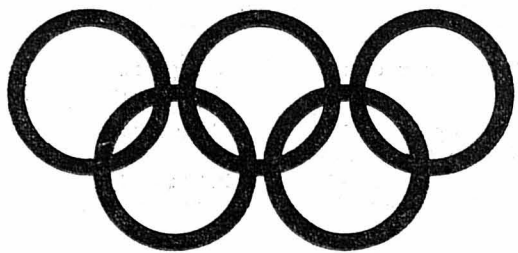
## OUVRIÈRES

ou

## JEUNES FILLES

pour différents travaux d'atelier sont demandées tout de suite. On mettrait au courant. Eventuellement demi-journées.

S'adresser à INCA S.A., place du Tricentenaire 1 (quartier des Forges).



## Jeux olympiques de Grenoble

Les émissions seront régulièrement retransmises, partiellement en couleurs, sur les réseaux suisses, dès le 6 février et seront visibles dans nos vitrines.

Le spécialiste de la télévision en noir et blanc et en couleurs

# V.A.C

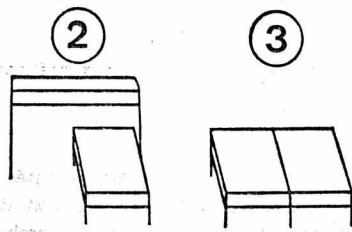
René Junod S. A.  
Avenue Léopold-Robert 115  
La Chaux-de-Fonds



## Lit à étages Fr. 298.—

à montants acier tubulaires très solide.  
Matelas avec couil en couleurs, selon emploi dep. Fr. 59.—

Meubles  
**Richard**  
2500 Bienne 6, pont du moulin



3 grands avantages:  
1. lits superposés  
2. lits posés à l'angle  
3. lits posés séparément

BEAUFORT SAISONAL SO



## BAISSE!

# RAVIOLI

aux œufs, prêts à servir (Bischofszell)

la boîte 3/4 **1.-** (au lieu de 1.20)

la boîte 1/1 **1.30** (au lieu de 1.50)

## BAISSE!

# Merveilles

le paquet de  
6 pièces **-.90**  
(216 gr.) (au lieu de 1.10)

# MIGROS

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 12

PHYLLIS A. WHITNEY

## LE FANTOME BLANC DE KYOTO

EDITIONS DE TRÉVISE  
Droits réservés Opera Mundl

Debout devant la pendule dorée qui ornait la cheminée de marbre, Nan Horner, les mains enfoncées dans les poches de son manteau, fronça le nez.

— C'est un véritable nid à poussière, dit-elle en désignant du menton l'ensemble de la pièce. Je ne comprends pas comment Jerry peut supporter ça. Il est parti une quinzaine de jours à Hiroshima — pour son travail, je suppose. C'est là que siège la commission pour les victimes de la bombe atomique.

« Jerry ? songea Marcia. Jerome n'a jamais, que je sache, été le genre d'homme à se faire appeler Jerry ! » Ce surnom familial la hérissa encore davantage.

— Savez-vous quand mon mari doit rentrer ? demanda-t-elle avec une certaine raideur.

— Il n'a rien dit. Il ne le dit jamais. Mais

je pense qu'il ne saurait trop tarder maintenant.

Nan Horner alla à la fenêtre et scruta le ciel bas.

— On ne voit pas grand-chose ce soir, mais ce devrait être la pleine lune la semaine prochaine. Il rentre toujours pour la pleine lune.

— La pleine lune ? répéta Marcia, intriguée. Pourquoi donc faut-il qu'il rentre pour la pleine lune ?

Nan Horner haussa les épaules.

— Oh, vous savez, ici au Japon, nous sommes tous obsédés par la lune. Ce genre de détails compte énormément pour nous. En attendant, voyons un peu comment nous allons pouvoir vous installer.

Elle échangea quelques mots en japonais avec les deux domestiques et se retourna vers Marcia.

— Demain, Sumie-san vous préparera la chambre d'amis. Cela doit faire plusieurs années que cette chambre n'a pas servi. Pour cette nuit, elles feront le lit de Jerry et allumeront du feu dans sa chambre. Vous y serez plus confortablement installées que dans cette espèce de... mausolée. Quelle bicoque, grands dieux !

Marcia hocha la tête. Comment se faisait-il en effet que Jerome, dont les besoins étaient des plus modestes, occupât à lui seul une demeure aussi spacieuse ?

— Jerome ne s'est jamais beaucoup soucié de son confort personnel, dit-elle.

Nan Horner lui lança un regard amusé.

— Oui, je sais. Je connais Jerome Talbot depuis qu'il est venu au Japon pour la première fois, c'est-à-dire avant votre mariage. Cette maison a été bâtie en 1880, et elle a toute une histoire. Celui qui l'a fait construire appartenait à l'une des grandes familles dirigeantes du Japon ; mais il a été élevé en Europe. Lorsqu'il est rentré, il admirait éperdument le style victorien. Il s'est donc fait bâtir une grande maison à l'occidentale. Mais pour donner satisfaction aux autres membres de sa famille, il a fait rajouter une aile dans le style du pays. C'est ce qui vous explique ce curieux mélange d'architectures. Une partie du mobilier de cette pièce est sûrement d'origine. Après la mort de son propriétaire, tout à fait au début de ce siècle, la villa a été, pendant un certain temps, transformée en hôtel. Dieu sait ce qu'on a fait lorsque les Américains sont venus occuper le Japon ! Quoi qu'il en soit, elle convenait parfaitement à Jerry. La plupart des logements japonais sont minuscules, vous savez.

— Mais pourquoi lui fallait-il donc une si grande maison ? interrogea Marcia.

Nan Horner jeta sur Laurie, qui explorait la pièce, un regard distrait et fit mine de n'avoir pas entendu la question.

— Comment avez-vous réussi à trouver la

bonne adresse ? demanda-t-elle enfin.

Marcia tendit vers la flamme ses mains engourdis de froid.

— J'ai écrit sur un bout de papier l'adresse que Jerome m'avait indiquée et je l'ai montrée à mon chauffeur de taxi. Mais il nous a tout d'abord déposés devant une maison qui faisait le coin d'une autre rue. Nous avons été reçus par un Japonais qui n'était pas des plus aimables.

— C'est sûrement Ichiro Minato, dit Nan. Il s'agit en réalité d'une seule et même propriété, que Jerry a coupée en deux. Les Minato sont des... mettons des locataires. Ils occupent l'aile japonaise de la maison. Minato-san est un homme qui, à ce que je crois, a pas mal de soucis : c'est peut-être ce qui explique qu'il ne soit pas très sociable. Vous n'avez pas fait, madame Talbot ? Vous pouvez venir dîner chez moi, si on n'a rien à vous servir ici.

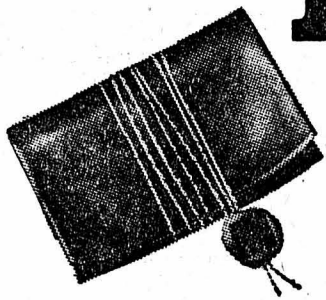
Marcia s'empressa de décliner cette invitation, qui manquait un peu de chaleur.

— On nous trouvera sûrement quelque chose à grignoter, merci. Nous avons très bien déjeuné au wagon-restaurant. Un petit potage nous suffira amplement.

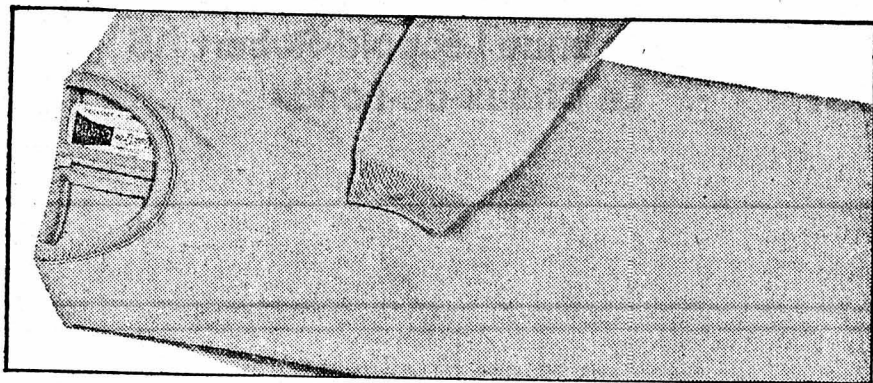
Nan Horner donna quelques instructions à Yasuko-san, qui s'inclina en signe d'assentiment et jeta à Marcia un regard curieux.

(A suivre)

# Pourquoi payer davantage ?

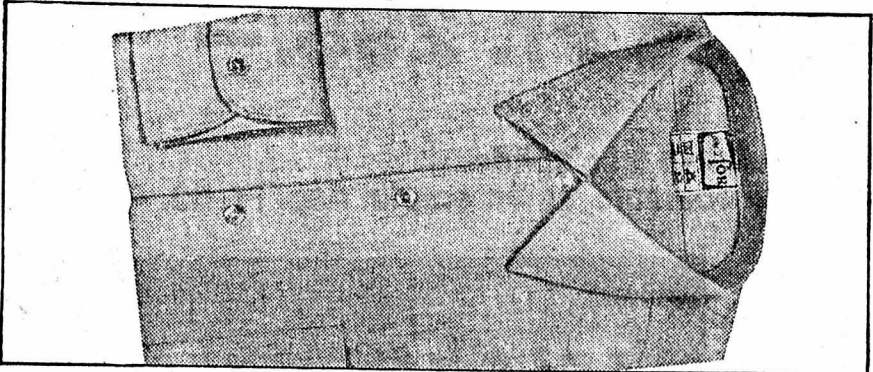


Echec au renchérissement en achetant encore plus à MIGROS!



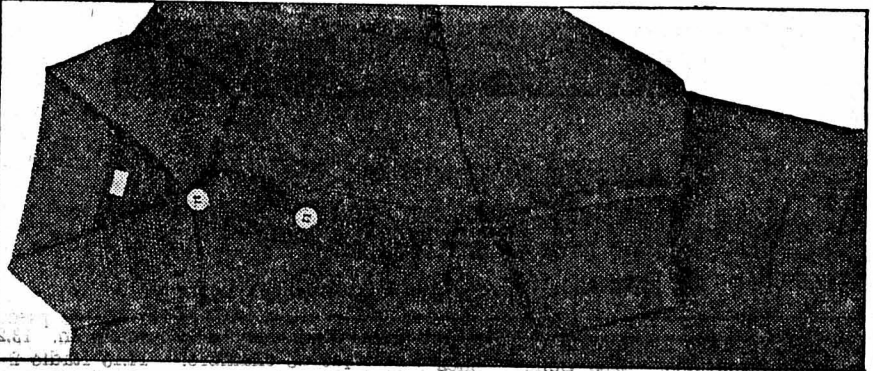
Ravissant pull-over pour dames, en nylon. Diverses teintes mode

seulement **12.-**



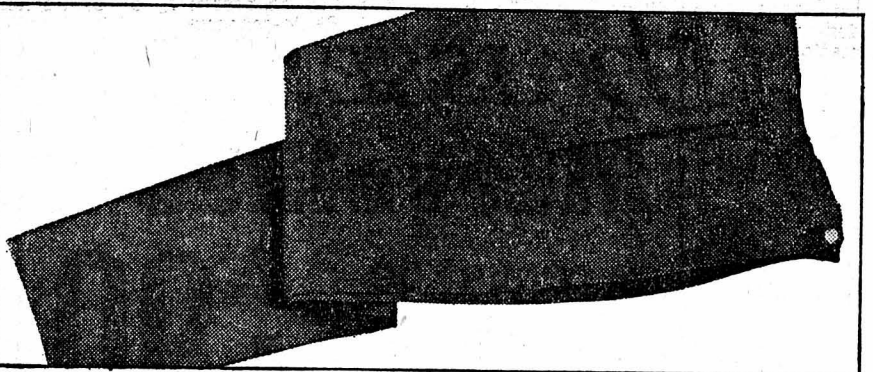
Chemise de sport pour messieurs, en coton, col pouvant être porté ouvert ou fermé, en gris, bleu ou beige

seulement **10.-**



Pull-chemise pour garçons, en interlock astralon, col et patte de fermeture en tricot fantaisie. Diverses teintes mode.

Dès grandeur 92 cm  
depuis seulement **10.-**



Pantalon pour garçons, en laine/Terital, ceinture avec passes, fermant devant par deux boutons-pressions et pouvant être agrandie, poches de côté en biais et poche revolver.

Dès grandeur 104 cm  
depuis seulement **15.-**

MARCHÉS **MIGROS**

## ● CINÉMAS ●

PALACE Tél. 2 49 03

15 h., 20 h. 30

A mourir de rire! Avec des gags... des filles dévêtues...

LE FORUM EN FOLIE

Une parodie alerte et fort bien réussie telle « Hellzapoppin » et sur les films à grand spectacle En couleurs

Le « Bon Film », 17 h. 30 : CHAIR DE POULE

GYMNASE ET ÉCOLES SECONDAIRES  
LA CHAUX-DE-FONDS

## SOIRÉES théâtrales et musicales

Judi 25, vendredi 26 et samedi 27 janvier 1968  
à 20 heures précises  
au Théâtre

Programme

TROIS CHANTS LITURGIQUES RUSSES

Chorale du Gymnase

SUITE POUR ORCHESTRE

G.-H. Panfillon

Orchestre du Gymnase

MARIVAUX

## La Double Inconstance

Comédie en trois actes

Les soirées sont organisées au bénéfice des œuvres d'entraide des Ecoles secondaires et du Gymnase  
Nous les recommandons à votre bienveillance  
La Commission des soirées



loisirs

présente en collaboration avec le CEO

Judi 1er février

Grande salle de la Maison du Peuple  
La Chaux-de-Fonds

## Démesurée Sibérie

de la steppe à la lune

par CLAUDE MOSSÉ

reporter bien connu de la radio et de la TV romandes

Entrée: Fr. 4.-. Location à la Cité du Livre, Léopold-Robert 41. Bon Coop-loisirs No 7 validé Fr. 1.-

## OFFRE AVANTAGEUSE MOBILIER COMPLET

— CHAMBRE A COUCHER  
macoré, armoire 4 portes, lits jumeaux avec bâti, coiffeuse, glace, 2 chevets  
littérie: 2 sommiers têtes mobiles, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts

— SALLE A MANGER  
grand buffet 200 cm. avec bar, 4 chaises rembourrées, 1 table 120 x 80 cm.

— SALON  
recouvert de skai ou tissu, grand divan 4 places, coussins mobiles, 2 fauteuils pied tournant, 1 table plateau mosaïque  
(chaque pièce peut être obtenue séparément)

LE TOUT POUR Fr. 3760.-

**P. Fister**  
MEUBLES

Serre 22, La Chaux-de-Fonds

## RIDEAUX



Demandez-nous un devis, tél. (039) 2 95 70 nous nous déplaçons.

Grand choix - Travail rapide et soigné.

Prix exceptionnels.

Rue du Marché 2-4

LA CHAUX-DE-FONDS

## CJ Voyages en autocars

### Skieurs

Tous les samedis et dimanche durant le mois de janvier courses spéciales à Moléson.

Fr. 30.50 y compris la carte de libre parcours sur tous les moyens de remontée mécanique de la région.

### Paris

7-10 mars 1968 — Fr. 230.-

Ve Salon international de l'agriculture SIMA

Renseignements et inscriptions :

Voyages et transports S.A. Léopold-Robert 62,  
3 27 03, Goth & Cie S.A., Serre 65, 3 22 77  
En collaboration avec les Autocars VB

## Avec Miele

laver le linge ou la vaisselle devient un plaisir. Machine depuis 1590 francs. Conditions avantageuses. Forte reprise de votre ancien appareil. — S'adresser Denis Donzé, appareils de ménage, 2725 Le Noirmont, téléphone (039) 4 62 28.

Joyeuses vacances hivernales dans l'Oberland bernois :

## Grand Hôtel RÉGINA ADELBODEN

Chambres confortables. Cuisine internationale et soignée. Prix moyens. Tél. (033) 9 43 21. Bar. Dancing.



von GUNTEN  
Verres de contact  
Av. Léop.-Robert 21

## livrets de dépôts

BANQUE EXEL

4 1/4 %

Avenue Léopold-Robert 88  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 3 16 12

Ouvert le samedi matin

## Pendule neuchâteloise

Je cherche un mouvement de pendule en bon état. —

Offres sous chiffre R F 1445, au bureau de L'Impartial.

Jeune fille, libérée des écoles en avril, cherche place comme

## aide de bureau

Faire offres sous chiffre D M 1421, au bureau de L'Impartial.

Graveur cherche

## LOCAL CHAUFFÉ

60 m2 environ, ou ancien appartement de deux pièces. Ecrire sous chiffre CM 1206, au bureau de L'Impartial, ou téléphoner au (039) 3 53 76.

Une annonce dans « L'IMPARTIAL » assure le succès

## LAVAGE CHIMIQUE

Convientrait à jeune couple, qui serait mis au courant.

Ecrire sous chiffre 70023, à Publicitas, 2800 Delémont.



JEUDI

IMPAR-TV

IMPAR-TV

SUISSE ROMANDE

- 16.45 Entrez dans la ronde
- 17.05 Für unsere jungen Zuschauer
- 18.15 Les dossiers de l'Histoire  
Henri Guillemin présente : Napoléon.
- 18.45 Téléjournal
- 18.55 Rendez-vous
- 19.10 Le sablier  
Evocation de souvenirs par Pauline Carton.
- 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont
- 19.30 Agence Interim  
Feuilleton.
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Carrefour
- 20.35 Le point  
Emission d'information politique de Jean Dumur.
- 21.30 Les Saintes Chéries  
avec Micheline Presles et Daniel Gelin.  
Voir ci-contre.
- 21.55 Dorus  
Concours de la Rose d'Or de Montreux 1967.  
Voir ci-contre.
- 22.35 Téléjournal

FRANCE I

- 12.30 La séquence du jeune spectateur
- 13.00 Actualités télévisées
- 14.00 Télévision scolaire
- 14.55 Football  
France-Angleterre, juniors.
- 16.45 La route du jeudi  
Emission pour la jeunesse.
- 18.50 Les chemins de la vie
- 19.20 La maison de Toutou
- 19.25 Actualités régionales
- 19.40 Sylvie des Trois Ormes  
Feuilleton.
- 19.55 Annonces et météo
- 20.00 Actualités télévisées
- 20.35 Un contre tous  
Une émission de Guy Lux et Michel Dancourt.
- 21.30 Le quart d'heure
- 21.45 Cinéma  
Une émission de Michèle Mancieu et Frédéric Rossif : le bilan du cinéma français en 1967.
- 22.45 Championnat d'Europe de patinage artistique  
Figures libres messieurs.
- 23.30 Actualités télévisées

FRANCE II

- 18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.40 Les Aventures de Joé chez les Fourmis
- 19.45 24 heures actualités
- 20.00 Trois petits tours
- 20.05 Visages et masques  
Voir ci-contre.
- 22.05 Au coeur de l'Espagne
- 22.25 24 heures actualités

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.00 Le cinq à six des jeunes. 18.45 Fin de journée. 18.55 Téléjournal. L'antenne. 19.25 Le comte Joster a bien l'honneur. 20.00 Téléjournal. 20.20 Que fait-il ? 21.05 Dans une léproserie des Indes. 21.35 Une bonne conscience. 22.00 Téléjournal. 22.10 Causerie au crépuscule.

ALLEMAGNE I

- 16.40 Téléjournal. 16.45 Pour les enfants. 18.00 Téléjournal. 18.05 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. Météo. 20.15 Orage de septembre, téléfilm. 21.45 L'Allemagne d'après guerre. 22.45 Téléjournal. Commentaires. Météo. 23.05 Patinage artistique.

ALLEMAGNE II

- 17.45 Informations. Météo. 17.50 Il n'est jamais trop tard, western. 18.20 Plaque tournante. 18.55 Monologue d'un trompettiste, pièce. 19.27 Météo. Informations. Actualités. 20.00 Le roi du tir. 21.30 Des journalistes interrogés par des policiers. 22.30 Informations. Météo. Actualités.

DORUS



C'est en 1955 que la Télévision néerlandaise présenta pour la première fois une émission « Dorus ». Pour son producteur, auteur et principal interprète Tom Manders, ce fut un succès éclatant.

Dorus, petit clown moustachu, illustre une sorte de liberté individuelle que beaucoup de gens recherchent. Il n'est jamais dur ni cynique. Il peut se permettre de faire suivre une scène de striptease par un dialogue avec un ecclésiastique. C'est peut-être ainsi qu'il put obtenir, pour la séquence finale de l'émission présentée ce soir, la collaboration des autorités, à savoir celle de la gendarmerie nationale, qui surveille généralement les routes avec une grande sévérité.

Dorus est donc un individualiste convaincu. En cela, il ressemble à son créateur, Tom Manders, qui — véritable homme-orchestre — fait tout lui-même : il écrit ses propres textes, fait le scénario, cherche les lieux de tournage, est

à la fois metteur en scène, script-girl, monteur, et compose en plus la musique de ses chansons.

(TV romande)

Les Saintes Chéries Eve et les Sports d'Hiver

Eve et Pierre font du ski... mais si l'Homme se prétend un champion, Eve doit apprendre à ses dépens à glisser quelquefois sur ses skis et souvent sur son fond de fuséau.

Heureusement, un moniteur viendra à son secours, tandis que l'Homme, toujours anxieux d'épater les belles étrangères, se livre à des prouesses bien au-dessus de ses possibilités.

Mais il y a une justice : c'est lui qui se casse une jambe... le premier!

(TV romande)

« VISAGES ET MASQUES »

« Visages et Masques » présente ce soir deux femmes exceptionnelles. L'une est peintre. Elle s'appelle Leonor Fini. Son art n'appartient qu'à elle. L'autre est comédienne. Elle s'appelle Maria Casares.

« En principe, dit Françoise Giroud, elles n'ont rien de commun, sinon qu'elles sont brunes et qu'on ne pourrait les imaginer autrement. Ce sont des filles de la nuit ».

Au cours de cette soirée, nous vous laisserons découvrir les raisons de ce rapprochement et ce que chacune d'elles a d'unique.

PORTRAIT-POÈME POUR LÉONOR FINI. — Le film se passe quelque part dans une île méditerranéenne. Une abbaye en ruines, au bord d'une mer agitée, dans un paysage sauvage, tel est le Théâtre où Léonor Fini nous initie à ses mystères.

Il se pourrait que Léonor Fini soit une « fée » telle qu'on en voit dans les forêts shakespeariennes, héritière d'un vieux manoir accordé à la nature, renouant avec des

nostalgies paradisiaques et avec un monde d'avant la Faute.

Jean-Emile Jeannesson dès l'abord lui propose le jeu du cinémarité. Léonor Fini s'y refuse. « Vous devrez, dit-elle, découvrir ma vérité à travers mes costumes et ses masques. C'est une fiction et si vous faites une coupe de mon psychisme, je la regarderai moi-même très intéressée ».

MARIA CASARES - MÉDÉA. — « La légende de Médéa remonte, dit Françoise Giroud, à la nuit des temps mais elle pourrait être d'aujourd'hui. Médéa est éternelle. Médéa est terrible. Médéa est une femme qui va au bout de sa passion ». Elle tuera Jason qui l'avait trompée et détruira tous liens entre elle et lui. Elle veut la délivrance absolue.

C'est parce qu'il y avait une rencontre entre Maria Casares et le personnage de Médéa que M. Dumoulin et G. Patris ont voulu faire un film sur l'art de l'actrice pendant son travail. (TV française)

TÉLÉVISION · POINTS DE VUES

par FREDDY LANDRY

Le cri de deux Grecs

La critique doit réserver de temps en temps, ses nombreuses émissions qui défilent de 19 h. à 20 h. 30, car ce sont celles qui sont suivies par le plus grand nombre. Il est important de savoir comment la TV juge bon de s'adresser à ce grand nombre : là est la véritable mesure de son ambition. Mais je ne tente l'expérience que lorsque j'en attends quelque chose de positif.

Dix fois dix est un jeu bien gentil. Le plus amusant, c'est l'attente de la présentatrice quand le téléphone reste silencieux. Affaires fédérales remplace de temps en temps Affaires publiques : Pierre Nicole y parle montage de beurre et produits laitiers. Est-il juste de nous faire croire qu'il interroge l'homme de la rue ou plutôt l'homme de la terre, lorsqu'il s'adresse à un ancien candidat aux Chambres fédérales ? Pour des raisons d'honneur, le dialogue entre MM. Juri (Union suisse des paysans) et Popp (fonctionnaire fédéral) se termine quand il devient intéressant.

Agence Interim fit bien rire mardi soir, un peu moins hier. La mise en scène est souvent plaisante : Marcel Moussy, écrivain, scénariste, auteur de télévision, réalisa un film charmant resté méconnu St-Tropez-Blues. Ses qualités subsistent dans ce feuilleton gentil et amusant qui a pour mérite de présenter une histoire nouvelle chaque soir.

Au cours du Téléjournal, nous aurons appris que le temps accordé à la publicité sera quelque peu augmenté prochainement. Encore un petit effort, et nous pourrions quitter l'image pendant les spots ; cela en vaudra la peine. Mais gageons qu'une sérieuse étude de marché sera faite pour préciser

la durée de résistance du consommateur moyen et ne pas aller au-delà. Le Carrefour spécial nous faisait connaître les éditions X et ses principaux dirigeants. Est-il vraiment indispensable que ce soit son directeur qui doive prononcer le premier mot « Rencontres » : il y a des moments où une certaine prudence bien helvétique devient ridicule.

Pour une fois la TV présentait une soirée-bloc, c'est-à-dire construite avec une certaine cohérence, une tentative d'unité. Le programme de mercredi met le cinéma à l'honneur, avec un film assez bien ficelé d'Henri Decoin, Tous peuvent me tuer où jouent nombre de bons comédiens et Cinéma-vif de Bardet et Arlaud consacré à deux cinéastes grecs en exil.

Robert Manthoulis et Nikos Koundouros sont donc deux cinéastes grecs qui ont choisi l'exil. Le premier parce que son film Face à face le désignait dangereusement à l'attention du gouvernement militaire et fasciste qui domine son pays, le deuxième parce qu'il dormait en faisant des films comme Les petites Aphrodites (« Le genre de film que l'on fait lorsqu'on n'a pas de sujet ») et qui vient de se réveiller, qu'il veut que le cinéma soit un fusil, qu'il espère ne pas avoir à se servir d'une mitrailleuse. Manthoulis, nous l'avons longuement interrogé à Locarno : nous connaissions sa position. La prise de conscience d'un grand bourgeois comme Koundouros est peut-être plus significative encore. Les deux cinéastes espèrent tourner des films, Manthoulis un Agamemnon, Koundouros un Antigone pour parler de la Grèce d'aujourd'hui au travers de la culture du passé qui défendait la liberté, la démocratie, la dignité de l'homme contre tout ce qui le brime et le brise. Pour eux, désormais, faire du cinéma, c'est vivre, c'est lutter pour leur pays opprimé, c'est crier pour nous le dire, à nous qui dormons... F. L.

IMPAR-RADIO

JEUDI

SOTTENS : 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 10 - 20 - 50 - 100 ! 12.40 La pointe courte. 12.45 Informations. 12.55 Feuilleton. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles 14.00 Informations. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Le monde chez vous. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.00 Informations. 17.05 Actualités universitaires. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Récital express. 18.20 Le micro dans la vie. 18.35 La revue de presse. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonssoir les enfants ! 19.35 La Suisse de A jusqu'à Z. 20.00 Magazine 68. 20.20 Micro sur scène. 21.10 Les grandes figures oubliées de l'Histoire suisse. 21.40 Le Roi, pièce. 22.20 Quatuor Dimov. 22.30 Informations. 22.35 Médecine. 23.00 Ouvert la nuit. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national.

2e Programme : 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine Pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble Per i lavoratori italiani in Svizzera. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Informations locales. 20.30 Masques et musique. 21.15 Sauve qui peut ! 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Europe jazz. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER : Informations à 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. — 12.40 Musique et informations. 14.00 Entretien. 14.30 Musique populaire slovaque. 15.05 L'album aux disques. 16.05 Lecture. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Informations. Météo. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations.

Echos du temps. 20.00 Soirée polonaise. 21.30 100e anniversaire de la mort d'A. Stifter. 22.15 Informations. Commentaires. 22.25 Festival de Jazz de Montreux.

MONTE-CENERI : Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.00 Chansons. 13.10 Feuilleton. 13.20 Musique de chambre. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Les chansonniers de J. Tognola. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Première rencontre... 18.30 Chants d'Italie. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Mandoline. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Contrastes. 20.30 Le Radio-Orchestre. 22.05 La Côte des Barbares. 22.30 Galerie du jazz. 23.00 Informations. Actualités. 23.20 Musique. 23.30 Cours d'espéranto.

VENREDI

SOTTENS : 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00 Informations. 9.00 Informations. 9.05 Wilhelm Friedmann Bach. 9.15 Emission radioscolaire. 9.45 Jean-Christien Bach. 10.00 Informations. 10.05 Carl - Philippe - Emmanuel Bach. 10.15 Reprise de l'émission radioscolaire. 10.45 Johann - Christoph - Friedrich Bach. 11.00 Informations. 11.05 Spécial-Neige. 12.00 Informations.

BEROMUNSTER : Informations à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Bonjour champêtre. 6.30 Disques. 6.50 Propos. 17.00 Auto-radio. 8.30 Concerto. 9.00 Le pays et les gens. 10.05 Musique de chambre. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Mémento touristique pour les skieurs.

MONTE-CENERI : Informations-flash à 6.30, 7.15, 8.00, 10.00. — 6.35 Réveil en chansons. 7.00 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 11.05 Les heures de la musique. 12.00 Musique variée.

LES PIERREFEU

Cosmopress



Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



Dimanche, 28 janvier

A L'ANCIEN STAND

de 16 h. à 20 h.

# GRAND MATCH AU LOTO DE « LA GAULE »

SUPERBES QUINES

2 cartons avec  
pendule neuchâteloise

Abonnements à Fr. 10.-

## Trousseaux

BLANC CLASSIQUE OU MODERNE DE COULEUR

*Ed. Gerber & Cie*

Léopold-Robert 40 — Téléphone (039) 2 17 92  
LA CHAUX-DE-FONDS

## Vente de blanc

autorisée par la Préfecture du 25 janvier au 7 février 1968

**10 %** SUR TOUS VOS ACHATS

Secrétariat de la place, av. Léopold-Robert, s'occupe de divers

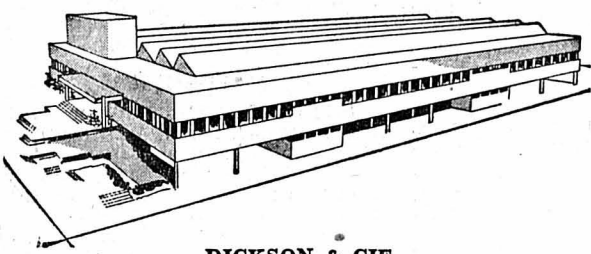
## travaux de bureau

Téléphone à disposition. Travail rapide et soigné.  
Renseignements au téléphone (039) 3 16 12.

## CARTES DE NAISSANCE

EN VENTE A L'IMPRIMERIE COURVOISIER

## OFFRES D'EMPLOIS



DICKSON & CIE

Rue du Tombet, 2034 PESEUX, tél. (038) 8 52 52

cherche

## CALCULATEUR DE GAMES

expérimenté dans le décolletage d'horlogerie et d'appareillage.

Poste intéressant pour tout candidat habitué à travailler de manière indépendante et désireux de collaborer étroitement avec la direction technique.

## Apprenti (e) vendeur (euse)

serait engagé(e) pour tout de suite ou époque à convenir.

S'adresser au Magasin Au Bon Génie - ABG, confection pour hommes, chemiserie, cravates, Léopold-Robert 36, tél. (039) 2 18 04.

## OFFRES D'EMPLOIS

Petit comptoir d'horlogerie cherche pour le printemps 1968

### JEUNE FILLE

désirant faire dans de bonnes conditions un apprentissage de 3 ans en qualité d'

### EMPLOYÉE DE COMMERCE

Travail varié.

Faire offres à André-G. Maire, Fabrique d'horlogerie MYR, avenue Léopold-Robert 66 (Minerva), 4e étage, ascenseur.

## OFFRES D'EMPLOIS

L'Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés cherche pour son Centre de formation professionnelle pour handicapés de La Chaux-de-Fonds un

### MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

Aptitudes nécessaires dans les domaines éducatif, pédagogique et professionnel. Entrée en fonction à convenir. Prière d'adresser les offres de service avec curriculum vitae et prétentions de salaire au Centre ORIPH de La Chaux-de-Fonds, rue Winkelried 41, tél. (039) 2 43 73.

## DEMANDES D'EMPLOIS

### BOITIER OR

Chef acheveur-bijoutier, diplômé, sérieux et actif, connaissance de tous les métaux, formation du personnel et apprentis, cherche changement de situation dans bonne maison, éventuellement comme visiteur de boîtes dans fabrique d'horlogerie.

Faire offres sous chiffre JL 1468, au bureau de L'Impartial.

### Soudeur sur assortiments

ayant des connaissances d'achevage de la boîte or, cherche CHANGEMENT DE SITUATION.

Ecrire sous chiffre BX 1373, au bureau de L'Impartial.

Abonnez-vous à « L'IMPARTIAL »

## DÉVELOPPEZ votre MÉMOIRE

Il suffit, pour cela, d'apprendre la méthode CARTING, simple, efficace et surtout à la portée de tout le monde. Demandez documentation gratuite, sans engagement, à l'Institut pratique de mnémotechnie, 1604 Puidoux.

## BOÎTIER

avec formation complète, cherche changement de situation à La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre SX 1518, au bureau de L'Impartial.

## Propriétaires de caravanes

Un nouveau camping vous offre de belles parcelles en location pour la saison, pour y placer votre caravane. Ce camping, installé avec tout le confort possible, est situé au bord de l'eau, à 23 km. de Neuchâtel.

Renseignements et prospectus à Case postale 1172, 2001 Neuchâtel.

## CELUI QUI PAYE SES DETTES S'ENRICHIT !

Nous vous aidons à retrouver une situation normale.

Téléphonez ou passez à la SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DE GESTION ET DE CONTRÔLE

8, rue du Mont-Blanc, 1201 GENEVE  
Téléphone (022) 32 80 74

Département: gestion de dettes

Vos créanciers vous seront reconnaissants.

## Mélanges

### PIANO

A vendre tout de suite à très bas prix beau piano brun, cadre métallique. - Tél. (039) 2 75 68.

### PIANO

Famille d'agriculteur du Val-de-Ruz achèterait pour les enfants piano brun, en bon état. Faire offres avec indications de prix et marque sous chiffre AB 1322, au bureau de L'Impartial.

### A VENDRE

magnifique petite chienne berger allemand, pure race. — Téléphone (039) 6 74 36.

### Demandes d'emplois

MAÎTRE D'HOTEL connaissant 4 langues, cherche emploi. — Ecrire sous chiffre RS 1350, au bureau de L'Impartial.

### Chambres à louer

CHAMBRE à louer avec douche, indépendante, Stand 4, 2e étage, tél. (039) 2 28 38.

A LOUER chambre meublée, plein soleil, à monsieur de toute moralité. S'adresser Doubs 137, 2e étage.

### Appartements demandés

APPARTEMENT Couple, dont l'épouse est infirme, cherche appartement 3 pièces, avec confort. Rez-de-chaussée surélevé ou 1er étage ou avec ascenseur. Quartier Bois-Noir - Forges, Pressant. — Tél. (039) 2 46 38.

Horloger à domicile entreprendrait

## achévages

avec mise en marche ou éventuellement finissages et achévages.

S'adresser au bureau de L'Impartial, 1367

APPARTEMENT de 3 pièces, confort, est demandé. Tél. (039) 3 37 23.

### Appartements à louer

APPARTEMENT de 3½ pièces, tout confort, à remettre pour début mars, quartier Mélezes, 350 fr. tout compris. — Tél. (039) 3 60 55.

### A vendre d'occasion

A VENDRE accordéon junior Bernard de luxe à l'état de neuf. — Téléphoner au (039) 2 02 70, dès 18 heures.

### On demande à acheter

PATINS vissés pour garçons, 38-40, demandés à acheter. — Téléphone (039) 6 73 55.

ON DEMANDE à acheter une chaudière à lessive, en cuivre. — Téléphone (039) 6 61 85.

SKIS métalliques, 190 centimètres, avec fixations de sécurité et chaussures 38-39, demandés à acheter. — Offres sous chiffre M F 1465, au bureau de L'Impartial.

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

## COMPTABLE QUALIFIÉ

bénéficiant d'une excellente expérience professionnelle cherche poste à responsabilités.

Offre : expérience pratique de la comptabilité commerciale et industrielle, connaissances des questions financières, fiscales et des problèmes de personnel.

Ecrire sous chiffre P 50091-29 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

## IMPORTANTE LAITERIE

de La Chaux-de-Fonds

AVEC ALIMENTATION GÉNÉRALE

particulièrement bien située, chiffre d'affaires important prouvé, long bail, EST A REMETTRE pour époque à convenir, pour raison de famille. (Association éventuelle.)

Ecrire sous chiffre P 50092 N, à Publicitas, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'horlogerie offre place stable à

## commis d'atelier

Dame connaissant la dactylographie serait mise au courant.

Faire offres sous chiffre DH 1346, au bureau de L'Impartial.

## Voiture

Je cherche une voiture de 5 à 8 CV, modèle récent.

Ecrire à Case postale 8454, M. Grandjean, La Chaux-de-Fonds 3.

### A vendre cuisinière

à gaz Bono, 3 feux, état de neuf,

### potager

bois - électricité, avec boiler 100 litres, chauffant au bois. — Plusieurs chauffages à mazout. Le tout bas prix. — S'adresser Denis Donzé, appareils de ménage, 2725 Le Noirmont, tél. (039) 4 62 28.

### A louer

dans maison ancienne, 2 pièces, cuisinière, tout confort, à couple, dame ou monsieur seul. Epoque à convenir. — Ecrire sous chiffre D M 1499, au bureau de L'Impartial.

### 50 duvets

neufs, 120 x 160 cm., belle qualité, légers, chauds  
Fr. 35.- pièce (port compris)  
G. KURTH  
1038 BERCHER  
Tél. (021) 81 82 19

## MÉCANICIENS-FAISEURS D'ÉTAMPES

## MÉCANICIENS-OUTILLEURS

## MÉCANICIENS DE PRÉCISION

sont demandés pour entrée immédiate ou époque à convenir.

S'adresser à Jeanrenaud S.A., rue Alexis-Marie-Piaget 72, La Chaux-de-Fonds.

## SECURITAS S.A.

engage pour les cantons de Vaud - Neuchâtel - Genève  
gardiens de nuit à plein emploi et gardes pour services occasionnels  
Nationalité suisse.

Faire offres en précisant catégorie d'emploi et canton désiré à Securitas, rue du Tunnel 1, Lausanne.

## rapides PRÊTS discrets

Banque de Crédit  
1200 Genève, 11, rue d'Italie  
Tél. 022 25 62 65

## Machines à laver neuves cédées avec gros rabais

Les meilleures marques, 24 mois de crédit sans intérêt. Prospectus et conditions.  
A. Fornachon, 2022 Bevaix, tél. (038) 6 63 37.

...du plus simple au plus luxueux... toujours meubles MEYER

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

**Bienne: un gang de voleurs jugés**

Hier au début de la soirée, après deux journées d'audience, le procès intenté à un gang de voleurs devant la Chambre criminelle bernoise, siégeant sous la présidence de Me H. Leist, juge d'appel, a pris fin par la lecture du verdict de la justice.

Tous les cinq inculpés ont été reconnus coupables des chefs d'accusation. Tous ont plus ou moins trempé dans la plupart des 35 vols dont 16 cambriolages qui leur ont rapporté plus de 100.000 fr. Des maisons ont subi des pertes sensibles telles à Bienne Hamilton Watch (40.000 fr.), Hartmann & Cie (11.200 fr.) entreprise Borrer (6000 francs), Fabriques des frères Sieber à Granges (12.200 fr.), commune de Thoun (11.600 fr.).

Cependant, les deux récidivistes, R. M., le chef de la bande et W. L., toujours de la partie, ont été plus durement punis. R. M. a été condamné à 3 ans et demi de réclusion, sous déduction de 83 jours de préventive subie, à la privation des droits civiques pour 4 ans. W. L. a été condamné à 4 ans et demi de réclusion, 10 ans de privation des droits civiques, peine commuée en un internement d'une durée indéterminée. S. H., le jeune dessinateur en bâtiment a été condamné à 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans, au paiement d'une amende de 100 fr. P. M. son patron, a également reçu 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans. J. K. a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans. Les frais de justice seront assumés en commun selon la gravité des délits de chacun des coupables.

Ainsi, les deux personnages les plus responsables de toute l'affaire, vont regagner leur pénitencier respectif. Quant aux comparses qui bénéficiaient d'un casier judiciaire vierge, ils ont été mis au bénéfice du sursis. Cependant, dans

deux cas, le temps d'épreuve est long. Ce sera l'occasion donnée à ces jeunes hommes de prouver qu'ils savent, après un faux-pas, reprendre le droit chemin de l'honneur et mériter la clémence des juges. (ac)

**Nouvelle conception des spectacles au Théâtre municipal**

La nomination en décembre dernier du nouveau directeur du Théâtre municipal (allemand), M. Heinz Zimmermann a suscité dans la presse des mouvements divers. Des voix jeunes se sont élevées pour juger qu'elle avait été hâtive et qu'elle contrariait dès lors très sérieusement une conception renouvelée et plus moderne nécessaire et urgente de la réunion des théâtres de Bienne et Soleure.

Il s'agit en réalité d'un problème de génération. Soucieux de maintenir un contact avec les deux tendances qui s'affrontent, le Conseil municipal de Bienne, par son président, M. Stahl, a prié, il y a quelques semaines le dramaturge bien connu, Claus Bremer — l'homme des jeunes — d'étudier une nouvelle conception du théâtre. Ce travail est maintenant terminé et il a été soumis à l'examen de la Commission du Théâtre en demandant à celle-ci d'en appeler à tous les cercles intéressés et de soumettre ses propositions au Conseil municipal jusqu'à fin janvier 1969. (ac)

**Un jubilé**

L'Association « Pro-Filia » pour la protection de la jeune fille, fête son cinquantième anniversaire. Le maire de Bienne, M. Fritz Staehli, au nom des autorités lui a présenté ses félicitations, ses vœux et un cadeau souvenir. (ac)

**Pour occuper les invalides de Bienne et environs**

Bienne ne possède pas seulement un centre de formation horlogère pour invalides qui compte un an d'existence mais encore un atelier d'occupation pour les deshérités.

Il s'agit certes d'une entreprise modeste. Sa création fut décidée en 1965 par l'Association suisse des invalides, section romande de Bienne et environs. Une petite commission de trois membres du comité de la gestion fut alors constituée à cet effet. Un local put être loué à la route de Soleure, au rez-de-chaussée d'un bâtiment qui abritait autrefois un magasin d'électricité. Il fallut partir très prudemment puisque seul un petit capital de 10.000 fr. avait été alloué par la section.

Une fabrique de sacs en papier de la place sortit le premier travail, soit des assemblages d'anses pour sacs en plastique. Deux invalides puis cinq purent alors être occupés. Une fabrique d'ébauches de France proposait ensuite de faire du rabotage de coqs avec les machines qui seraient mises gratuitement à la disposition de l'atelier à condition qu'une personne fasse un stage à Granges pour apprendre à régler les machines. Ce travail convenait parfaitement à des handicapés ayant une bonne vue ou un handicap mental pas trop accentué.

**ENCOURAGEANT**

Quelques semaines plus tard, le service de placements de l'AI du canton de Berne proposa de confier à l'institution en observation pour entraînement au travail tous les cas qui pourraient convenir à l'atelier de Bienne. Ce fut encourageant.

Le local devint insuffisant. Un ancien atelier situé au centre de la ville, équipé d'établissements peut abriter une cinquantaine d'ouvriers. Il y en a actuellement 25.

M. Bocchinelli, ancien assistant social infirmier, M. Robert Héritier, chef d'atelier et régleur de machines ainsi que sa femme sont les responsables de l'atelier dans lequel ils savent créer une excellente ambiance. Et jusqu'ici, tout le travail administratif a été effectué bénévolement par Mme B. Filippini.

**LE DÉVOUEMENT NE SUFFIT PAS**

Un grand dévouement ne suffit toutefois pas au développement de l'entreprise et le point qui reste obscur est celui des finances. Malgré l'aide de la section de Bienne, du siège romand et du siège central de l'Association suisse pour invalides ainsi que Pro-Infirmis et les encouragements des autorités de la ville, l'institution est au bout de ses ressources. C'est pourquoi elle a pu obtenir l'autorisation d'organiser une grande campagne pour former les fonds nécessaires à la pour-

suite de son entreprise. Les différentes entreprises de la place sont invitées à signer un livre d'or. Et des écoliers prêteront leur concours pour une collecte à domicile.

Le début de cette action semble encourageant car chacun reconnaît la nécessité de cette institution qui consiste à procurer à des invalides la possibilité de se rendre utiles tout en gagnant un salaire aussi modeste soit-il. (ac)

**SONCEBOZ-SOMBEVAL**

**Collision à la chaîne**

Hier au début de l'après-midi, sur la route déjà enneigée, deux camions se sont accrochés créant un embouteillage dans le virage situé près de l'usine électrique, alors que deux voitures étaient déjà arrêtées, une troisième freina trop tard emboutissant la seconde qui à son tour, fut précipitée contre le premier véhicule.

Il n'y eut pas de blessé, mais les dégâts s'élevèrent à plus de 10.000 francs. (rm)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle les Fils de l'Homme viendra.

Matthieu 25, v. 13.

**Madame Hans Schneider-Lee :**

- Mademoiselle Ursula Schneider, au Ruanda,
- Monsieur Rolf Schneider, à Zurich,
- Mademoiselle Catherine Schneider, à Genève ;
- Monsieur et Madame Walter Geel-Schneider, à Berne, leurs enfants et petits-enfants ;
- Monsieur et Madame Kurth Schneider-Morier et leur fils à Zollbrück ;
- Monsieur Max Schneider, à Zollbrück ;
- Madame Rosa Lee-Vogel, à Zurich ;
- Madame Irma Lee-Leuner et sa fille, à Zurich,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur**

**Hans SCHNEIDER**

leur cher et regretté époux, père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, subitement mercredi, à l'âge de 66 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 janvier 1968.

L'incinération aura lieu samedi 27 janvier.

Culte au crématoire à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire :

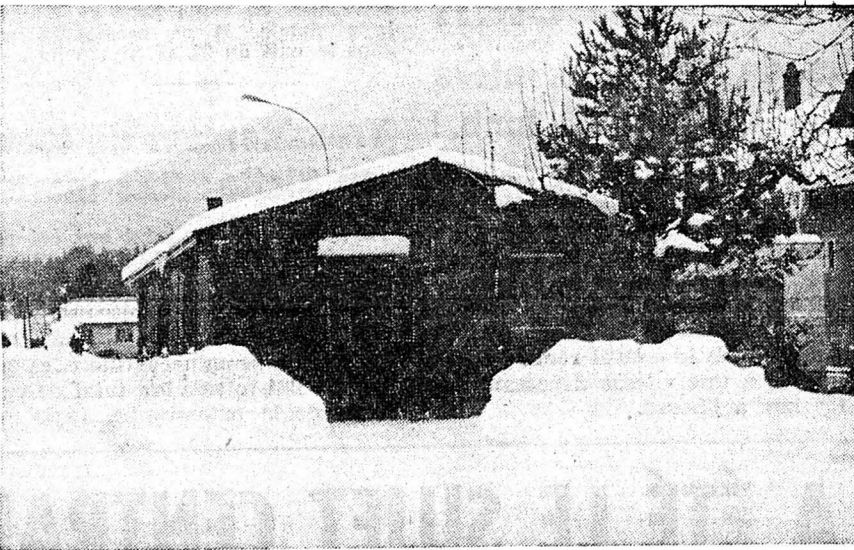
CHEMIN DE POUILLEREL 1.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Paroisse allemande, ccp. 23-1341.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**Malleray-Bévilard: une étude bienvenue l'agrandissement du bâtiment des postes**



Le baraquement provisoire

Le bureau des postes de Malleray-Bévilard est devenu un « mini-bureau ». L'augmentation de population, le prodigieux développement industriel du lieu ont rendu la poste trop exiguë. L'attente, derrière les guichets, est parfois longue. Les conditions de travail, pour les employés, sont souvent défavorables. On a dû notamment ériger à proximité une baraque provisoire où les employés parquent des véhicules et

rangent du matériel. Fort heureusement, on va vers un agrandissement. En effet, il y a quelques mois, une commission du Département fédéral des transports et communications, a visité les lieux et constaté les manquements. Un projet est à l'étude. On nous l'assure très intéressant. On s'en réjouit déjà d'en connaître les bases essentielles. (texte et photo cg)

**En hiver, le paysan ne demeure pas inactif**



Non, le paysan n'est pas inactif en hiver ! Il a naturellement le travail quotidien à exécuter : donner à manger au bétail, traire les vaches, nettoyer l'étable, sortir le fumier, etc

Affourager les bestiaux exige bien des opérations : couper le foin dans la grange, le descendre au rez-de-chaussée, le secouer pour éliminer la poussière. Il faut aussi préparer le « lécher » qui précèdera le foin. Seule la préparation de la nourriture des bêtes occupe une grande partie de la matinée.

Et puis, il faut libérer les chemins de la neige. Réparer et entretenir les machines et les outils qui serviront à nouveau au printemps et en été est indispensable.

Le fumier sera conduit sur les champs. Si l'agriculteur possède des chevaux, ce sera l'occasion de les faire travailler. Le purin, riche en azote et en potasse, sera répandu sur la neige ou l'herbe par un jour où la température est clémente. Et déjà, comme hier et comme chaque jour, il faut aller traire. (Texte photo ds)

**Les Biennois ne se marieront plus le samedi**

La semaine de cinq jours introduite depuis plusieurs années dans l'administration municipale de Bienne sera étendue à l'Office de l'état civil dès le 1er février prochain. Il n'y aura donc plus de mariages civils le samedi. (ac)

**Promotion à l'Ecole de sport de Macolin**

Le Conseil fédéral a nommé M. Wilhelm Raetz, de Messen, actuellement chef de l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports de l'Ecole fédérale de Macolin, en qualité de suppléant du directeur de l'école. (ats)

**CARNET DE DEUIL**

TAVANNES. — Hier est décédé dans sa 80e année, M. Raynold Saunier, président de bourgeoisie de Tavannes, personnalité très connue dans la région. (ats)

Les parents, amis et connaissances de

**Mademoiselle**

**Elvine BACHMANN**

ont le grand chagrin de faire part de son décès survenu le 23 janvier 1968, dans sa 78e année, après une longue maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne, vendredi 26 janvier.

Culte à la chapelle de l'hôpital cantonal, à 14 h. 30.

Honneurs à 15 h.

Domicile mortuaire :  
Chapelle de l'hôpital cantonal  
Lausanne.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Asile des aveugles.

Psautre 103.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Pour une belle couronne, croix, gerbe, etc.

PIERREFLEURS - Tél. 3 49 80  
Place Neuve 8

Faire-part deuil - Imprimerie Courvoisier SA

**LA DIRECTION GENERALE DE PHILIPS S. A. ET LA DIRECTION DE L'USINE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

ont le pénible devoir de faire part du décès subit de

**Monsieur**

**Hans SCHNEIDER**

DIRECTEUR

Pendant de nombreuses années, Monsieur Hans Schneider a consacré le meilleur de ses forces et de son énergie au service de notre Maison.

Nous garderons de lui le souvenir durable et très reconnaissant d'un chef compétent et dévoué.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 janvier 1968.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

La famille et les amis de

**Monsieur**

**Marcel SAGNE**

ancien vice-consul de Suisse en France  
vieux Chaux-de-Fonnnier

ont le chagrin de faire part de son décès survenu à Menton le 22 janvier 1968, dans sa 77e année, après une pénible maladie.

Les funérailles auront lieu à Menton le jeudi 25 janvier 1968.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

MADAME MARCEL GOSTELI-SAVOIE  
MADAME ET MONSIEUR PAUL-EMILE JAGGI-GOSTELI  
AINSI QUE LES FAMILLES PARENTES ET ALLIÉES

très touchés de l'affectueuse sympathie qui leur a été témoignée pendant ces jours de deuil, adressent à toutes les personnes qui les ont entourés leurs sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

# Un excès de vitesse serait la cause de l'accident ferroviaire du Jura français

## Quatre voyageurs suisses figurent parmi les blessés

Une catastrophe ferroviaire, qui a fait deux morts, une dizaine de blessés graves et une trentaine de blessés légers, s'est produite, mercredi matin vers 1 h. 40, sur la ligne Dijon-Pontarlier : la plus moderne de France en ce qui concerne les télécommandes.

L'accident — un déraillement — a eu lieu au kilomètre 405, sur le territoire de la commune de Mesnay-Arbois, à 4 km. d'Arbois, petite ville du Jura français, le train 530, venant de Pontarlier, avec des wagons en provenance de Brigue, Berne et Interlaken, fonçait en direction de Paris, où il devait arriver à 6 h. 26. Le convoi était composé de huit wagons, dont un wagon-postal et un fourgon avec convoyeur. Dans les compartiments, il y avait très peu de monde : une cinquantaine de personnes en tout, réparties dans les divers wagons.

### Entre deux tunnels

L'accident s'est produit dans une tranchée entre deux tunnels éloignés l'un de l'autre d'une centaine de mètres. Il est possible qu'une pièce d'un des bogies du wagon du milieu se soit brisée ; quoi qu'il en soit, le wagon dérailla.

Il s'agissait du fourgon du convoi, qui se trouvait au milieu du train. Le wagon se mit en travers et percuta le mur d'entrée du second tunnel. Le choc fut effroyable : le fourgon fut complètement broyé. A l'arrière du train, deux autres wagons se couchèrent sur la voie.

### Des postiers racontent

Les wagons de la partie avant du convoi, eux, continuèrent leur route. Parmi ces wagons, se trouvait le wagon-postal, où huit postiers étaient occupés à trier le courrier. « Soudain, raconte l'un de ces postiers, nous avons senti le wagon trembler, puis se balancer à droite et à gauche. Nos sacs postaux ont été répandus sur le plan-

cher. Nous avons tiré la sonnette d'alarme et peu après la locomotive s'arrêtait. »

En poursuivant leur route, les wagons éparpillèrent des débris et même des essieux le long du parcours, rabotant la voie. Le premier des wagons de voyageurs que comportait le convoi se retrouvait finalement à côté de la voie, sans roues. Il s'était arrêté à temps : dix mètres plus loin, la voie passait sur un pont enjambant un profond ravin.

Dans les wagons renversés, où la lumière ne s'était pas éteinte, il y avait de nombreux blessés. En attendant l'arrivée des secours, les voyageurs indemnes commencèrent à tenter de les secourir.

### Deux cadavres

Mais le fourgon qui avait été broyé contre l'entrée du tunnel était engagé dans ce dernier, et il était très difficile de pénétrer dans les débris du wagon. On devait bientôt cependant retrouver le cadavre, horriblement mutilé, du convoyeur, qui avait été éjecté dans le choc.

### Quatre Suisses parmi les blessés

Quatre Suisses ont été blessés dans cet accident. Il s'agit de MM. Werner-Johan Diggelmann, 64 ans, demeurant à Fischenthal (ZH) ; Paul Leuemberger, 55 ans, de Berne ; Hans Schmid, 65 ans, de Koeniz, et Hans Weber, 46 ans, de Stettlen.

On devait retrouver également un autre cadavre : celui d'un autre employé de la SNCF, qui, lui aussi, avait été éjecté et tué dans l'accident.

### Les secours s'organisent

L'alerte avait été donnée rapidement, et les membres des centres de secours de plusieurs villes des environs arrivèrent très vite sur les lieux de la catastrophe, en compagnie de gendarmes. En plus des deux morts, les sauveteurs dénombrent une dizaine de blessés graves et une dizaine de blessés plus légèrement atteints ; tous furent transportés dans les hôpitaux de Salins-les-Bains et de Champagnole.

Le déraillement s'est produit à 6 kilomètres exactement de Pont-d'Héry où, le 28 août 1965, on avait déjà enregistré une catastrophe ferroviaire sur cette même voie unique : le Milan-Paris avait percuté par l'arrière le Lombardie-Express qui était arrêté dans la gare de Pont-d'Héry. Il y avait eu 14 morts et 38 blessés.

A signaler que le préfet du Jura s'est rendu sur les lieux dès qu'il eut connaissance de la catastrophe, mais que le plan Orsec n'a pas été déclenché : cela n'était pas nécessaire, car les moyens de secours étaient suffisants dans les localités voisines de Mesnay-Arbois et Salins-les-Bains. (upi)

## Arrestation du mécanicien

### Il menait son train à plus de 130 kmh. alors que la vitesse autorisée est de 85 kmh. !

Le juge d'instruction de Dole estime que le mécanicien du train était responsable de la catastrophe, l'a fait écrouer à la prison de la ville pour les besoins de l'enquête. Il s'agit de M. Georges Henry, âgé de 43 ans, célibataire, demeurant à Dole.

Le train, à cet endroit de la ligne, roulait à une vitesse de beau-



Dans l'un des tunnels, des débris partout. (photos Leu)

## UN TAS INFORME DE WAGONS TORDUS, DISLOQUÉS, BRISÉS

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL PHILIPPE LEU

Au kilomètre 405, sur la ligne Pontarlier - Dijon, la neige formait hier un grand linceul chiffonné par des milliers de pas.

Tordus, démantelés, cassés, les wagons gisaient en un tas informe. Les blessés sont évacués. Les cheminots travaillent. Des étincelles de chalu-meaux découpant l'acier se mêlent aux flocons de neige. Dans la combe, le vent secoue le givre glaçant les chênes accrochés aux pentes escarpées.

On s'affaire de partout sur l'amas de ferraille. On taille de grands pans de wagons sur lesquels on devine encore des fenêtres à travers lesquelles les voyageurs somnolents virent soudain la terre leur sauter au visage.

C'est par ces fenêtres, encore, qu'effrayés, des hommes et des femmes se sont sauvés, affolés. Dans la nuit, on a noué des draps à l'acier pour descendre des wagons couchés sur le flanc. Sous l'effet du choc, des hommes ont

fui dans les bois, devant eux. Les sauveteurs ont dû les rechercher.

Un groupe de travailleurs yougoslaves devaient débarquer à quelques kilomètres du lieu de l'accident. Ils allaient s'embaucher à Sochaux, aux usines Peugeot. L'un d'eux a eu un bras arraché, l'autre est resté coincé entre deux poutrelles. L'homme a attendu près de trois heures qu'on le délivre de sa torture. Pas une seconde, il n'a perdu connaissance. Il a fallu l'amputer sur place.

Les sauveteurs se sont acharnés sur les wagons pour dégager les blessés, certains ont gratté de leur main la terre gelée. Les moyens mis en œuvre pour sauver les passagers du train ont été importants. Puis, les spécialistes ont envahi le nid de décombres du creux du vallon pour tailler l'acier et dégager la voie. Le bruit des coups de masse, le sifflement des meules et le grincement des tôles qu'on arrache résonnent, étouffés par l'impressionnant silence de la forêt.

Demain, un nouveau train passera. Plus tard, beaucoup plus tard, un manchot fermera les yeux en passant au kilomètre 405, sur la ligne Dijon - Pontarlier, en route pour sa Yougoslavie natale. Il se souviendra que dans la nuit du 23 au 24 janvier...

## Tremblement de terre en Sicile : 224 morts

216 cadavres au total ont été retrouvés dans les ruines des villages siciliens ravagés par le récent tremblement de terre. Huit personnes sont mortes de leurs blessures ou de froid la semaine dernière, ce qui porte à 224 le nombre total de victimes de la catastrophe. (upi)



Amas de wagons démantelés, renversés...

# LE VIETNAM A ÉTÉ LE SUJET CENTRAL DES ENTRETIENS ANGLO-SOVIÉTIQUES

Arrivé lundi à Moscou, M. Harold Wilson en est reparti hier pour Londres, après ses entretiens avec MM. Kossyguine, Brejnev et Podgorny. Quels ont été les résultats de cette visite anglaise dans la capitale soviétique, la 17e en 22 ans. En dehors d'un point purement technique, l'accord anglo-soviétique sur la navigation, ce voyage ne paraît pas avoir eu de résultats tangibles immédiats. Il aura eu du moins l'avantage de permettre à M. Wilson de sonder les intentions du Kremlin sur un certain nombre de questions importantes. Les communiqués finals faits en termes très généraux tant du côté britannique que du côté soviétique ne permettent pas d'en savoir beaucoup sur ce qui s'est dit à Moscou.

Dans le communiqué soviéto-britannique, les gouvernements de l'URSS et de la Grande-Bretagne

soulignent « l'urgente nécessité d'une solution pacifique au Vietnam », solution qui devra pleinement honorer le droit exclusif et inaliénable des peuples de cette région de gérer leurs affaires intérieures ».

Les deux gouvernements ont exprimé « leur ferme intention de faire, séparément ou conjointement, tout ce qui est en leur pouvoir pour atteindre ce but ».

## Le gouvernement danois a démissionné

M. Jens Otto Krag, premier ministre danois (social démocrate), s'est rendu hier matin au Palais royal pour présenter la démission de son gouvernement au roi Frederik.

M. Krag a pris la décision de démissionner alors que les résultats des élections législatives indiquaient déjà la défaite des partis socialistes en faveur des partis « bourgeois ». Sa décision a été confirmée au cours d'une réunion de cabinet.

En effet, les derniers résultats donnent les chiffres suivants pour le nouveau parlement : sociaux démocrates : 63 sièges (moins 6) ; libéraux radicaux : 28 sièges (plus 15) ; conservateurs : 38 sièges (plus 4) ; libéraux nationaux : 35 sièges (sans changement) ; socialistes populistes : 11 sièges (moins 2). (afp, upi)

D'autre part, en évoquant la situation au Moyen-Orient, les deux parties insistent sur la nécessité « de la mise en application la plus rapide de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 67 ».

L'URSS et la Grande-Bretagne se déclarent également d'accord pour croire à l'utilité d'une conférence sur la sécurité européenne dument préparée et considérée « qu'il serait important que tous les pays européens participent à une telle conférence ». (afp, upi)

### Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Les conseils de l'Homme en blanc.
- 4 Décès d'une personnalité chaud-de-fonnière.
- 5 Inauguration du Centre neuchâtelois de documentation pédagogique.
- 7 Le ski-lift des Brenets est installé.
- 9 Procès du BLS.
- 11 Arrestation en Italie.
- 12 Ski : doublé français à Megève.
- 17 Radio-TV.
- 19 Pour occuper les invalides de Bienne.

### Prévisions météorologiques

Le temps restera en général très nuageux. Les averses de neige se limiteront graduellement aux Préalpes et à l'est du pays.

Niveau du lac de Neuchâtel Hier, à 6 h. 30 : 429,15.

### LE TELEPHONE DE NOTRE CORRESPONDANT A PARIS

## LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS VA ÊTRE ACCRU

M. Debré a finalement cédé aux pressions qui s'exerçaient sur lui de toutes parts et qui tendaient à relancer l'économie anémiée. Le Conseil des ministres, qui s'est tenu hier matin à l'Élysée, a pris diverses mesures destinées à accroître le pouvoir d'achat des Français : réduction de 15% du premier versement d'impôt pour les contribuables dont le revenu n'a pas été supérieur à 55.000 fr. en 1967, augmentation des allocations familiales et des petites retraites. Sont également prévus : la construction d'un plus grand nombre d'habitations à loyer modéré, l'octroi plus large de crédits aux entreprises industrielles, commerciales et agricoles, etc.

Ces mesures ont été favorablement accueillies dans les milieux politiques et dans l'opinion publique. Une exception toutefois : M. Giscard d'Estaing estime que le gouvernement lui a coupé l'herbe sous les pieds, car il

devait faire des propositions semblables à la fin du mois. Le leader des républicains-indépendants, qui vient de perdre l'un de ses députés par démission — ce qui a privé le gouvernement de la majorité absolue à l'Assemblée nationale — doit rencontrer à Clermont-Ferrand, le 5 février, dans un face à face universitaire, M. Mitterrand, président de la Fédération de la gauche, qui effectue une tournée de conférences en France.

### M. MOLLET CONTRE M. DEFERRÉ

L'attention des milieux politiques se reportent surtout sur le congrès socialiste qui se tiendra, à la fin de cette semaine, à Suresnes, dans la banlieue parisienne. M. Defferre y soumettra le projet de fusion entre la SFIO et les clubs dont nous avons déjà parlé. Ce projet, qui a été entièrement approuvé par les amis marseillais du maire de la cité pho-

cénne, a été vivement critiqué par les amis de M. Guy Mollet qui se trouvent surtout dans le Pas-de-Calais.

Certains radicaux eux-mêmes se sont plaints que M. Defferre les ait laissés à l'écart de son projet de fusion. C'est pour y voir plus clair qu'ils ont reporté la session de leur comité exécutif du 25 janvier au 22 février, c'est-à-dire après que les socialistes et les clubs auront tenu leurs propres réunions.

On pense généralement que pour éviter de mécontenter M. Defferre, le congrès de Suresnes reprendra ses suggestions, mais en les remodelant sérieusement. M. Guy Mollet ferait agir pour cela les socialistes du département du Nord, qui constituent le troisième groupement de la SFIO. La fusion entre les divers éléments de la Fédération de la gauche n'est pas pour demain.

James DONNADIEU